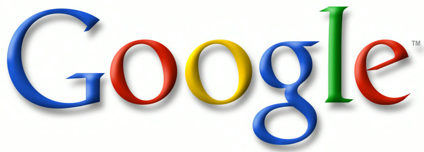






HENRIETTE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

HISTOIRE

Le Ministère de M. de Martignac et les dernières années de la Restauration, d'après des publications récentes et des documents inédits. (Ouvrage couronné par l'Académie Française. 1 vol. in-8°.)

La Vérité sur l'essai de restauration monarchique, 1 vol. in-18.

Le Cardinal Consalvi, 1 vol. in-18.

ROMANS

Les Aventures de Raymond Rocheray. 2 vol. in-18
Marthe Varades . . . . 1 vol. in-18
Le Prince Pogoutzine . . . . 1 vol. in-18
Le Roman de Delphine . . . . 1 vol. in-18
Le Missionnaire . . . . 1 vol. in-18
Fleur de péché . . . . 1 vol. in-18
Le Roman d'une jeune fille . . . . . . 1 vol. in-18
Un Mariage tragique . . . . 1 vol. in-18

EN PRÉPARATION

Histoire de Cinq ans (1871-1876). . . . 2 vol. in-8°
La Petite Sœur . . . . 1 vol. in-18

CLICHY. — IMPR. PAUL DUPONT, 12, RUE DU BAC-D'ASNIÈRES.

HENRIETTE

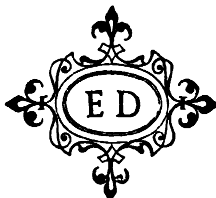
FRAGMENTS DU JOURNAL

DU MARQUIS DE BOISGUERNY, DÉPUTÉ

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR (Louis Marie)

ERNEST DAUDET



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1877

HENRIETTE

FRAGMENTS DU JOURNAL DU MARQUIS DE BOISGUERNY, DÉPUTÉ.

---

17 juillet 1872.

... C'est fait. J'ai cédé au désir et aux sollicitations de mes concitoyens. Me voilà candidat à la députation, pour le département des Côtes d'Ouest. J'ai résisté longtemps. Si je me suis laissé vaincre, c'est qu'un patriotique devoir m'a imposé ce sacrifice. La politique avec ses agitations, ses fourberies et ses mécomptes ne m'a inspiré jusqu'à ce jour que de l'horreur. Ce n'est pas vers elle qu'étaient tournées mes ambitions. Je lui préfère les paisibles et fécondes

joies de l'étude, dans la sérénité de cette existence des champs que j'ai toujours menée, dont je n'ai interrompu le cours qu'accidentellement, sous la pression de circonstances plus fortes que ma volonté, et pour y revenir, plus épris d'elle.

Dans cet antique château construit par mes ancêtres, rempli du souvenir de leurs vertus et de leurs exemples, la vie est large, douce, facile. Entouré de cœurs dévoués et de serviteurs fidèles; maître d'un vaste domaine où fréquemment quelques amis viennent me visiter; libre de répandre autour de moi des bienfaits et de faire bénir mon nom, j'ai connu ici un bonheur sans trouble. Je l'aurais complété bientôt, en épousant une femme selon mon cœur, en peuplant mon foyer, en continuant ma race. Voilà les biens et les espérances qu'on m'a demandé d'échanger contre les amertumes et les fièvres de la vie publique.

On a invoqué, pour me contraindre, la popularité du nom que je porte, les souvenirs de ma famille, de mon grand-père qui fit

partie des Etats généraux, de mon père, membre de la Chambre des pairs sous la Monarchie, député du département des Côtes d'Ouest, dans les assemblées de 1848, et qui l'eût encore représenté dans le Corps Législatif, si, légitimiste ardent jusqu'à sa mort, il n'eût pas refusé de prêter serment à l'Empire. On m'a rappelé qu'au moment des élections, l'an dernier, mes compatriotes voulaient déjà m'élire et que s'ils y renoncèrent, c'est que j'étais alors prisonnier, en Allemagne, interné dans une forteresse pour avoir tenté de fuir. Ils n'osèrent voter en faveur d'un absent. Ils accordèrent leur confiance au doyen du barreau de Laurières.

Ce brave homme a rempli consciencieusement son mandat, jusqu'à l'heure où le mauvais état de sa santé l'a obligé à le restituer à ceux de qui il le tenait. Pour lui succéder, le comité républicain a mandé un journaliste parisien, inconnu à ce pays, dont les opinions se sont traduites dans ses écrits, avec une exagération grotesque et une violence maladroite. C'est alors que les conservateurs sont

venus me chercher, en alléguant que, seul dans le département, le marquis Armand de Boisguerny, ancien capitaine aux mobilisés de Laurières, possédait assez d'influence pour détruire les chances du candidat qu'on nous a expédié, sans nous avoir consultés. Après m'être vivement défendu contre un si périlleux honneur, j'ai dû obéir, afin d'assurer la défaite du parti démagogique. Ce n'est pas sans un douloureux serrement de cœur que j'ai pris cette résolution. Je pressens que je ne jouirai plus des biens que j'abandonne, que mes aspirations et mes goûts seront écrasés désormais, sous le fardeau des grands devoirs que je suis contraint d'accepter.

18 juillet.

J'ai mal dormi cette nuit.

Ce matin, en entrant dans la vaste galerie qui me sert de bibliothèque et de cabinet de travail, j'avais les yeux pleins de larmes. Ici, tout me parle des nombreuses générations dont je suis le dernier et unique héritier. Sous ces voûtes, chacune d'elles a laissé

son empreinte. Je la retrouve, cette empreinte, sur les tableaux, sur les meubles, sur les tentures, sur les armes, dans les livres, chers et fidèles compagnons de mes longues veilles, en un mot, sur tous les objets qui m'environnent et qui se sont accumulés, dans cette salle, au jour le jour, pendant plusieurs siècles, en transformant, peu à peu, sa physionomie première.

Mon regard, attristé et attendri, est allé de ma table de travail sur laquelle se trouve le manuscrit commencé, que j'espérais finir là, jusqu'à la vaste fenêtre ouverte aux premiers rayons du jour, et qui encadre un immense horizon, resplendissant à cette heure de la chaude lumière d'un radieux matin d'été. Je le connais bien, ce paysage ; il m'est familier. Depuis que je sais observer et comprendre, j'ai vu vingt fois le printemps couvrir ces arbres de bourgeons et de feuilles, ces prairies d'herbes vertes et de fleurs.

C'est d'abord le parc du château, avec ses avenues qui vont escalader à deux kilomètres d'ici, sur la droite, la haute colline dont

les futaies d'une forêt couvrent les pentes. Cette jolie ville, en face de moi, c'est Laurières, jadis une des plus importantes du gouvernement de Normandie, devenue, par suite de nos transformations territoriales, une modeste préfecture. J'aperçois ses anciennes maisons, dont quelques-unes sont de purs joyaux du seizième siècle ; son église dont la façade sculptée, fouillée, ciselée, se mire dans la Glayeuse ; son enceinte fortifiée, qu'en s'agrandissant elle a fait éclater, sur divers points, comme une ceinture trop étroite. A gauche, voici la plaine immense, les peupliers se balançant au long des routes, les saules et les trembles sur le bord de la rivière qui la fertilise. Puis, ce sont des vergers, des haies vives ou des tertres gazonnés. Aussi loin que porte ma vue, je ne découvre que fermes, prés et bois. Les champs de blé mettent de mouvantes nappes d'or sur cette puissante verdure que pique, çà et là, le pignon d'un château ou le clocher d'un village.

Tel est le pays qui m'est cher. J'y suis

né et je m'étais promis de ne le quitter jamais. Le destin m'en éloigne; mais je ne m'en séparerai pas sans déchirement. Pour me consoler, mes amis me disent que j'y pourrai revenir souvent, y faire de longs séjours. Qu'importe! la paix de mon âme aura été troublée; des ambitions que j'ai ignorées jusqu'ici se seront peut-être déchaînées en moi; la fraîcheur de mes impressions, cette faculté d'être profondément remué par un grand spectacle, par une belle œuvre d'art, sera altérée; mes enthousiames n'auront plus le même élan qu'aujourd'hui et je me demande ce qui me restera des illusions qui me sont chères. On dit que la politique fausse le jugement et dessèche le cœur, ou qu'elle le brise dans la souffrance et l'inutilité des efforts qu'on tente pour le bien. N'est-ce pas assez pour la rendre redoutable?

Ce que je redoute encore, pourquoi ne pas l'avouer? c'est la vie de Paris, à laquelle je n'ai jamais voulu demander ni ses émotions, ni ses plaisirs; c'est ce monde où ma fortune et mon nom m'assurent une place

privilégiée, que je ne connais que par ce que mon père m'en a dit, ou par ce que les livres m'en ont raconté. Je devine là des périls et des piéges contre lesquels, malgré ma science et mes longues études, je me sens désarmé. Les Parisiennes aussi m'épouvantent un peu. Celles que j'ai connues, durant mes courts séjours à Paris ou aux eaux, étaient singulièrement séduisantes. Quand on n'a subi l'empire d'aucune violente passion, quand on ne sait de l'amour que ce que peuvent en apprendre, en pratique, les rares bonnes fortunes d'une petite ville de province ou les vulgaires aventures de quelques voyages, en théorie, les multiples productions des poëtes et des romanciers contemporains, il est permis de ne pas envisager sans effroi les tentations auxquelles je vais être exposé.

19 juillet.

Ce matin, je suis allé à Laurières, afin d'y accomplir un devoir sacré. Ce devoir consistait à faire part de ma résolution à une amie

de ma famille, pour laquelle je professe un respect filial, à la maréchale Fourquevaux. La maréchale a quatre-vingts ans. Elle est la fille unique du comte de Janville-Brisach et la veuve de l'illustre soldat que la France perdit, il y a un quart de siècle, et dont la brillante histoire est restée dans l'armée, à l'état de légende. Fils d'un maçon de la Sarthe, engagé volontaire sous le Directoire, Nicolas Fourquevaux était, en 1809, colonel de cavalerie et faisait partie de l'état-major impérial. Jeune, beau, vaillant, mais sans fortune comme sans éducation, le colonel cherchait une femme et une dot. Il fut assez habile pour faire parvenir jusqu'à l'Empereur l'expression de son désir.

— Soyez patient, monsieur le colonel, lui dit un jour, d'un ton bienveillant, le terrible maître, au lendemain d'une expédition dans laquelle Fourquevaux s'était distingué, nous vous marierons.

Vers ce temps, le comte de Janville-Brisach, émigré en 1791, rentré en France en 1804, sollicitait depuis cinq ans la restitu-

tion de ses biens qui avaient été confisqués, mais non vendus. Il obtint enfin une audience de l'Empereur et exposa sa requête.

— Avez-vous des enfants, monsieur le comte? demanda brusquement Napoléon.

— Une fille unique, Sire.

— Quel âge a-t-elle?

— Seize ans, Sire.

— Vous me la présenterez dimanche prochain, à l'issue de la messe. C'est à elle que je ferai connaître ma décision.

C'étaient là jeux d'empereur et M. de Janville ne douta pas du succès de sa démarche. Au jour fixé, lorsque Napoléon traversa la galerie qui précédait la chapelle et dans laquelle l'attendaient le corps diplomatique, les officiers généraux et les hauts dignitaires, le grand chambellan plaça sur son passage une délicieuse jeune fille, presque une enfant, au regard candide, aux cheveux blonds.

— Sire, dit-il, en s'inclinant, j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté mademoiselle de Janville-Brisach.

L'Empereur s'arrêta brusquement.

— Ah ! oui, je me souviens, fit-il.

D'un regard, il parcourut le groupe des officiers qui l'accompagnaient et sourit, en voyant au dernier rang, parmi eux, le colonel Fourquevaux, éblouissant dans son uniforme des hussards de la garde. Puis, il reporta ce regard redoutable sur mademoiselle de Janville qui en soutint l'éclat sans faiblir. Il s'inclina galamment vers elle, et lui dit :

— Je n'ai rien à refuser à d'aussi doux yeux, mon enfant. Votre père reprendra ses biens et vous, vous accepterez un mari de ma main.

Puis, il passa, ayant enchaîné à jamais, par une de ces décisions impérieuses et brusques qui lui étaient familières, la virginale Charlotte de Janville à l'un des plus braves soldats de l'armée française, mais aussi au plus brutal et à celui de tous qui convenait le moins à une fillette délicate comme une sensitive. Le mariage eut lieu le mois suivant. L'Empereur signa au con-

trat et le colonel Fourquevaux fut créé baron.

Ce bel homme ne sut donner à sa femme ni le bonheur ni des enfants. Elle partagea cependant, héroïquement, sa destinée, sans se plaindre jamais des souffrances qu'il lui fit endurer. La Restauration le trouva général de brigade et le nomma général de division. Le roi Louis-Philippe le créa maréchal de France. Le maréchal Fourquevaux mourut en 1849, à soixante et douze ans, couvert de gloire et de dettes. Sa veuve paya intégralement les créanciers de ce formidable mangeur d'argent et ne conserva pour vivre qu'un revenu de six mille francs, qui s'augmenta de la pension que lui fit l'État. Elle se trouva plus riche alors qu'à aucun autre moment de sa vie, car son mari n'était plus là pour lui dérober ses revenus et les dissiper. Elle alla s'établir à Laurières, où l'attira l'un de ses cousins qui occupait dans ce chef-lieu le poste envié de receveur général. Plus tard, il reçut une autre résidence. Mais la maréchale s'était accoutumée

à cette jolie ville et y resta. Elle habitait, sur la terrasse des remparts, une agréable petite maison, où à sa requête, mon père, qui était devenu de ses amis, me conduisit dès ma plus tendre enfance. Est-ce parce que j'avais perdu ma mère et qu'elle-même n'avait pas d'enfants que la maréchale conçut pour moi la plus tendre affection? C'est probable. Je grandis, en quelque sorte, sur ses genoux, et le rappeler, c'est expliquer d'un trait pourquoi j'ai gardé pour elle les sentiments d'un fils pour sa mère.

Malgré son grand âge, la maréchale a conservé la santé du corps et celle de l'esprit. Son expérience des choses de la vie, la générosité de son cœur, la rectitude de son jugement font d'elle un conseiller précieux auquel j'ai souvent recouru. Je l'ai trouvée dans son jardin, avec sa gouvernante qui lui faisait la lecture à haute voix.

— Va, ma chère Smith, a-t-elle dit, en me voyant, nous reprendrons plus tard cette intéressante histoire. Puis, s'adressant à moi, elle a ajouté : Je suis heureuse de te voir,

Armand, quoique je n'ignore pas ce que tu viens m'apprendre.

— Quoi! vous savez que je me présente aux élections! me suis-je écrié, en lui baisant la main.

— Le préfet est venu hier me faire part de ta décision et je t'en félicite, mon enfant.

— Vous devriez me plaindre plutôt, madame la maréchale. Pour moi, je suis épouvanté par l'étendue de ma tâche et de ma responsabilité.

Elle a ri d'un joli rire de vieille, aimable, bienveillant et m'a répondu :

— C'est de la modestie. Je te connais bien; j'ai lu les travaux que tu as publiés; j'ai étudié ton caractère et tu es de taille à accomplir la tâche et à porter la responsabilité. Tu n'as qu'un défaut, Armand, et il faut t'en corriger, car il est grave : tu te défies trop de toi et tu es seul à ne pas savoir tout ce que tu vaux.

— Ainsi, vous m'approuvez, ma vénérable amie?

— De toute ma raison et de tout mon

cœur. Quand on porte un nom tel que le tien, on doit à son pays autre chose que quelques études d'économie, d'histoire ou d'archéologie. On se doit soi-même et tout entier.

— Telle n'est pas, hélas ! la vie que j'avais rêvée.

— Voilà un beau regret ! s'est écriée la maréchale. Et qui de nous, mon enfant, a jamais obtenu de la destinée ce qu'il avait espéré d'elle? Le grand art ici-bas consiste à se contenter de ce qu'elle donne. Les âmes d'élite se résignent aisément au peu qu'elles en reçoivent. Crois-tu que lorsqu'à seize ans, avant même que mon cœur se fût éveillé à l'amour, j'ai été jetée par un caprice impérial aux bras de Fourquevaux, j'aie trouvé la réalisation de mes rêves d'enfant? Crois-tu que cette union disproportionnée m'ait donné jamais le bonheur que j'avais caressé? Je me suis résignée cependant, et en dépit de ce que j'ai souffert, j'ai goûté bien des joies dont le souvenir charme encore ma vieillesse.

Elle était si touchante, en parlant ainsi, que je n'ai pu m'empêcher de couvrir de baisers ses mains, que je tenais dans les miennes. Puis, j'ai dit :

— J'espérais que vous me fourniriez le moyen de reprendre ma parole et de me retirer !

— Te retirer, à la veille du combat ! Es-tu fou ? Je te le défends.

— Je vous obéirai.

Comme, par un mouvement habituel et familier, je m'étais agenouillé devant elle, elle a repris :

— Assieds-toi et réponds à ma question. Une fois député, parmi quel groupe de la Chambre iras-tu siéger ?

— Je n'ai pas eu la peine d'y penser. Je ne suis pas encore nommé.

— Il faut y penser, car tu seras nommé.

— Dans ce cas, je n'ai pas le choix. Ma famille a toujours été fidèle à la cause du Roi. Je siégerai donc parmi les royalistes. C'est d'ailleurs comme royaliste que je me présente et que je serai élu, si je dois l'etre.

— Je t'approuve, mon enfant. Seulement, une fois là-bas, pas d'exagération, pas d'imprudence. Choisis tes amis. Vois-tu, il y a royalistes et royalistes. Les uns sont des hommes de bon sens, de haute raison, qui en souhaitant le rétablissement de la Monarchie n'aspirent pas à ramener la France à l'ancien régime dont elle ne veut plus. Marche avec ceux-là. Quant aux autres, ce sont de bien honnêtes gens, mais des fanatiques que les malheurs de notre cause n'ont pas changés. Si le comte de Chambord monte sur le trône, ce sera malgré eux, et s'il n'y monte pas, ce sera par leur faute. J'ai connu, sous la Restauration, les personnages dont ils sont les héritiers et qui ont préparé la chute de ce pauvre Charles X, après avoir combattu, pendant quinze ans, les amis les plus dévoués de la royauté : le chevaleresque de Serre, le loyal duc de Richelieu, le séduisant Martignac. Ils n'ont eu de repos qu'après avoir détruit la royauté elle-même.

— Je n'appartiendrai jamais à ce parti,

me suis-je écrié. La Monarchie n'est possible que si, tenant compte de l'œuvre des événements et du temps, elle veut être avec résolution et sincérité un gouvernement libéral.

J'ai parlé longuement, répondant aux questions de la maréchale. Elle a été satisfaite de mes réponses et me l'a témoigné. Au moment où j'allais partir, elle m'a dit :

— J'ai encore un conseil à te donner, mon enfant. Une fois là-bas, et quand tu connaîtras le monde, ne crains pas de prendre l'avis des femmes. Il est parmi elles de savantes politiques, et les hommes d'État se sont rarement repentis de les avoir écoutées. Avant ton départ, je te remettrai une lettre pour ma petite cousine la duchesse de Maugiron. C'est une aimable et intelligente personne, qui t'ouvrira les salons, t'y patronnera et sera pour toi un guide sûr.

20 juillet.

Suis-je royaliste?

Telle est la question que je me pose depuis vingt-quatre heures avec ténacité et

que je n'ai pu résoudre encore. Mes aïeux ont fidèlement servi la Monarchie. Mon arrière-grand-père est mort sur l'échafaud, en criant : « Vive le Roi ! » Son fils résista aux obsessions de Napoléon qui voulait lui ouvrir le sénat. Mon père s'honorait de l'amitié du comte de Chambord, et lorsque j'ai eu la douleur de le perdre, le prince m'a écrit une lettre éloquente, dans laquelle il m'invite à ne pas déserter sa cause. Ce passé me crée des obligations ; il m'impose le respect, le dévouement envers l'héritier de la grande et française maison des Bourbons. Mais il ne m'empêche pas d'étudier avec sang-froid la situation de mon pays, ses intérêts, ses goûts, ses besoins.

Les temps sont déjà loin de nous, où l'opinion la plus patriotique se résumait en deux mots : Dieu et le Roi. On peut aujourd'hui aimer passionnément la patrie, souhaiter pour elle la prospérité, la grandeur, le prestige, sans être obligé de croire que la Monarchie seule peut lui assurer ces biens précieux. Je connais d'honnêtes gens, con-

vaincus que l'avenir de la France n'est pas subordonné à telle ou telle forme de gouvernement, qu'il existe seulement des lois et des principes compatibles avec la République aussi bien qu'avec la Monarchie, et qu'à la condition que ces lois soient appliquées, que ces principes soient observés, une nation peut vivre pacifiée et glorieuse. Voilà le fond même de ma propre opinion, en dehors de laquelle je n'ai que des sentiments et des sympathies.

Malheureusement, si dans la carrière qui s'ouvre devant moi je veux tenter de faire prévaloir cette doctrine de modération, de tolérance et d'éclectisme, je serai condamné à l'isolement et brisé entre les partis qui se disputent le pouvoir.

Mes relations, mon nom, mon éducation m'imposent le joug des opinions de la Droite. Si je veux secouer ce joug, on attaquera ma loyauté. Si j'essaye de démontrer qu'au-dessus des partis il y a la France, que son salut exige la réconciliation de tous ses enfants et le sacrifice de leurs préférences,

qu'il y a de la sagesse et du patriotisme dans tous les camps, on m'accusera d'ambition. C'est le sort des opinions modérées d'être méconnues et travesties. Les miennes n'échapperont pas à ce destin. Ou je me laisserai entraîner par le flot des passions royalistes, et ma conscience me reprochera ma faiblesse ; ou j'y résisterai, et mes amis me répudieront et stériliseront mes efforts. Voilà pourquoi, au moment même où j'entre dans la vie politique, j'éprouve pour elle la répugnance et la terreur, et suis découragé avant d'avoir agi.

Où est la sagesse ? Où est le devoir ?

24 juillet.

J'ai commencé hier ma tournée électorale. — A Laurières, les patrons de ma candidature m'ont présenté dans une réunion formée de douze cents personnes, venues à leur appel, afin de m'interroger et de m'entendre. Devant cette foule, dans laquelle se confondaient toutes les classes de la société, j'ai pris la parole pour la première fois. On

m'avait demandé d'exposer mes opinions. Je l'ai fait avec une entière franchise. Je n'ai pas dissimulé mes sympathies royalistes. J'ai déclaré que mon concours appartenait sans réserve à la France, mais que je ne pouvais le donner à la République que lorsqu'il m'aurait été démontré que le rétablissement de la Monarchie est une chimère.

On m'affirme que j'ai obtenu un éclatant succès. Il paraît que je suis orateur. C'est une révélation qui s'est faite à tout le monde, hormis à moi-même. J'étais ému, j'avais un voile sur les yeux et sur les oreilles. Je ne voyais mon auditoire que comme à travers un brouillard et je ne m'entendais pas. Je ne sais guère ce que j'ai dit. Il me revient de toutes parts que c'était très-éloquent.

28 juillet.

Mon concurrent a rendu ma tâche facile. Dans toutes les communes où je passe et où il m'a devancé, je recueille les souvenirs de ses exagérations et de ses violences et la

déplorable impression qu'elles ont produite. Étranger au pays, il n'inspire confiance à personne. Il a fallu les ordres formels envoyés de Paris, pour l'imposer aux radicaux. Mais les radicaux sont rares dans cet heureux département. Partout où j'arrive, les hommes les plus estimés viennent à ma rencontre, me serrent la main et me promettent leurs voix. Les républicains modérés eux-mêmes me disent :

— Vous, du moins, nous vous reconnaissons. Vous êtes du pays. Nous voterons pour vous, car nous savons bien que c'est l'intérêt de la France seul qui guidera votre conduite.

Je ne tromperai pas cette confiance. Si la Monarchie est possible, je serai parmi les plus ardents à en hâter l'avénement. Mais, s'il est démontré que la personne et les doctrines du comte de Chambord sont un obstacle à la restauration, je soutiendrai loyalement le gouvernement de la République, dût-il passer de l'état provisoire à l'état définitif. Tel est l'engagement que je prends

devant les électeurs comme devant ma conscience. Je le tiendrai.

8 août.

Les élections ont lieu aujourd'hui. A six heures, ce soir, mon sort sera décidé. Plus ce moment approche, et plus je me sens attristé par la probabilité du succès. Si mon échec ne devait être l'échec d'une grande et noble cause, je formerais des vœux pour que mon concurrent l'emportât sur moi. Les quinze jours qui viennent de s'écouler, passés dans l'agitation et dans la fièvre, ne sont pas faits pour modifier mes idées et mes goûts.

J'ai vu les passions les plus violentes aux prises, les malentendus se continuer, la calomnie érigée en système et les ambitions se déchaîner sur mon nom, comme sur celui de mon rival. Je ne suis pas encore nommé et, déjà, je suis accablé de sollicitations et de demandes, les unes réclamant un secours, les autres un bureau de tabac, celles-ci la grâce de malheureux condamnés, celles-là

la croix de la Légion d'honneur. Combien compte-t-on de gens désintéressés parmi ceux qui déposent, en ce moment, dans l'urne, un bulletin portant mon nom? Qu'attendent de moi tous les autres? Quelles espérances chacun d'eux a-t-il fondées sur mon élection?

Ce matin, j'ai fait condamner ma porte et donné des ordres formels pour que personne ne fût reçu au château. J'entends passer une journée libre et seul. Je veux oublier que mon destin s'agite, m'épargner des appréhensions et des angoisses. Je vais relire la correspondance de mon père et remonter, en la relisant le cours de mes souvenirs les plus chers.

8 août, minuit.

La maréchale avait raison, en me prédisant le succès. Les électeurs m'ont donné la victoire, une victoire éclatante, dans laquelle le nombre de mes partisans dépasse de plusieurs milliers de voix celui de mes adversaires. Le candidat parisien vient de

partir honteux et confus, laissant aux membres de son comité le soin de rechercher s'il ne s'est pas commis, pendant la durée du scrutin, quelque irrégularité pouvant annuler l'élection. Les recherches de ces Messieurs seront vaines. Tout s'est accompli, grâce à la prudence de mes amis, avec ordre et avec calme.

A dix heures, un billet du préfet m'a fait connaître le résultat. Le gendarme qui m'apportait ce billet m'a appris qu'il avait dépassé sur la route des groupes nombreux et bruyants, parmi lesquels mon nom cent fois répété était acclamé avec enthousiasme.

— Je crois, monsieur le marquis, a-t-il ajouté, que ce sont vos électeurs de Laurières qui vous apportent leurs félicitations.

C'est donc fini. Je ne m'appartiens plus. Je viens de me donner un maître ou plutôt des milliers de maîtres. Ils veulent aujourd'hui célébrer ma victoire et je dois les accueillir. Quelque jour, ils célébreront ma défaite avec la même ardeur, mais au moins ils ne m'imposeront pas leur présence.

J'ai fait ouvrir les grilles du parc et dresser en hâte quelques tables sur les pelouses. Dix minutes après, cinq cents personnes franchissaient le seuil de ma demeure, aux cris de : « Vive le marquis de Boisguerny ! Vive notre député ! » J'ai été harangué par les notables de Laurières, et ma misanthropie d'un instant n'a pas tenu devant les sympathiques accents consacrés à la mémoire de mon père par l'orateur qui me complimentait. J'ai remercié ces braves gens. Puis le vin a circulé, les toasts se sont succédé. La nuit était tiède, embaumée, charmante et c'est au clair de lune que j'ai subi cette première épreuve de ma vie publique.

5 novembre.

L'Assemblée nationale reprend la semaine prochaine ses travaux interrompus il y a trois mois. Je suis arrivé à Paris depuis quatre jours. Mon homme d'affaires m'y avait précédé pour préparer mon installation. Grâce à lui, j'habite un confortable petit hôtel dans le voisinage de l'Arc de Triomphe

et j'en suis devenu le propriétaire. Goudard a très-habilement mené cette opération.

L'hôtel appartenait à une Anglaise, célèbre dans le monde galant, qui le tenait de la générosité d'un prince du Nord, ardent et léger. Elle y avait accumulé, comme dans un musée, des objets d'art et des meubles de prix, qu'elle devait à d'autres donateurs non moins empressés que le prince à lui plaire. Elle voulait offrir aux Parisiens, cet hiver, des fêtes qui auraient réuni dans son salon tous les adorateurs qu'elle compte dans les deux mondes. Malheureusement, elle a été mêlée, tout à coup, à un abominable scandale, à je ne sais quelle histoire de lettres vendues et divulguées. Le préfet de police lui a fait ordonner de quitter la France, en lui accordant quinze jours pour liquider ses biens et disparaître. Elle a sollicité sa grâce d'abord, des délais ensuite; mais le scandale avait eu trop d'éclat, les plaignants occupaient une situation trop haute pour que l'indulgence fût permise. Le préfet a été inflexible.

La semaine dernière, l'hôtel a été mis en vente. Goudard l'a appris Il s'y est rendu et, après avoir procédé à une visite minutieuse, il a fait pour l'hôtel et le mobilier une offre qui, refusée le premier jour, a été acceptée le lendemain. Voilà comment j'ai pignon sur rue à Paris. Goudard a eu le bon goût d'envoyer à la salle des ventes une partie des meubles, qu'il a rapidement remplacés, de manière à changer la physionomie intérieure de l'hôtel, sans disperser les richesses artistiques qui s'y trouvent.

C'est dans une ravissante salle à manger dont le plafond et les murs ont été peints par Gustave Doré, qu'hier au soir, j'ai donné à diner aux cinq députés des Côtes d'Ouest. Deux d'entre eux siégent au Centre Gauche. Jadis orléanistes, ils sont aujourd'hui républicains. C'est M. Thiers qui les a convertis. Il est devenu leur idole et compte en eux des partisans aveugles et toujours dociles.

Mes autres collègues appartiennent, l'un à l'Extrême Droite, l'autre au Centre Droit, le troisième au groupe bonapartiste. Ils sont

tous loyaux et sincères. Ils méritent qu'on les estime, malgré la divergence de leurs opinions. Ils ont l'habitude de se réunir une fois par mois, dans un restaurant, pour discuter au dessert les intérêts de leur département. Il a été décidé que, désormais, j'assisterais à ces réunions d'où la politique est rigoureusement bannie.

Je dois une mention spéciale à l'un d'eux, Charles Rigoud, parce que c'est vers lui que je me sens surtout attiré. Il vote avec le Centre Droit. Ses idées sont donc conformes aux miennes. Il a souhaité passionnément mon élection. Il m'a accueilli avec enthousiasme, après m'avoir soutenu avec zèle. En outre, il est jeune, tolérant, sans parti pris ; il m'a offert de me servir de parrain auprès des députés qui sont ses amis.

Après le dîner, nos autres collègues étant partis, il s'est trouvé seul avec moi. Entre deux cigares, nous avons causé de l'état des esprits dans l'Assemblée et Rigoud m'a fait, avec beaucoup d'entrain, la description du milieu dans lequel je vais me trouver.

— Cette assemblée, m'a-t-il dit, est composée d'honnêtes gens, tous bien intentionnés, mais victimes, comme le pays lui-même, des malentendus et des divisions dont chacune de nos révolutions a jeté la semence parmi les Français. Nous vivons sous l'empire du pacte conclu à Bordeaux; mais ce pacte, c'est le provisoire, c'est-à-dire un état précaire, résultant des craintes qu'entretient dans les esprits l'incertitude du lendemain. Sur ce terrain, on s'entend encore, parce qu'il permet à tous les partis de conserver leurs espérances. Mais, parle-t-on de passer du provisoire au définitif, chacun d'eux présente sa combinaison, en la proclamant la meilleure. Malheureusement, pour en faire accepter une, il faudrait une majorité, et dans cette Chambre il n'y a pas de majorité pour fonder un gouvernement définitif. Voilà où nous en sommes. M. Thiers puise sa force dans cette situation. Il en profite pour assurer peu à peu l'établissement de la République, en faveur de laquelle il s'est prononcé, d'abord, parce

qu'elle existe, ensuite, parce qu'il se figure qu'elle le maintiendra toujours au pouvoir et qu'il aura la puissance d'en fermer l'accès aux républicains trop ardents.

— Mais la restauration monarchique est-elle réalisable ? demandai-je.

— Oui, mais à plusieurs conditions. Il faut d'abord que M. Thiers renonce à gouverner avec la Gauche, ou que, s'il persiste dans cette politique d'équilibriste qui consiste à céder, tous les jours, aux appétits révolutionnaires une part des intérêts conservateurs, et à traiter sur le même pied le parti monarchique et ceux que ce parti considère comme ses ennemis, on l'ait renversé. Il faut ensuite que la Droite abandonne ses préventions contre les princes d'Orléans et que ceux-ci se réconcilient publiquement avec le chef de leur maison. Il faut enfin que les hommes les plus modérés du Centre Gauche unissent leurs efforts aux nôtres. Ces conditions, j'en suis certain, se réaliseront. M. Thiers viendra à nous ou nous le briserons. Les princes aiment passionnément

leur pays. Parmi eux, il n'en est pas un qui ne soit résolu à repousser la couronne, si elle lui était offerte au mépris du droit héréditaire. Ils proclameront eux-mèmes ce droit, à l'heure propice, par quelque acte éclatant. Alors, il deviendra possible de détacher diverses voix du Centre Gauche, si c'est nécessaire, pour assurer la restauration monarchique. Cela fait, les destinées de la France et de la royauté seront dans les mains du comte de Chambord.

7 novembre.

Il y a huit jours, avant de quitter Laurières, je suis allé faire mes adieux à ma chère maréchale. Elle m'a remis une lettre pour sa cousine la duchesse de Maugiron. J'ai porté cette lettre, avant-hier, dans l'après-midi, et comme la duchesse était absente, je la lui ai laissée avec ma carte. Hier matin, un billet rose d'une écriture un peu virile, mais gracieuse, signé Christine de Maugiron, est venu me prévenir que la duchesse serait chez elle ce soir, « et heureuse de rece-

voir le fidèle ami de la maréchale Fourquevaux. »

S'il faut ajouter foi aux renseignements que la maréchale m'a donnés sur sa petite cousine, ainsi qu'elle la nomme, la duchesse est une femme jeune, belle et riche, qui a tenté, non sans succès, d'avoir un salon, comme il en existait autrefois, sous la Restauration et sous Louis-Philippe. Pour parvenir à son but, elle a eu de terribles obstacles à vaincre. Le principal de tous, c'est qu'elle n'appartenait pas au monde sur lequel elle voulait régner. Elle est issue d'une famille bourgeoise de la Normandie. Son père était armateur et le duc de Maugiron l'a épousée pour sa grande fortune plus encore que pour ses beaux yeux. En outre, à peine mariée, elle a eu la douleur de voir son mari atteint d'une paralysie du cerveau, fruit, dit-on, de ses longues débauches et qui l'a rejeté, à quarante-cinq ans, dans l'enfance. Il a vécu longtemps, dans les terres de sa femme, aux mains de deux serviteurs qui lui rendaient les soins qu'exigeait son état.

L'an dernier, la mort l'a délivré d'une existence dont il ne pouvait même plus comprendre la dégradation.

La duchesse s'est donc trouvée seule, à vingt-cinq ans, privée de son protecteur naturel, exposée aux périls dont le monde menace la jeunesse et la beauté, et surtout au plus redoutable de tous, la calomnie. Avec une vigueur d'esprit rare, elle a lutté contre ces difficultés coalisées et les a déjouées. Pour empêcher les propos malveillants, elle a prié le vice-amiral de Narvajeac, oncle de son mari, vieillard de soixante-huit ans, vert encore et universellement respecté, de vivre dans sa maison. Puis, à force d'esprit et d'habileté, elle a fait tomber les préventions que sa naissance avait élevées autour d'elle et menaçait d'y maintenir. Enfin, grâce à l'étendue de son instruction, à l'élévation de son intelligence, grâce surtout à sa séduction, elle est parvenue à se créer un cercle d'hommes éminents par leur nom, leur position ou leur talent.

Rigoud, qui connaît la duchesse, prétend

qu'elle n'est point aussi sévère pour elle-même ni aussi éprise d'idéal que ses amis se plaisent à le dire, qu'elle a un cœur sensible et qu'il existe, quelque part, un homme assez heureux pour l'avoir fait palpiter et pour avoir entendu, dans cette bouche aristocratique, l'ardent langage de l'amour. Il est difficile de savoir si cette assertion est une vérité; mais qui voudrait reprocher à la duchesse une faiblesse qu'excuseraient après tout la tristesse et l'abandon de sa vie d'épouse?

L'hôtel de Maugiron est situé dans la rue de Lille, où il a son entrée. Ses jardins s'étendent jusqu'au quai d'Orsay, non loin de l'ambassade d'Espagne. Ils sont bordés par une large terrasse plantée de marronniers, qui domine la Seine et d'où l'œil embrasse les deux rives du fleuve, du Louvre au pont des Invalides. La duchesse reçoit presque tous les jours. Ses soirées sont fort courues. Le faubourg Saint-Germain y vient pour elle; beaucoup d'officiers de marine y viennent pour l'amiral de Narvajeac. On y ren-

contre encore des membres du corps diplomatique, des personnages officiels, des savants, des écrivains, quelques artistes, peintres et sculpteurs. Ce monde élégant et intelligent lui forme une cour, que toutes les femmes lui envient.

Hier au soir, à dix heures, un valet de pied m'annonçait à l'hôtel de Maugiron. Une porte s'est ouverte à deux battants devant moi et je me suis trouvé dans une pièce longue et large, remplie de tableaux et de statues, brillamment éclairée et dans laquelle semblaient perdues une douzaine de personnes, hommes et femmes, formant deux groupes. Au milieu de l'un d'eux, la duchesse se tenait debout. Je l'ai reconnue, ou plutôt je l'ai devinée, parce qu'en entendant prononcer mon nom, elle s'est retournée et est venue, souriante, à ma rencontre. Mon regard l'a, en quelque sorte, embrassée toute entière. Elle a vingt-huit ans, une grâce exquise et puissante, le visage d'une blancheur mate, avec des traits réguliers et charmants, et une soyeuse chevelure blonde, qui s'allonge en bandeaux

contre les joues et se noue, sur la nuque, en une torsade épaisse. Ses yeux sont doux et bleus. Mais, dès qu'elle s'anime, ils rayonnent d'un éclat surprenant.

Elle portait une robe en velours bleu, à longue traîne, dont le corsage laissait voir ses épaules et ses bras. Dans ses cheveux, ni diamants, ni fleurs; pour principale parure, sa beauté calme et forte. Mais, ce qui la rendait séduisante au delà de ce que la plume peut exprimer, c'est l'attitude, un peu abandonnée, de ce corps souple sous la peau duquel court un sang ardent et pur.

— Monsieur, j'aime tendrement la maréchale Fourquevaux, m'a-t-elle dit. Vous qui êtes un peu comme son fils, vous trouverez en moi, non pas une mère, non, n'est-ce pas? pas une mère, a-t-elle fait en souriant, mais une amie dévouée.

En prononçant ces paroles, elle m'a tendu sa main droite sur laquelle j'ai posé mes lèvres.

— La maréchale, a-t-elle ajouté, vous recommande à moi, avec d'irrésistibles accents,

comme si ses désirs ne devaient pas être des ordres, et me supplie de vous conseiller, de vous aider. Me voilà prête ; mais il suffit de vous voir pour deviner que vous arriverez bientôt au point où l'on n'a besoin ni d'aide, ni de conseils.

Le fait est qu'avec ma taille, ma moustache fauve, mes cheveux un peu crépus, mes yeux énergiques, je ne donne qu'imparfaitement l'idée d'un homme pour lequel il y a lieu de solliciter la protection d'une femme. J'ai remercié la duchesse de son langage et je lui ai dit que, quoi qu'elle en pût penser, ses avis me seraient nécessaires.

— Soit ! m'a-t-elle répondu, je vous en donnerai, quand vous les demanderez.

Elle m'a présenté à son oncle, aux mains duquel elle m'a laissé ensuite pour recevoir ses visiteurs qui arrivaient, nombreux. A onze heures, il y avait environ cent personnes dans les salons. Rigoud, qui est venu un peu tard, m'a fait connaître tous nos collègues présents. J'ai vu là le duc de Broglie, à qui son nom et ses talents assurent une grande

influence dans la Chambre et qu'on se plaît à considérer comme l'organisateur de la lutte qui va s'engager contre M. Thiers ; le baron de Larcy, vieillard aimable que le président a fait ministre pour donner à la Droite un gage de ses sentiments conservateurs, et qui ne dissimule pas combien il regrette d'être condamné à rester dans un ministère où se trouvent certains hommes qu'il tient pour les ennemis de ses doctrines ; le duc d'Audiffret-Pasquier, nature ardente, passionnée, président de la Commission des Marchés, instituée pour faire rendre gorge à ceux qui, durant la guerre, se sont enrichis au mépris des lois et aux frais du Trésor obéré. J'ai longuement causé avec lui. Il m'a dit un mot qui m'a frappé par l'éloquence et la netteté avec lesquelles il m'a révélé, d'un trait, ce cœur généreux. Je faisais allusion aux ennemis qu'il s'est faits par son courage, comme par l'accent de ses opinions, et dont les colères trouvent un écho dans certains journaux.

— Ma foi, s'ils me haïssent, tant pis pour

eux ! s'est-il écrié. Pour moi, je ne le leur rendrai pas. Je ne sais pas haïr. La haine me coule entre les doigts.

J'ai été présenté encore au duc de Bisaccia, grand seigneur, au visage fier, un peu solennel, qui a toujours l'air de regretter, dans le cadre étroit du régime républicain, les splendeurs de la cour de Louis XIV. Il causait avec deux jeunes gens, dont l'un avait la main droite mutilée et couverte d'un gant. Rigoud me les a nommés. Celui qui est blessé se nomme Casenove de Pradines. Sa blessure date de la guerre, pendant laquelle, engagé dans les rangs des zouaves pontificaux, il se battit comme un héros. L'autre est le marquis de Castellane. Je l'ai reconnu, car nous nous étions rencontrés, il y a deux ans, à Tours, quand j'allai réclamer des armes à la délégation du Gouvernement de la Défense Nationale, pour les mobilisés des Côtes d'Ouest.

Cette soirée m'a permis de lier des relations avec la presque totalité des chefs de la majorité. Il était plus de minuit, quand

j'ai quitté l'hôtel de Maugiron. Au moment où j'allais sortir du salon, j'ai été rejoint par la duchesse.

— Il m'a été impossible de causer ce soir avec vous, m'a-t-elle dit. Vous me devez des confidences et vous me les ferez demain, en venant dîner avec moi. Nous serons en famille.

8 novembre.

Journée bien remplie, et grâce à laquelle je commence à connaître le terrain sur lequel je vais m'aventurer. Ce matin, à dix heures, j'étais en conférence avec mon homme d'affaires, Goudard, qui reste auprès de moi en qualité de secrétaire. Nous nous occupions à dépouiller un volumineux dossier de lettres d'électeurs, qui sollicitent mes bons offices et ma protection auprès du gouvernement, quand tout à coup mon collègue Rigoud est entré comme une bombe.

— Mon cher marquis, m'a-t-il dit, je vous enlève.

— Où me conduisez-vous ?

— A Versailles, où les membres du Centre Droit se réunissent, afin de se concerter sur la conduite qu'il convient de tenir durant la session qui commence.

— Mais je ne fais pas encore partie du Centre Droit, ai-je répondu.

— Justement, et comme vous devez en faire partie, c'est aujourd'hui qu'il faut vous inscrire et vous présenter.

J'ai suivi Rigoud. Il avait sa voiture à ma porte.

En quelques minutes, nous avons été rendus à la gare Saint-Lazare. Dans la salle des Pas-Perdus, se trouvaient déjà des députés, au nombre de soixante environ. J'ai reconnu parmi eux plusieurs de ceux que j'ai vus, hier au soir, chez la duchesse de Maugiron. Ces soixante-là faisaient du bruit comme deux cents. L'éclat des voix et le bruit des pieds sur les dalles résonnaient sous la voûte haute et profonde. Quelques sergents de ville, mêlés aux curieux, protégeaient contre toute indiscrétion les groupes animés des représentants, au travers des-

quels se jetait parfois un flot de voyageurs arrivant par la ligne d'Auteuil, ou par celle de Saint-Germain, et qui traversait la salle, courant, pressé, sans voir. Les discoureurs laissaient passer le flot et recommençaient leur entretien, quand il avait disparu. C'étaient, à chaque instant, les joyeuses exclamations et les poignées de main de gens qui se revoient après une longue absence. Rigoud me tenait le bras et me présentait aux nouveaux venus, auxquels il me nommait.

Ce qui m'a frappé, c'est l'exaspération de tout ce monde contre M. Thiers. On l'accuse d'organiser la République contre les conservateurs, de s'appuyer sur les rouges. On lui fait un grief de la présence de M. Jules Simon dans le gouvernement et des opinions avancées de son secrétaire, M. Barthélemy Saint-Hilaire, un savant helléniste qui s'entend mieux, paraît-il, à traduire Aristote, qu'à faire de la politique. J'ai constaté aussi une certaine aigreur contre le comte de Chambord. Les amis des princes d'Orléans, qui depuis dix-huit mois travaillent ardemment

à opérer un rapprochement entre lui et ses cousins, prétendent qu'il éloigne sans cesse cette réconciliation solennelle.

— On cadenasse la porte toutes les fois que nous voulons entrer, dit une voix près de moi.

Comme la Droite tenait aussi une réunion préparatoire, le train a emporté un très-grand nombre de députés. Dans le wagon où Rigoud m'a fait monter, se trouvaient déjà le duc Decazes, le vieux général Miroël, M. Bocher et M. Lambert de Sainte-Croix. J'étais en plein milieu orléaniste. Mais, dès les premiers mots de l'entretien, j'ai recueilli un trait que j'avais relevé déjà dans le langage du duc d'Audiffret-Pasquier : c'est que, pour ces esprits éminents, la monarchie n'est réalisable que par l'accord du chef de la maison de France avec sa famille. La fusion est le but que tous se préoccupent d'atteindre.

Le duc Decazes, dont le fin visage respire la bienveillance, a allumé un cigare, m'en a offert un et m'a parlé en termes touchants de

mon père, qu'il a connu à la Chambre des pairs, où le sien fut longtemps grand référendaire.

— J'étais bien jeune, m'a-t-il dit; mais j'ai conservé le souvenir de la bonne grâce et de l'amabilité du marquis de Boisguerny. Vous trouverez parmi nous beaucoup de ses amis.

Pendant ce temps, Lambert de Sainte-Croix faisait le tableau assez piquant d'un banquet qui a eu lieu récemment à Chambéry et où Gambetta a prononcé un discours. Il décrivait, en les caricaturant avec esprit, les invités, le menu, l'orateur. On riait. La conversation est devenue générale, tour à tour grave et gaie. Nous nous sommes trouvés à Versailles, sans qu'elle ait été interrompue un seul instant.

A l'arrivée, une jeune femme, aux cheveux châtains, au visage rieur et hardi, est descendue du wagon qui suivait le nôtre. Rigoud s'est élancé pour lui offrir la main.

— Madame de Rochebrie! s'est-il écrié. Quoi! Madame, vous étiez dans le train! et

je n'ai pas eu le bonheur de voyager avec vous. Je ne m'en consolerai jamais.

Elle a répondu avec un joli rire que, venue à la dernière minute, elle n'avait eu que le temps de se jeter dans un wagon, sans choisir.

— Cela ne m'a pas porté bonheur, a-t-elle ajouté ; imaginez que j'ai voyagé seule avec....

Elle n'a pas prononcé le nom, car celui qu'elle désignait descendait derrière elle. C'était un personnage laid, sale, mal vêtu, un chapeau mou sur l'oreille, un pur produit de Belleville. Il a passé entre nous, le front haut, impertinent, et s'est perdu dans la foule.

— Ce beau monsieur appartient à l'Extrême Gauche, m'a dit Rigoud. Toutefois, pour la réputation de son parti, il convient d'ajouter qu'il y est seul de son espèce. Ses allures, sa tenue, ses manières choquent jusqu'à ses amis politiques. Mais ils n'osent rien en laisser paraître devant lui, car il est plus influent qu'aucun d'eux sur le suffrage universel.

— J'espère, madame, que vous avez eu des égards pour lui, a repris Lambert de Sainte-Croix qui s'était approché. Vous lui devez le respect. C'est un fruit du peuple souverain.

Mes autres compagnons de route s'avançaient à leur tour pour saluer madame de Rochebrie. Rigoud, fidèle à son rôle de parrain, m'a nommé à elle. J'ai eu, comme tout le monde, un sourire, une poignée de main, familière, bon garçon. Nous marchions sur le quai de la gare, lentement, un peu pressés autour d'elle. De tous côtés, on s'inclinait.

— Vous reprenez possession de vos États, madame, a dit galamment le général Miroël qui lui avait offert le bras. Vos sujets vous rendent hommage. Mais il n'y a pas séance aujourd'hui. Que venez-vous faire à Versailles?

— Je vais voir la marquise de Chanzay, qui est arrivée hier du Morvan.

Nous étions dans la cour de la gare. Une voiture l'attendait. Elle nous a adressé ses adieux dans un sourire et a disparu.

— Voilà un brillant rayon de soleil, ai-je dit à Rigoud, qui m'entraînait vers l'hôtel des Réservoirs, où nous devions déjeuner avant la réunion. Si la vie parlementaire est souvent éclairée par d'aussi doux yeux, nous ne sommes pas à plaindre. Qui est cette jolie personne?

— La baronne de Rochebrie, la femme d'un de nos collègues, Suédoise d'origine, mais élevée à Paris, dans la famille de sa mère. Elle n'a pas d'enfants et s'est prise d'une belle passion pour la politique. Elles sont comme cela une demi-douzaine qui ne manquent pas une séance. Quoique appartenant au parti royaliste, elles cajolent à qui mieux mieux M. Grévy, et l'austère président leur offre galamment des billets autant qu'elles en souhaitent. Je crois même que la baronne n'en a plus besoin. Elle a ses entrées dans la tribune présidentielle. C'est d'ailleurs une femme charmante, aimée, honorée, qui mérite le dévouement de ses amis comme le respect du monde. Vous dînerez chez elle, mon cher, et vous

verrez dans son salon la plupart des hommes politiques de ce temps. Elle vous invitera même à passer quelques jours de l'automne à son château de Maillanne, en Provence. Comme la marquise de Chanzay, comme la jolie madame Dulaure, comme la vicomtesse d'Athol, elle appartient au petit groupe des habituées de nos séances que nous appelons entre nous « les tricoteuses de la Droite », par allusion aux habituées de la Convention, avec lesquelles, vous avez pu le voir, elles n'ont d'autre trait de ressemblance que leur goût pour les débats parlementaires.

Quand nous sommes entrés dans la grande salle de l'hôtel des Réservoirs, elle était pleine. La présence du gouvernement à Versailles appelle dans la triste et solitaire cité de Louis XIV des fonctionnaires et des solliciteurs qui l'ont transformée en une ville animée et vivante. Je suivais Rigoud entre les tables, cherchant avec lui deux places vides. Nous les avons enfin trouvées, auprès de deux vieillards dont l'un mince, grand, chauve, avait un visage fin et doux, tandis

que l'autre, plus petit, large d'épaules, un peu trapu, ressemblait, avec son épaisse moustache blanche, à un officier, cerveau brûlé, batailleur, apaisé cependant par l'âge et les fatigues des grandes guerres. Rigoud les a salués sans dire un mot. Ils l'ont imité. Il ne m'a pas présenté. Nous avons déjeuné, pressés, silencieux, gênés par le voisinage de ces vénérables personnages, dont nous avions évidemment interrompu l'entretien.

— Qui sont-ils ? ai-je demandé à Rigoud en quittant la table.

— Deux des enfants terribles du parti royaliste, M. de la Rochette et M. de Franclieu. Avec le comte de Maignelay, M. Dahirel, M. de Lorgeril et deux ou trois autres, ils forment le parti le plus avancé de l'Extrême Droite, sur laquelle ils exercent malheureusement quelque influence. Leurs intentions sont loyales ; il sont dévoués jusqu'à la mort à la royauté et à l'héritier légitime du trône. Néanmoins, par leur radicalisme, leur intolérance, et surtout par leurs soupçons contre ceux qui ne les imitent pas et les désapprou-

vent, ils sont devenus le fléau qui menace nos espérances et empèche l'alliance entre les divers groupes du parti monarchique.

La réunion du Centre Droit avait lieu à l'hôtel du Petit Vatel, voisin des Réservoirs. L'histoire parlementaire actuelle tient en partie entre ces deux auberges. Rigoud m'y a conduit. J'ai vu là, presque au complet, le groupe des députés dont je deviens dès à présent l'allié. . . . .

. . . .

... En quittant la réunion, tandis que Rigoud retournait à Paris, je suis allé m'inscrire chez M. Grévy. Il ne s'est pas encore montré à Versailles. Chez M. Thiers, j'ai été plus heureux. Après avoir pris ma carte, l'huissier m'a fait entrer à gauche, en haut de l'escalier, dans un petit salon qui reçoit le jour d'une vaste croisée donnant sur le jardin. Par une porte ouverte, mes yeux plongeaient dans la pièce voisine, carrée et claire. Dans cette pièce, une jeune femme, dont les vètements étaient couverts d'une ample blouse en lustrine noire, peignait, ou plutôt retouchait une

toile sur laquelle j'ai reconnu le portrait de M. Thiers. Tandis que je regardais de loin l'artiste et son œuvre, j'ai entendu un bruit de pas. Je me suis retourné. C'était le président. Il a passé devant moi, inclinant à peine la tête, bien que je l'eusse respectueusement salué, et est allé droit au tableau, en disant :

— Mademoiselle Jacquemart, nous ne travaillerons pas aujourd'hui.

— Oh ! monsieur le Président, je ne vous demande que dix minutes, le temps de retoucher les yeux.

— Comment ! dix minutes ! mais, c'est impossible. Je suis obligé d'aller à Satory assister à des expériences d'artillerie.

Un imperceptible sourire a passé sur les lèvres de l'artiste. Elle s'est remise au travail, sans perdre son temps à solliciter de nouveau. Pour moi, j'attendais toujours, debout dans l'embrasure de la porte, impressionné par le regard du Président, lumineux sous ses lunettes, par sa tournure jeune, son geste vif, sa parole pétulante sous une voix grêle, monotone, brisée. M. Thiers a fait un

pas de mon côté. Mais, en ce moment, un homme au visage assez fin, aux cheveux gris, vêtu de noir et traînant la jambe, est entré, tenant dans les mains une liasse de papiers.

— Qu'est-ce encore, cher Saint-Hilaire? a demandé M. Thiers.

M. Barthélemy Saint-Hilaire s'est approché du Président et, lui montrant les papiers qu'il avait apportés, il a prononcé quelques mots à voix basse. Le Président a répondu par un mouvement d'impatience, en s'écriant avec vivacité :

— Mais, c'est impossible, mon cher; je ne peux pas être partout à la fois, non, je ne peux pas. On m'attend à Satory; mademoiselle Jacquemard me demande dix minutes; vous en exigez cinq; voilà M. le marquis de Boisguerny, notre nouveau collègue, qui désire m'entretenir quelques instants, ce qui est très-naturel. Vraiment, je n'y peux suffire. Vous me reparlerez de cette affaire.

Le dévoué secrétaire allait s'éloigner; mais M. Thiers lui a prestement enlevé le

dossier, l'a feuilleté d'une main fébrile, lisant par-dessus ses lunettes; puis il a dit, en haussant les épaules :

—Envoyez cela à Dufaure! Il s'en occupera.

Il m'a tendu la main et m'a adressé la parole en ces termes :

— Je vous ai fait attendre, pardonnez moi. Vous pouvez juger que ma vie n'est pas une sinécure. Je suis ravi de vous voir et désolé de ne pouvoir vous garder longtemps aujourd'hui. Votre élection m'a fait plaisir, quoique vous ne soyez pas, m'assure-t-on, disposé à siéger parmi mes amis. Mais votre concurrent était un fou furieux et, certainement, je vous préfère à lui, ne serait-ce qu'en souvenir de votre père, que j'ai beaucoup connu. Votre père, un brave homme! En 1840, aux Pairs, il a voté contre moi. Il a eu tort, et nous nous sommes mieux compris dix ans plus tard, dans les assemblées de la République. Il est vrai que nous étions en présence d'autres périls. Enfin, ne l'imitez pas dans ses votes de 1840. Ne vous prononcez pas à la légère contre moi.

— Mais, monsieur le Président, je n'ai aucun parti pris.

— Oui, sans doute, mais vous vivez dans un milieu qui ne m'honore plus de sa confiance, qui a fait de moi sa bête noire, pour qui je suis le bouc émissaire sur lequel on veut faire peser les fautes des autres et les fatalités intérieures. On vous imposera le parti pris. Vos amis sont intolérants, intolérants et ingrats. Ils ne viennent plus me voir ; non, ils ne viennent plus : ni les vieux, d'anciens amis, pourtant, d'anciens compagnons de nos luttes parlementaires ; ni les jeunes, ceux que j'ai vus naître et fait sauter sur mes genoux ; et ils vous blâmeront, s'ils savent que vous m'avez fait une visite.

— Oh ! monsieur le Président, vous vous méprenez, je vous assure.

— Non ! non ! ils m'en veulent, je le sais bien ; ils m'en veulent de faire la République. Eh ! mon Dieu, je ne l'ai pas cherchée, la République. Je ne l'ai pas faite. Je l'ai trouvée toute faite. Elle s'est imposée à moi. J'aurais bien mieux aimé la Monar-

chie, la Monarchie unie. Avez-vous le secret pour la faire? L'avez-vous? quelqu'un l'a-t-il? moi, je ne l'ai pas. Si quelqu'un l'a, qu'il vienne. Je lui céderai ma place, cette place que je ne voulais pas plus que je ne voulais la République, où je m'use, où je me brûle, où je ruine ma santé; oui, je la lui céderai, je retournerai à mes chères études.....

Il parlait ainsi, sans me permettre de placer un mot, debout, posant à son insu devant mademoiselle Jacquemart qui mettait merveilleusement à profit le temps qu'il me consacrait.

— Ne prenez pas de résolution sans avoir causé avec moi, a-t-il continué. Défiez-vous de l'esprit de parti et songez à la France. La République existe, elle est le gouvernement légal. Ceux qui veulent autre chose veulent une nouvelle révolution, la plus redoutable de toutes.

Comme j'ouvrais la bouche pour lui répondre, il a brusquement changé de ton et m'a demandé si je voulais l'accompagner à

Satory. Je me suis excusé, alléguant l'obligation de rentrer à Paris.

— Eh bien, revenez me voir. Nous reprendrons cet entretien.

Il s'est dirigé vers la porte, et j'allais le suivre, quand il s'est adressé au peintre qui travaillait toujours.

— Mademoiselle Jacquemart, ce sera pour demain.

— Oh! j'ai fini, monsieur le Président, pendant que vous parliez là, a répondu l'artiste, souriante.

Alors, il a voulu voir le tableau; il s'est approché, a regardé.

— Cela me paraît très-bien. N'est-ce pas, monsieur de Boisguerny, que c'est très-bien?

Il est enfin sorti. Il a pris des mains de son valet de chambre, sa canne et son chapeau. En descendant l'escalier il est revenu à la défense de sa politique. Ce qu'on lui reproche, c'est d'avoir mérité les applaudissements de la Gauche. Est-ce sa faute si la Gauche se montre plus politique que

la Droite, soutient le gouvernement et comprend le sentiment du pays?

Nous étions en ce moment dans la cour. Le poste était sous les armes. Les tambours ont battu aux champs. M. Thiers m'a de nouveau tendu la main, puis il est monté en voiture.....

9 novembre.

J'ai dîné hier chez la duchesse de Maugiron. Elle m'avait annoncé que nous serions en famille et je comptais ne trouver chez elle que l'amiral de Narvajeac, son oncle. Mais, à ma grande surprise, il y avait deux autres convives, un vieillard et une jeune fille. La duchesse m'a présenté à eux. La jeune fille se nomme Henriette de Maignelay; le vieillard est le comte de Maignelay, son père, mon collègue à la Chambre, élu par le Finistère, un de ceux dont Rigoud m'avait parlé le matin à Versailles, en les désignant comme « les enfants terribles du parti royaliste. »

Les rides de ses traits, la maigreur de ses

mains, la blancheur de ses cheveux qui tombent en longues boucles sur ses épaules et donnent à sa physionomie un aspect vénérable, révèlent un grand âge. Toutefois, deux traits dans sa personne, la vivacité de son regard qui s'anime aussitôt qu'il parle, et la fine élégance de sa taille droite et haute, indiquent qu'il lutte victorieusement contre la vieillesse et les infirmités qu'elle traîne à sa suite. Il a quatre-vingt-quatre ans. Il est l'un des doyens de l'Assemblée nationale. Mais parmi les jeunes de cette assemblée, il n'en est pas un qui soit plus ardent ni plus passionné que lui. Sa première parole a été pour m'apprendre qu'il avait été l'ami de mon père, et qu'il serait heureux de me voir lui ressembler.

— Il était royaliste, très-bon royaliste, m'a-t-il dit, et monseigneur professait pour lui beaucoup de sympathie et d'estime. Moi, je n'avais contre le marquis de Boisguerny qu'un grief. Il penchait un peu trop vers les modérés. Il croyait encore à la pureté d'intention des orléanistes, et fondait quelque

espoir sur cette chimère qu'on nomme la fusion. Enfin, chacun a ses faiblesses. Mais c'était un noble cœur, et vous ne sauriez mieux agir qu'en écoutant les exemples qu'il vous a laissés.

En entendant rendre cet hommage à la mémoire de mon père, je n'ai pu retenir une larme. Je l'ai sentie descendre sur mon visage et mouiller ma moustache. J'ai serré silencieusement la main de M. de Maignelay. Puis, afin de lui cacher mon émotion, je l'ai laissé continuer avec l'amiral un entretien que mon entrée avait interrompu et j'ai adressé la parole à la duchesse, sans trop savoir ce que je lui disais.

— J'espère que vous ne m'en voudrez pas d'avoir étendu ce soir le cercle de la famille, m'a-t-elle répondu. M. de Maignelay est arrivé de Bretagne hier, et comme ma chère Henriette, avant de se réinstaller à Versailles avec son père, désirait aller à l'Opéra, ils sont descendus chez moi.

Elle s'est assise, tout en me parlant, à côté de mademoiselle de Maignelay. Je me

4

tenais debout devant elles et j'ai pu admirer, tout à mon aise, la saisissante beauté de cette jeune fille. Cette beauté ne résulte pas de la régularité de ses traits, car la régularité leur manque et, à les en prendre au détail, quelque grâce qu'offre leur ensemble, ils n'ont pas cette perfection, chère aux statuaires et aux peintres, qui distingue tant de femmes réputées jolies, la duchesse de Maugiron et la baronne de Rochebrie, par exemple. La bouche est grande, le nez un peu fort, le front trop large. Mais ces défauts ne frappent pas. Ils se perdent dans l'éclat et l'expression des yeux d'un bleu si clair qu'il touche au vert. Ces yeux sont largement fendus, piqués de points jaunes, brillants comme des paillettes d'or, voilés de longs cils noirs, avec je ne sais quelle expression d'ardeur sauvage et indomptée. Ils transfigurent la physionomie, en révélant un cœur passionné, inhabile à dissimuler ses ardeurs ou à subir une émotion sans la trahir. Un sang rose et vermeil avive les lèvres trop épaisses peut-être, mais d'un dessin irré-

prochable et qui laissent voir, en s'entr'ouvrant, de belles dents. Les cheveux courant en boucles légères autour du front et des tempes et tombant lourdement sur la nuque ont une chaude couleur rousse, qui tranche vivement sur la blancheur délicate de la peau. Sans le peigne qui contient difficilement leurs ondes dorées, ils descendraient autour du corps et jusqu'aux pieds, ainsi qu'un manteau. Ce visage resplendissant du charme vainqueur d'une jeunesse fière et pure, cette taille élégante et forte à la fois, ce corps qui laisse deviner, par ce qu'il livre au regard, l'harmonie et la perfection de ce qu'il lui dérobe, font de mademoiselle Henriette de Maignelay un type supérieur de beauté humaine, complétée et idéalisée par le rayonnement d'une grande âme, qui s'élance du regard, enveloppant tout entière cette créature de Dieu.

Ce merveilleux ensemble m'est apparu d'un seul coup. En une minute, j'en ai eu la vision complète. Elle m'a si fortement saisi que les traits de cette enchanteresse se sont

gravés dans mon souvenir, avec tous leurs détails, d'une manière ineffaçable. J'ai senti qu'ils prenaient possession de moi, que la minute où j'avais rencontré mademoiselle de Maignelay était inoubliable et mettait une date importante dans ma vie.

Je n'ai jamais aimé. A quelque moment de ma jeunesse que je me reporte, je ne rencontre, en remontant son cours, aucun visage de femme réalisant l'idéal que j'ai rêvé, le portrait de celle à qui j'aurais voulu donner mon cœur. Mes jours ont été calmes, laborieux, solitaires. Les rares caprices qui en ont troublé l'austérité ne se présentent à ma mémoire parés d'aucun des entraînements qui pourraient me convaincre que, lorsque je les ai subis, j'ai connu le véritable amour. Leur éclosion n'a pas été précédée de ces troubles qui bouleversent une existence, dans l'appréhension d'un événement qui va la modifier de fond en comble, en lui donnant un but nouveau. Ils se sont éteints sans me causer une douleur, sans me laisser un regret, et j'ose dire que mon cœur n'a

jamais connu l'émotion violente qui s'est emparée de lui quand mademoiselle Henriette de Maignelay m'a adressé la parole, en levant vers moi son beau regard clair et mystérieux à la fois. Cette émotion, je n'ai pu la dissimuler aux yeux exercés de la duchesse. Un sourire empreint d'une ironie bienveillante s'est dessiné sur ses lèvres, et comme on annonçait le dîner, elle s'est levée et, passant près de moi, elle a laissé tomber dans mon oreille cette phrase railleuse :

— La maréchale ne m'avait pas dit que vous aviez le cœur aussi sensible. Prenez garde! Cette fière et insaisissable beauté n'a que trois adorations : Dieu, son père et le Roi.

Pendant le repas, j'étais assis entre la duchesse et mademoiselle de Maignelay, et tandis que s'engageait autour de moi une conversation politique, mes yeux se perdaient dans la contemplation de cette adorable fille. Elle avait lentement quitté ses gants et j'admirais ses mains de reine, lon-

gues et fines ; puis, c'était son cou gracieux, souple et puissant. Je buvais à longs traits, un peu honteux de ma faiblesse, cherchant à ne plus me trahir, le charme enivrant de sa grâce incomparable.

A ce moment, dans l'entretien que j'entendais sans le suivre, la voix du comte de Maignelay s'est élevée, âpre et perçante.

— Eh bien, amiral, vous en penserez ce que vous voudrez, et je suis bien désolé si cette profession de foi vous déplaît, je tiens pour des malfaiteurs, pour de vulgaires malfaiteurs, entendez-le, tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la révolution de 1830. Les hommes qui ont envoyé Louis XVI à l'échafaud étaient moins criminels que ceux qui ont envoyé Charles X en exil.

— Vous êtes sévère, mon cher comte, s'est contenté de répondre l'amiral.

— Non, je suis juste ! s'est écrié M. de Maignelay. Qu'en dit M. de Boisguerny ?

Tous les regards se sont dirigés de mon côté et, entre tous, j'ai senti celui d'Henriette.

Il me brûlait comme un rayon trop ardent. J'ai compris que de ma réponse dépendait l'opinion que mademoiselle de Maignelay allait se faire de moi, et que j'étais libre, en ce moment, de mériter sa sympathie ou d'exciter sa défiance.

— Je crois, comme M. de Maignelay, ai-je répondu, que les révolutions qui, à diverses époques, ont frappé la monarchie héréditaire sont des crimes.

— Voilà de belles paroles, monsieur! s'est écriée Henriette, en m'interrompant, l'œil brillant, le front superbe, triomphante de mon adhésion au langage de son père.

Je voulais continuer, faire une réserve, ajouter que ces crimes avaient été plutôt le fruit empoisonné des circonstances que la preuve d'intentions mauvaises chez ceux qui les avaient commis. Mais l'enthousiasme d'Henriette m'a fermé la bouche. C'est l'amiral qui a complété ma pensée, croyant n'exprimer que la sienne.

— Il ne faut pas accuser de nos malheurs un seul parti, a-t-il dit, en s'adressant à

M. de Maignelay, et si vous êtes sans indulgence pour les hommes qui ont pris part à des événements que j'entends apprécier avec plus de passion que de justice, ayez du moins le courage de reconnaître que vos amis n'ont pas été moins coupables, oui, vos amis, ceux qui, dans le passé, ont partagé les opinions dont vous faites montre aujourd'hui, ceux qui les professent encore avec vous.

J'ai cru que le royalisme farouche de M. de Maignelay allait se révolter contre cette cruelle appréciation, et la duchesse de Maugiron a eu sans doute la même crainte que moi, car j'ai surpris le regard suppliant qu'elle a jeté à son oncle. Mais M. de Maignelay s'est contenté de sourire, en disant :

— Oh ! je vous vois venir, amiral. Vous allez prétendre, n'est-ce pas, que c'est nous, les hommes de l'Extrême Droite, qui avons tué la Monarchie ? Je connais cet argument. Il n'est pas d'aujourd'hui.

En ce moment, le jugement que j'ai souvent entendu porter par la maréchale Four-

quevaux sur la conduite des ultras sous la Restauration, jugement dont mes études m'ont démontré l'équité, est venu à ma pensée. Il est monté à mes lèvres et j'ai failli le jeter dans le débat. Mais c'eût été encourir la disgrâce d'Henriette et j'ai gardé le silence, tout en rougissant d'une lâcheté qui, pour la première fois, mettait dans ma bouche comme mienne une opinion dont je ne saurais approuver les exagérations. Quant à l'amiral, afin d'arrêter une querelle qui menaçait de s'envenimer, il n'a pas répliqué, et la duchesse s'est hâtée de changer le sujet de l'entretien.

Le dîner ne s'est pas prolongé. Mademoiselle de Maignelay désirait arriver de bonne heure à l'Opéra. Au salon, elle m'a dit d'un accent qui m'a causé un tressaillement :

— Je suis heureuse de penser, monsieur, que la cause à laquelle, mon père a donné sa vie, et pour laquelle moi, je donnerais mon sang, s'il pouvait la faire triompher, trouvera en vous un vaillant et ferme défenseur. Ne soyez pas surpris si je me réjouis quand

je vois grossir le nombre de ses soldats; j'ai eu l'honneur d'être tenue sur les fonts baptimaux par Monseigneur. Oui, a-t-elle repris, en souriant, je suis la filleule du Roi.

La duchesse, qui l'écoutait, a enlacé la taille souple de son amie, et a ajouté, en s'adressant à moi :

— Voilà ce qui vous explique l'ardeur des sentiments royalistes de ma sauvage Henriette. Quand on lui parle de son Roi, elle devient intraitable. Moi, je suis une royaliste éprouvée, n'est-ce pas? eh bien, un jour, elle a voulu briser notre amitié, parce qu'elle ne me trouvait pas assez ardente.

— Ne pas servir de toutes ses forces une cause qu'on aime, c'est la trahir, a répondu Henriette.

Il était l'heure de partir pour le théâtre. La duchesse m'a invité à occuper une place dans sa loge. Sa voiture nous a rapidement conduits. L'amiral nous avait quittés, voyant sa nièce en bonnes mains, pour aller faire un whist au club.

Notre entrée à l'Opéra a fait sensation.

La blonde duchesse, vêtue d'une robe noire, en étoffe légère, toute brodée d'or, sur le fond de laquelle s'accusait la blancheur de ses épaules, était radieuse. Elle attirait les regards par le charme un peu sensuel qui se dégageait d'elle et éveillait le désir. Assurément, elle comptait dans la salle autant d'amoureux que d'admirateurs. Henriette de Maignelay, avec une beauté moins bruyante, plus éthérée et, pour tout dire, moins profane, provoquait des sensations d'une autre nature. Vue de loin, elle doit étonner d'abord plus qu'elle ne séduit et, loin de faire songer à l'amour, appeler le respect. Mais elle excite la curiosité par l'originale expression de sa physionomie, et les lorgnettes se sont dirigées aussi sur elle, tandis que, caché dans l'ombre de la loge, je me laissais pénétrer lentement par sa grâce.

La duchesse a recueilli les hommages des spectateurs en femme accoutumée à les recevoir. Elle est faite à ce frémissement qui traverse une salle, lorsque apparaît dans une loge une de ces créatures privilégiées pour

qui la fortune a greffé sur un nom historique une opulence royale et le port des déesses. Elle a salué ses amis d'un léger signe, à droite et à gauche; puis, se renversant sur le dossier de son fauteuil, elle m'a parlé à voix basse, tandis que mademoiselle de Maignelay s'absorbait dans la contemplation des aventures du docteur Faust et de la naïve Gretchen, sur lesquelles le grand musicien Gounod a jeté, comme on sait, les perles et les diamants de son inspiration.

Est-ce pour m'être agréable que la duchesse m'a parlé de son amie? Est-ce seulement pour me faire connaître peu à peu les êtres nouveaux que chaque jour va mêler à ma vie? Je ne sais; mais, grâce à elle, l'histoire d'Henriette de Maignelay m'est connue maintenant comme si j'y avais été associé.

Henriette a vingt-trois ans. Elle a perdu sa mère en naissant, et a été élevée par son père, dans le château de sa famille, donjon féodal, situé au fond de la Bretagne, sur le bord de la mer. Une institutrice anglaise

secondée par un vieux prêtre, l'abbé de Maignelay, frère du comte, a fait d'elle une femme remarquable par la culture de l'esprit. Jusqu'au moment où son père a été élu député, Henriette n'a quitté la maison paternelle qu'à trois reprises, non, comme on pourrait croire, pour aller à Paris et être présentée dans le monde, mais afin d'accompagner à Frohsdorf le comte de Maignelay qui, tous les ans, va passer quelques semaines auprès de son prince. C'est seulement depuis que le vieux gentilhomme siége à la Chambre, c'est-à-dire depuis deux ans, que sa fille a cessé de vivre dans la solitaire retraite où elle a grandi. Pendant la durée des sessions, M. de Maignelay habite Versailles. Il s'est installé dans la ville royale comme s'il redoutait pour Henriette le séjour de Paris, et sans doute aussi parce qu'il se trouve là parmi les glorieux souvenirs de la Monarchie.

C'est à la prière de la duchesse de Maugiron, devenue son amie, et sous son patronage, qu'Henriette de Maignelay est entrée

dans le monde. On l'idolâtre au faubourg Saint-Germain, où sa beauté comme la paternelle affection du comte de Chambord l'ont mise à la mode en peu de temps. Quoiqu'elle ne doive pas hériter d'une grande fortune, sa main a été fréquemment demandée ; mais jusqu'à ce jour elle a refusé tous les soupirants qui se sont présentés.

J'ai quitté l'Opéra avant la fin du spectacle et j'ai regagné ma demeure, en proie à un trouble inexprimable, le cœur et les yeux remplis par l'image de cette poétique jeune fille. Est-ce l'amour qui vient prendre possession de moi ?

12 novembre.

Hier, première séance de la Chambre.

Je suis parti pour Versailles en nombreuse compagnie. J'ai si bien employé ces derniers jours que, déjà, je connais un grand nombre de mes collègues appartenant au parti conservateur. La vie parlementaire me mettra vite en rapport avec ceux qui siégent à gauche.

D'après ce que j'ai pu constater, il y a dans leurs rangs beaucoup d'hommes spirituels, désintéressés, instruits, déserteurs pour la plupart de l'école monarchique, convaincus par M. Thiers, par ses discours, par son exemple, qu'en professant les opinions républicaines ils travaillent mieux que nous au bonheur du pays. Leur confiance dans l'entêté vieillard est inébranlable, et cette confiance fait notre malheur : car elle les empêche de voir que les intérêts sociaux les plus précieux sont sacrifiés à la République et que M. Thiers méconnaît le génie de la France, son tempérament, ses traditions, ses tendances, non-seulement en se posant comme l'adversaire de la Monarchie, mais encore en tentant de nous ramener aux idoles que nous avons brisées, au système protecteur, à des institutions vieillies et surannées. Ils ne s'aperçoivent pas que le Président est la dupe d'une poignée d'intrigants, de fanatiques et d'ambitieux qu'il croit dominer et qui l'asservissent à leurs desseins, alors qu'eux-mêmes sont déjà les esclaves de ce

suffrage universel dont ils ont éveillé les appétits et flatté les passions, en lui faisant d'irréalisables promesses que, tôt ou tard, il les sommera de tenir. Si l'esprit de parti n'était le fléau de cette Assemblée, on y songerait moins à rechercher si M. Thiers favorise la République ou combat la Monarchie qu'à le contraindre à gouverner avec les conservateurs, contre l'ennemi commun : la secte démagogique.

Quand je suis entré dans la salle des séances, un huissier est venu vers moi, m'a demandé d'abord mon nom et ensuite où je voulais siéger.

— A droite ou au centre, ai-je répondu.

— Nous n'avons plus de places au centre, m'a-il dit, en mettant sous mes yeux le tableau des bancs encore vides. A droite, il en reste deux à prendre, l'un à côté de M. le comte de Maignelay, l'autre...

Je l'ai arrêté, en déclarant que je désirais m'asseoir à côté de M. de Maignelay.

Il m'a semblé que me lier avec le fou-

gueux député du Finistère, c'était me rapprocher d'Henriette.

— J'ai donc la bonne fortune de vous avoir pour voisin? s'est-il écrié, en me voyant apparaître auprès de lui, à l'extrémité de la travée.

— Dès que j'ai su que ce coin était libre, j'ai souhaité de l'occuper.

— Dois-je voir dans ce choix une simple attention de votre part, ou la preuve d'une communauté d'opinions?

— Daignez y voir surtout, monsieur le comte, mon désir de travailler avec vous à rendre la France à elle-même et la couronne au Roi.

Il m'a saisi les mains, les a serrées énergiquement dans les siennes, en disant :

— Si vous saviez combien vous me rendez heureux! L'autre soir, chez la duchesse, vous avez opéré ma conquête, et, le souvenir de votre père aidant, je m'étais flatté que vous viendriez à nous. Mais, depuis, j'ai appris que vous vous étiez fait inscrire au

Centre Droit et j'en ai été désolé. Je vois avec joie qu'on m'avait trompé.

Devais-je le laisser dans cette erreur? Allais-je renier mon parti, mes amis? C'eût été me montrer indigne d'Henriette, me déshonorer. Je n'ai pas hésité à dire la vérité.

— On ne vous a pas trompé, monsieur le comte. Je me suis fait inscrire au Centre Droit, parce que mes amis et mes doctrines sont là, et aussi, parce que c'est au nom de ces mêmes doctrines que je me suis présenté aux électeurs qui m'ont envoyé ici. Cette déclaration faite, permettez-moi d'ajouter que c'est à mon langage et à mes votes que vous devez me juger. Vous nourrissez contre le groupe auquel j'appartiens des préventions injustes. J'entends vous le démontrer par ma conduite future. Que l'occasion se présente de faire la Monarchie et vous verrez avec quelle ardeur j'y travaillerai.

— Je vous crois, oui, je vous crois, a-t-il dit; oui, vous êtes de bonne foi, et puisque vous êtes engagé déjà avec des hommes

auxquels je ne saurais accorder ma confiance, en raison de leur conduite dans le passé, il ne me déplaît pas que vous siégiez quelque temps parmi eux, ne serait-ce que pour acquérir la preuve que mes préventions contre eux ne sont pas injustes. Ah! mon enfant, vous ne connaissez pas ce parti de traîtres!

J'ai gardé le silence. C'eût été folie de discuter avec lui. En réalité, je ne poursuis qu'un but. Ce que je veux, c'est sa confiance, j'allais dire son amitié. Ce que je souhaite, c'est que sa maison me soit ouverte.

Tandis que nous nous entretenions, la séance avait commencé. Après le tirage au sort des bureaux et pendant le dépouillement d'un scrutin, je suis allé me présenter à M. Grévy, que je n'avais pu rencontrer chez lui. Le président m'a cordialement accueilli. Nous n'avons échangé que quelques paroles; mais j'ai deviné ses inquiétudes. L'exaspération des conservateurs contre M. Thiers grandit en raison des espérances et de l'au-

dace des radicaux. Il faut s'attendre à de graves incidents.

13 novembre.

A la séance de ce jour, M. Thiers a donné lecture de son message. Cet événement, annoncé à l'avance, avait attiré à Versailles une cohue de curieux, parmi laquelle les femmes, très-friandes de ce genre de solennité, étaient en aussi grand nombre que les hommes. Je ne sais si tout ce monde est entré dans les tribunes; elles étaient remplies à crouler. Sur le devant de celle du président, j'ai vu d'abord la duchesse de Maugiron et mademoiselle de Maignelay. A côté d'elles étaient placées la baronne de Rochebrie, la marquise de Chanzay et la vicomtesse d'Athol, grande personne très-brune, au port impérieux, que je ne connaissais pas encore. Ces beautés si diverses et également séduisantes attiraient tous les regards. Les miens n'ont admiré qu'une d'elles, Henriette, et j'ai tressailli quand, au signe que j'ai fait pour saluer, elle a répondu par

un sourire qui a éclairé son visage d'un rayon éblouissant

— Il faudra que M. Thiers soit bien éloquent pour nous empêcher de nous laisser distraire! a dit une grosse voix, derrière moi.

Je me suis retourné. C'était mon collègue M. Gambetta qui gagnait sa place par le chemin le plus long, afin de passer sous la tribune présidentielle. Il a ajouté, en souriant :

— Si tout l'auditoire ressemblait à cette tribune-là, il n'y aurait plus de politique possible, n'est-ce pas, monsieur le marquis?

— Les affaires du pays n'iraient pas plus mal! ai-je répondu.

Nous faisons partie du même bureau et nous nous connaissons depuis dix minutes seulement. Nous avions échangé tout à l'heure quelques paroles et je dois avouer que l'ancien chef de la délégation s'est montré aimable, modéré, et ne m'a nullement déplu.

Cependant M. Thiers était à la tribune, attendant que le silence se rétablît. Cette attente a bien duré un quart d'heure. Enfin,

quand tous les bruits ont eu cessé, quand parmi les quinze cents personnes réunies dans cette salle le calme s'est fait si profond qu'on eût entendu voler une mouche, la voix de M. Thiers s'est élevée, faible et brisée d'abord, puis remplissant peu à peu de son fausset plaintif l'immense vaisseau, où chacun retenait son haleine pour ne rien perdre des graves paroles qu'elle prononçait.

Si nous n'étions dominés par des passions fatales, divisés par des malentendus funestes; si M. Thiers n'avait affaibli son autorité par un déplorable système de gouvernement, par ses complaisances pour la Gauche, les déclarations qu'il vient de faire entendre auraient obtenu l'assentiment de tous les hommes modérés. De ce langage éloquent, on n'aurait retenu que les assurances faites au profit de la cause de l'ordre, et des applaudissements presque unanimes auraient couvert ces grandes paroles : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. » Mais M. Thiers a perdu notre confiance, et dans son discours les conservateurs n'ont

relevé que ce qui choquait leur opinion ou atteignait leurs espérances, c'est-à-dire la constatation de l'existence de la République. A peine avait-il fini de parler que, couvrant les manifestations bruyantes de la Gauche, M. de Maignelay, et avec lui M. Dahirel, M. de Lorgeril, le marquis de Franclieu, M. de Belcastel, d'autres encore, ont crié :

— Nous protestons ! nous protestons !

Je ne saurais décrire l'aspect de cette salle tumultueuse, ces députés debout et agités, ces tribunes houleuses, contenant à grand peine leurs impressions, ce vacarme dominé par la sonnette du président, secouée à tour de bras. Dans la tribune présidentielle, la duchesse de Maugiron et madame de Rochebrie, renversées sur leur fauteuil, souriaient émues. La vicomtesse d'Athol, calme et sereine, agitait son éventail, embrassant cette scène d'un regard où s'exprimait le dédain. Quant à Henriette, morne et pâle, les narines gonflées, elle semblait en suivre passionnément les péripéties, penchée sur le velours de la tribune et fouillant les

profondeurs de la salle, de ses yeux chercheurs.

M. de Maignelay s'est levé. Je l'ai suivi. Arrivé à la buvette, il s'est retourné vers moi et, d'un accent qui respirait la passion et la haine, il a murmuré :

— N'est-ce pas que cet homme est un grand criminel?

Voilà cependant où en sont quelques-uns de nos alliés, ceux sur qui nous devons nous appuyer pour rendre à la France le gouvernement de ses rois.

3 décembre.

La paix de ma vie est troublée.

J'aime. J'aime Henriette. Je l'aime passionnément. Son image me poursuit, remplit mes nuits et mes jours. Depuis notre première rencontre, je ne l'ai vue que deux fois. Je n'ai échangé avec elle que de rares paroles; et cependant, il me semble que je l'ai connue toujours et que son âme pure n'aurait pas de secrets pour moi, si je pouvais l'interroger. Ai-je conquis une place dans sa pensée?

Que suis-je pour elle? Cette créature fière de laquelle la duchesse m'a dit : « Elle n'a que trois attachements : Dieu, son père et le Roi, » devinera-t-elle mon tourment, et si je lui en fais l'aveu, daignera-t-elle descendre de son royaume d'idéal pour prendre en pitié la victime de la passion qu'a déchaînée sa beauté? Voilà quelles questions se pressent dans mon esprit enfiévré, mettant dans mon cœur tous les déchirements d'une indicible angoisse, et dans mon sang des ardeurs ignorées jusqu'ici. Elle a pris mon être entier. Mes rêves me la montrent tantôt dédaigneuse pour ma peine, tantôt attendrie par mes larmes et me prodiguant sa compassion. Son regard étrange, son sourire, les charmes qui la rendent invinciblement séduisante, se dressent à toute heure dans mon souvenir avec une intensité qui rend vivant et tangible pour moi le fantôme dont mes yeux sont obsédés délicieusement.

Pour combattre cet amour dont la domination m'a d'abord irrité et maintenant me ravit, j'ai tenté tout ce qui pouvait l'éloigner

de moi et me le faire oublier. J'ai d'abord voulu chercher l'oubli dans le travail. Mes collègues m'ont désigné pour siéger dans des commissions importantes. Ils m'ont confié la rédaction de divers rapports qui nécessitaient des recherches laborieuses. Puis Rigoud, qui s'étonne de la mélancolie que trahissent mes traits et qui l'attribue aux excès de ma vie politique, m'a entraîné dans une société légère et frivole, où le plaisir est tout, où les femmes sont charmantes et faciles, où les jours s'égrènent en joies passagères, en aventures galantes, sans laisser de regrets, sans éveiller les remords. Je me suis livré, comme un affolé, à ces préoccupations entraînantes. J'ai donné mes matinées à mes travaux, mes soirées à des jouissances vulgaires, assez puissantes, à ce que je croyais, pour emporter dans leurs ivresses le sentiment par lequel je suis envahi.

J'ai eu beau faire; ces tentatives ont été perdues. Entre la tâche que je m'imposais et moi-même, entre mon regard et les exquises créatures à qui je demandais de

me convaincre que je pouvais aimer une autre femme qu'Henriette, l'image de l'adorée se glissait, fascinante, impérieuse, exigeant toutes mes pensées, tout mon culte, et ne me laissant ni le temps ni la faculté d'admirer ce qui n'était pas elle. Que sommes-nous donc, s'il suffit du regard d'une jeune fille pour clouer à jamais au pilori de l'amour un cœur invaincu qui se croyait insensible? C'est mon histoire. La blessure faite à mon cœur est profonde. J'en souffre et j'en jouis, et je ne sais s'il se peut rien de plus doux que cette tristesse dans laquelle s'agitent les désirs excités et s'allument les ivresses profondes.

Que ferai-je cependant?

La duchesse m'a dit qu'Henriette a repoussé les âmes éprises qui s'offraient à elle pour s'associer à sa destinée. Elle ne s'est laissée séduire ni par la jeunesse, ni par l'esprit, ni par la fortune, ni par l'éclat du nom. Les adorations les plus éloquentes se sont brisées contre son indifférence. Elle est jeune pourtant, ardente ; elle a l'orgueil de

sa race et la coquetterie de son sexe. Comment, pourquoi est-elle restée sourde à la passion? Est-ce qu'en la créant si parfaite, Dieu lui a refusé la sensibilité, ce don exquis, privilége naturel de la femme? Est-ce au contraire qu'elle a donné son être et ses jours à la grande cause qu'elle brûle de défendre, m'a-t-elle dit, avec son sang? Oh! je voudrais savoir; je saurai, dussé-je payer de ma vie le secret de cette âme qui s'est cuirassée dans l'insensibilité et qui ose défier le ciel, en écartant d'elle l'amour, maître des hommes.

5 décembre.

L'une des commissions dont je fais partie se réunit à Versailles, tous les jours, à neuf heures. Ce matin, tandis que j'écoutais un débat assez vif, qui venait de s'engager entre deux de mes collègues, M. Audren de Kerdrel, membre de la Droite, et M. Emmanuel Arago, membre de la Gauche, je me suis assoupi dans la chaleur de la salle et dans le bruit monotone des voix. Mes yeux

à demi clos embrassaient une immense toile, en face de moi, représentant je ne sais quel épisode de notre histoire nationale. Parmi les personnages du tableau, se trouve une femme, une reine, vêtue de velours et de soie, dont le diadème laisse échapper un flot de cheveux d'or. Elle est debout sur les marches d'un trône, d'une main, tenant un enfant, refugié dans les plis de sa robe, de l'autre, arrêtant une foule bruyante de soldats, dont les casques surmontés d'un aigle aux ailes déployées reflètent, comme des miroirs, les rayons du soleil. Cette femme est belle ; ses traits purs respirent l'énergie ; la forme harmonieuse de ses bras nus, dont l'un s'étend ainsi qu'une barrière infranchissable entre l'enfant et les soldats, accuse, par la seule fierté du geste, leur indomptable vigueur. Je ne sais quelle impression j'ai subie ; mais, dans cette souveraine prenant la défense d'un enfant contre une foule brutale et déchaînée, j'ai cru reconnaître les traits d'Henriette. Il m'a semblé qu'elle me regardait et implorait mon secours. J'en ai été boule-

versé. Cette hallucination n'a duré qu'une minute. Mais, en se dissipant, elle m'a laissé sous le charme, comme si je venais de vivre pendant quelques instants auprès de celle dont je ne peux plus même écrire le nom sans être remué jusqu'aux entrailles.

J'ai quitté la salle, afin d'être seul avec ma pensée, et par les couloirs du palais, déserts à cette heure, j'ai gagné le parc. Il faisait très-froid, bien que le ciel fût bleu et le soleil clair. Une vaste nappe de neige, sillonnée seulement par un étroit sentier, couvrait la terrasse, la grande avenue, les ifs en pyramides, les charmilles taillées à leur sommet, les bassins gelés, et enveloppait jusqu'aux limites de l'horizon le paysage triste, dans l'éclat cristallisé de sa couleur immaculée. Sur les tritons et les naïades de bronze, la neige, au contact du métal chauffé par le soleil, perdait peu à peu sa densité, et ouvrait ses flancs à de minces traînées d'eau qui les couvraient de taches jaunâtres. Elle était au contraire solidement fixée sur les déesses de marbre, dont elle voilait la nu-

dité de ses couches glacées, et sur les satyres et les faunes, à moitié enfouis dans leur gaîne et dont ses glaçons effilés et brillants allongeaient la barbe frétillante. Les rayons du jour mettaient des paillettes d'argent sur les arbres chargés de givre et, en courant à la surface du silencieux et blanc linceul sous lequel étaient cachées la terre, les pelouses, les plates-bandes, ils donnaient à l'air empli de mille petits bruits mystérieux, inconnus, une transparence lumineuse qui en rendait la perception plus claire.

J'ai suivi un sentier tracé dans la direction du petit Trianon, et je me suis enfoncé sous les allées. Tout à coup, à l'extrémité de l'une d'elles, j'ai vu poindre deux silhouettes de femme. Elles venaient à ma rencontre, marchant rapidement. A mesure que diminuait entre elles et moi la distance, j'ai constaté que l'une avait la démarche jeune et les mouvements gracieux. Quand elles ont été près de moi, j'ai reconnu Henriette, accompagnée d'une femme de chambre. Une voilette épaisse couvrait son visage.

Une toque de drap sombre, surmontée d'une plume de coq, était posée sur ses cheveux. Un vaste manteau doublé de fourrures l'enveloppait tout entière.

Mon esprit, mes yeux, mon cœur, en ce moment, étaient pleins d'elle. Mais je ne m'attendais pas à la voir surgir ainsi, là, sur mon chemin, presque dans mon ombre. L'émotion m'a étreint la gorge, et je ne saurais dire si j'ai pu taire le trouble qui s'est emparé de moi. Pour elle, sa voix et ses traits n'ont exprimé rien de pareil, à peine de la surprise. Elle m'a reconnu et, s'arrêtant, elle s'est écriée :

— Ah ! monsieur de Boisguerny ! quelle heureuse rencontre ! Mon père regrettera de ne m'avoir pas suivie aujourd'hui dans ma promenade.

Je l'ai saluée, m'informant de sa santé et m'étonnant qu'elle se trouvât dans le parc à cette heure matinale.

— J'y viens tous les jours, m'a-t-elle répondu. En parcourant ces avenues, où mon imagination évoque un passé dans lequel

j'aurais voulu vivre et que je voudrais voir renaître, je me console d'être loin de mes rochers bretons.

— Mais ne redoutez-vous pas la rigueur du froid ?

— Il est encore plus rigoureux en Bretagne. Et puis, je suis une fille des champs, ou si vous le préférez, une fille de la mer, et quand on a grandi comme moi sur les bords de l'Océan, au sommet des falaises du Finistère, on peut braver les cieux les plus incléments.

En prononçant ces paroles, elle s'est remise à marcher. J'ai fait comme elle, revenant sur mes pas, goûtant la joie profonde et fiévreuse de cette entrée soudaine dans sa vie. Presque aussitôt, elle m'a parlé des incidents parlementaires de ces derniers jours, du message du Président, de la proposition de M. de Kerdrel qui voulait que l'Assemblée y fît une réponse, de la séance du 29 novembre où il s'en est fallu de bien peu que M. Thiers ne fût renversé.

— C'est une partie à recommencer, a-t-elle

dit. Voyez-vous, monsieur de Boisguerny, tant que cet homme sera là, nous ne pouvons rien, rien, rien.

Elle m'entretenait de ces choses, dont il est étrange et piquant de voir une femme se préoccuper, en un langage simple, mais d'un accent passionné. Sous sa voilette, elle fixait sur moi son regard limpide, et j'ai dû me dire que, pour conserver en ma présence cette sérénité, cette liberté d'esprit, il fallait que l'amour n'eût pas encore parlé dans son cœur. Non, elle n'est pas préparée à entendre les aveux d'un homme épris d'elle et ce serait folie de tenter en ce moment de l'émouvoir.

Avant de sortir des avenues, j'ai cru que je devais prendre congé d'elle. Elle m'a tendu la main, en disant :

— Je suis heureuse de vous avoir rencontré, monsieur.

Est-ce une illusion? Est-ce une réalité? Il me semble que, dans le contact de nos mains enlacées, il y a eu autre chose que la banale étreinte que les indifférents échangent entre

eux. Oh! il faut qu'elle m'aime! Elle m'aimera! mais quand?

9 décembre.

Non, je ne peux plus. Le silence que je garde, la contrainte que je m'impose, cet effort de toutes les heures pour taire le secret qui m'étouffe, sont au-dessus de mes forces. Il faut que je parle, ou il faut que j'oublie.

Parler! j'ai voulu; oui, durant les longues séances, quand j'entends M. de Maignelay m'adresser des paroles amicales, je suis tenté de lui confier ma peine. J'ouvre la bouche; mais je n'ose parler. Le visage austère de ce vieillard éteint ma voix. A son âge, on a oublié les brûlantes ardeurs de la trentième année. Me comprendrait-il seulement? Et s'il m'ôtait l'espérance, l'espérance, mon seul bien! Et puis, à supposer qu'il m'écoutât avec bienveillance, qu'il consentît à être mon avocat auprès de sa fille, saurait-il plaider ma cause? Et cette fière Henriette me pardonnerait-elle d'avoir mis entre nous la volonté paternelle? Non, je n'ose parler.

Oublier ! ah ! si je pouvais ! Parfois, il me prend des envies folles de m'attacher à quelqu'une des femmes que je rencontre dans le monde. Il en est de séduisantes dont les baisers doivent endormir les chagrins d'amour et verser l'oubli aux cœurs blessés. Mais parmi celles de qui l'on peut attendre ces consolantes douceurs, en est-il une que je puisse aimer ?

La duchesse de Maugiron, dont tous les hommes qui l'approchent ont, s'il faut les croire, subi le charme, serait une exquise maîtresse. Mais si, comme on le prétend, elle n'a cédé qu'à un seul qui est resté maître de son cœur, et qui dans un mystère impénétrable l'aime et en est aimé, accueillerait-elle les hommages d'un autre ? Et puis aller à elle, sans amour, par égoïsme, ne serait-ce pas profaner l'amitié fraternelle qu'elle m'a loyalement offerte et que j'ai acceptée? Je la rencontre presque tous les jours, chez elle, à l'Opéra, dans le monde. Plus je la vois, plus je m'attache à elle. Mais elle ne m'est encore apparue que comme une

amie, comme une sœur. Non ! non ! nulle femme ne pourra me faire oublier Henriette. Elle tient ma vie ; elle m'a pris ; cet esclavage m'est doux et je ne saurais changer, dussé-je mourir de cet amour si je ne parviens pas à le faire comprendre et partager.

15 décembre.

J'ai voulu faire savoir à Henriette que je l'aime. La duchesse s'est chargée de le lui apprendre. Si elle parle aujourd'hui, cette journée décidera donc de toute ma vie. Comment ai-je eu le courage de laisser mes lèvres trahir mon cœur ? C'est ce que je voudrais raconter avec calme dans ce journal, confident de mes plus intimes pensées.

Hier, avait eu lieu à la Chambre un grave et solennel débat. C'est l'existence même de l'Assemblée qui était en cause. Il s'agissait de décider quelle réponse elle doit faire aux pétitions qui demandent sa dissolution. Cette agitation dissolutionniste date de quelques mois déjà. Elle a été provoquée par les chefs

de l'Extrême Gauche, M. Gambetta et ses amis, qui voudraient remplacer des députés invinciblement opposés à leurs intrigues par une représentation nationale nouvelle, dans laquelle ils sont certains de siéger et où ils espèrent trouver les éléments d'une majorité républicaine. Mais tous leurs efforts n'ont pu donner une base sérieuse au mouvement plus factice que réel, qui a envoyé à l'Assemblée souveraine des pétitions au bas desquelles les signatures se comptent par milliers. On a reconnu que ce mouvement est dû, non à des opinions sincères, mais à un système de propagande, habilement combiné pour trouver, à travers tous les cabarets de France, des hommes de bonne volonté, disposés à mettre leur nom au bas d'une feuille de papier dont la plupart d'entre eux sont incapables de comprendre et même de lire le contenu. Ces pétitions ont été examinées par les commissions parlementaires, et hier les divers rapporteurs sont venus en rendre compte à la Chambre. Ils proposaient tous également de prononcer l'ordre du jour, c'est-à-dire de

déclarer qu'il n'y avait pas lieu de prendre ces demandes en considération.

Comme personne ne se dissimulait l'importance du débat qui allait s'ouvrir sur cette question, on était venu en foule de Paris et de Versailles pour y assister. Quand je suis entré dans la salle, mes yeux se sont instinctivement dirigés vers la tribune du président. Henriette ne s'y trouvait pas; mais elle était un peu plus loin, ayant à ses côtés la duchesse de Maugiron. Les autres habituées des grandes journées parlementaires étaient dispersées de tous les côtés, dans la tribune des secrétaires, dans celle du corps diplomatique. On dit qu'il y a eu du froid entre le président et la Droite et que l'avant-scène de M. Grévy ne verra plus les beaux yeux qui, tant de fois, l'ont embellie.

Henriette et son amie m'ont salué d'un signe de tête familier, et c'est en les voyant penchées l'une vers l'autre, échangeant leurs impressions, que, pour la première fois, la pensée m'est venue de faire mes confidences à la duchesse et de solliciter ses bons offices

auprès de mademoiselle de Maignelay. J'ai rejoint ma place, le visage embrasé par une rougeur subite que mon espérance ranimée venait d'y mettre.

En ce moment, les rapports des pétitions étant lus, M. Gambetta commençait un discours. Il a parlé comme il parle quand la passion l'emporte et dicte son langage, c'est-à-dire en tribun. Il s'exprimait violemment, s'adressant à la Droite, agressif, railleur, enflant la voix, martelant la tribune de son poing fermé, allant, venant comme une pythonisse sur son trépied, avec des mouvement de tête léonins. Je ne l'avais pas encore vu à ce point excité, et peu à peu je sentais gronder en moi l'indignation, la colère. Je me demandais de qui cet homme tenait le droit de nous apostropher ainsi. Je songeais aux fautes par lesquelles, quand il était au pouvoir, il a trahi son inexpérience. Est-ce dans ce passé, où tout est à critiquer et à blâmer, hormis son patriotisme, qu'il peut trouver la justification de son orgueilleuse attitude?

Des orateurs qui ont parlé après lui, deux seulement méritent d'être cités : d'abord le duc d'Audiffret-Pasquier, qui lui a répondu avec cette éloquence fiévreuse et passionnée de laquelle on a pu dire qu'elle met son âme sur ses lèvres ; puis Henri Danglars, le bras, l'ami de Gambetta, orateur mielleux, dont la parole distille le poison et qui doit ses succès de tribune à l'art avec lequel il laisse tomber d'une voix douce, lente, mesurée, l'insulte et la calomnie sur ses adversaires.

Le discours de Danglars a été d'une extrême habileté. Il présentait ses arguments dans une forme où le mensonge côtoyait de si près la vérité, qu'il était presque insaisissable, alors cependant que nous tous, conservateurs, nous en étions blessés. Plus sa pensée était injurieuse et plus il faisait effort pour en rendre l'expression modérée, doucereuse, irréprochable. Il serait arrivé sans encombre à la péroraison de son discours, s'il n'avait eu la détestable pensée de jeter l'outrage à la face de ceux qui l'écoutaient. Sur les bancs de la Droite, la noblesse de

France compte ses plus illustres représentants. C'est donc une inspiration folle, je ne sais quel désir de nous porter un défi, qui l'a poussé à insinuer que, pendant la guerre, les catholiques et les royalistes n'ont pas fait leur devoir. Une immense protestation a répondu à ces paroles menteuses et, dans le tumulte qu'elles ont provoqué, j'ai été tout surpris de m'entendre demander la parole.

Je débutais dans la vie publique. Je n'avais pas encore parlé à la tribune et il y avait là bien des hommes plus éloquents, plus expérimentés que moi, mieux armés pour relever une calomnie aussi odieuse. Mais, comme je l'ai su ensuite, mon regard exprimait tant de colère froide et terrible, qu'aucun de mes doyens n'a voulu m'empêcher de prononcer ma réplique. Et puis chacun sait qu'aux jours de nos malheurs, j'ai fait mon devoir. Entre le moment où j'ai interrompu Danglars pour demander à lui répondre, et le moment où le président m'a appelé à la tribune, M. de Maignelay ne m'a

pas dit un mot. Je m'étais recueilli, les coudes sur mon pupitre, le front dans mes mains, essayant, en dépit de la violente émotion qui me dominait, de préparer et de classer mes arguments, de me dire tout bas pour le mieux fixer dans ma mémoire ce que j'étais résolu à dire tout haut. Mais cet isolement imposé à ma pensée ne m'empêchait pas de voir le regard du vieillard fixé sur moi, de deviner l'angoisse qu'il éprouvait, en se demandant si je serais digne de la tâche dont j'avais volontairement assumé le fardeau.

Quand le président a prononcé mon nom, je me suis levé et j'ai traversé lentement la salle. Mes jambes tremblaient sous le poids de mon corps. Un brouillard voilait mes yeux. Mon sang, précipité dans mes veines, était comme embrasé. Cependant, quand j'ai senti sous ma main le tapis de la tribune, j'ai recouvré le calme, le sang-froid et j'ai supporté sans faiblir ces regards, qui de tous les points de la salle, convergeaient vers le mien et dans lesquels, avec une clair-

voyance étrange, je devinais les sentiments divers et contraires provoqués par mon audace. Je suis resté quelques minutes immobile, attendant le silence, qui s'est fait peu à peu. C'est pendant ce temps que mes yeux se sont levés vers Henriette. Elle me fixait aussi; mais elle était toute pâle. A cette minute, j'en suis certain, son cœur battait à l'unisson du mien. Est-ce une tendre sympathie qui le faisait trembler? Ne voyait-elle en moi que le champion de sa cause? Je ne saurais le dire; mais elle était violemment émue, et cela a suffi pour me rendre courageux et hardi.

Sans m'arrêter dès le début de mon discours, à défendre mon parti calomnié, j'ai porté l'attaque dans le camp ennemi. « Avant de nous accuser de n'avoir pas rempli notre devoir, ai-je dit, il faut prouver d'abord que vous avez accompli le vôtre; moi, je déclare que vous y avez manqué. » Et j'ai refait, à grands traits, l'histoire odieuse et grotesque du parti radical pendant la guerre, depuis le moment où, s'emparant

sans combat d'un pouvoir abîmé dans les ruines de l'Empire et les désastres de la France, il a aggravé nos malheurs du poids de ses présomptueuses folies et de sa criminelle incapacité jusqu'à l'heure où, malgré tant de nobles dévouements acquis à son entreprise, les moyens de gouvernement et de défense sont tombés de ses mains, débiles pour le bien, fortes seulement pour le mal. Puis, en regard des démagogues se réfugiant dans les emplois et fuyant le péril, j'ai montré la noblesse française accourant au secours de la patrie, se mêlant fraternellement aux fils de la bourgeoisie et du peuple, scellant de son sang l'alliance et faisant avec eux assaut d'héroïsme et de bravoure, sans se demander si, de tant d'efforts, sortirait la République ou la Monarchie, n'ayant d'autre souci que celui de délivrer le sol envahi par l'étranger.

Tandis que je parlais, surpris moi-même d'entendre dans ma bouche des accents que je ne me connaissais pas, mon auditoire était suspendu à mes lèvres. Parfois, la Droite

couvrait de ses applaudissements les colères de la Gauche, et lorsque le tumulte m'obligeait à m'interrompre, le visage d'Henriette, sur lequel mes yeux demeuraient obstinément fixés, me renvoyait, comme un miroir, toutes les émotions dont j'étais moi-même animé. J'ai parlé pendant une demi-heure environ. Quand j'ai eu fini, cinquante de mes collègues étaient pressés au pied de la tribune. Leurs mains se sont tendues vers moi, ne cessant de m'étreindre que pour m'applaudir de nouveau. J'ai traversé leurs rangs à grand peine et je me suis rendu à la buvette, où les chefs de la majorité sont venus, tour à tour, me féliciter.

Rigoud était radieux.

— Vous avez su joliment cacher votre jeu, disait-il. Comment! vous avez ce talent et vous n'en disiez rien! et depuis un mois nous vivons ensemble sans que vous ayez jamais laissé voir que vous étiez un grand orateur! Quelle duplicité!

Et il riait, fier de mon triomphe, et le chantant bruyamment. Mais je ne l'enten-

dais plus ; je n'entendais guère d'ailleurs ce qu'on me disait, au milieu de ce murmure bruyant de voix échauffées par l'enthousiasme. Et puis, je l'avoue, je songeais à Henriette. Un mot d'elle aurait eu plus de prix à mes yeux que ces éloges unanimes ; dont la sincérité cependant ne pouvait être mise en doute. Je n'ai pas voulu rentrer dans la salle. Mes nerfs étaient malades, j'avais une envie folle de pleurer, et quand je tentais de répondre à mes interlocuteurs, le tremblement violent de mes lèvres m'empêchait de prononcer les mots. Je suis resté dans un angle de la vaste salle qui sert de buvette et je n'ai pas tardé à m'y trouver seul. C'est alors que M. de Maignelay s'est approché de moi et s'est assis à mon côté.

— Etes-vous content? lui ai-je demandé.

— Je suis heureux, surtout, en songeant que vous appartenez au parti du Roi et que votre succès rejaillit sur notre cause. Monseigneur va vous écrire, j'en suis certain, car son âme généreuse tressaillera en vous

lisant, comme nous avons tressailli tous en vous écoutant. Vous avez vengé la noblesse de France, et du même coup la royauté qu'elle a servie. Je comptais sur votre courage pour enlever votre auditoire; vous l'avez encore charmé par votre éloquence. A Gauche, ils sont tous ahuris et ils sont bien obligés de vous rendre justice. Pour moi, je ne connais pas de début plus éclatant que le vôtre.

Ce langage, où la bienveillance fortifiée par le désir et l'espoir de me conquérir à l'Extrême Droite a dépassé assurément la vérité, pénétrait mon âme d'une joie infinie, car il m'apportait l'écho de l'appréciation d'Henriette. M. de Maignelay m'a longtemps entretenu, reprenant les divers passages de mon discours, comme pour mieux mettre en lumière leur opportunité et mon habileté. Puis, avant de me quitter, il m'a dit :

— Je pense que la correction de vos épreuves vous retiendra trop tard à Versailles pour que vous puissiez aller dîner à Paris. Venez dîner avec nous. Nous vous atten-

drons. Je vais inviter la duchesse. Vous la ramènerez ce soir.

Cette invitation simple et familière m'a payé de toutes mes peines : car, en m'ouvrant amicalement sa demeure, M. de Maignelay a exaucé mon vœu le plus cher.

Il était huit heures quand je me suis présenté chez lui. Il habite, dans une des rues solitaires qui avoisinent le boulevard de la Reine, une maison modeste, qu'il loue au mois et toute meublée. Un vieux domestique, dont l'habit noir démodé sent la province, m'a fait entrer dans un grand salon, où il est aisé de deviner que le goût délicat de mademoiselle de Maignelay a jeté, sur la vulgarité d'un mobilier sans caractère, l'élégance qui lui est personnelle. Une immense peau d'ours blanc sur le plancher, quelques miniatures éparses sur un guéridon, des abat-jour de soie rose sur les lampes, des fleurs sur une console et des plantes dans des jardinières, ont changé la physionomie de ce salon et y trahissent la main d'une jeune femme. On m'attendait.

M. de Maignelay lisait les journaux. La duchesse et Henriette, assises au piano, déchiffraient une sonate. Elles se sont précipitées à ma rencontre.

— Si vous aviez des cheveux blancs, je vous embrasserais, s'est écriée la duchesse ; oui, vous méritez qu'on vous embrasse.

— C'était beau, monsieur, ce que vous avez dit, a ajouté Henriette. Vous m'avez arraché des larmes.

M. de Maignelay est intervenu.

— Vous le complimenterez à table. Marquis, offrez votre bras à ma fille.

Cette soirée a été un enchantement, et si je n'en consigne pas ici les paisibles incidents, c'est que ma mémoire n'en a conservé d'autre souvenir que celui de la rayonnante beauté d'Henriette, transfigurée par un succès qui donne à la cause royaliste un nouveau défenseur. Pendant plusieurs heures, j'ai pu la suivre et l'admirer dans l'intimité de sa vie de tous les jours, simple, avenante, spirituelle, gracieuse, passionnée dans ses attachements comme dans ses an-

tipathies, un peu grave, comme si elle vivait toujours en présence d'une pensée triste, touchante surtout dans l'expression de sa filiale tendresse. A diverses reprises, je l'ai vue, les yeux fixés sur moi, cherchant sans doute à me juger, à m'étudier, à me connaître, à pénétrer mon âme. Qu'elle y lise donc, et partout elle verra la trace brûlante de son charme vainqueur !

A onze heures, la duchesse et moi, nous partions pour Paris. A peine assise dans le wagon où nous sommes restés seuls, elle est allée au-devant de mes préoccupations.

— Monsieur de Boisguerny, m'a-t-elle dit en souriant, je crois que l'heure est venue de me faire votre confession. Je soupçonne, depuis plusieurs jours, que vous en grillez d'envie et que vous n'osez pas. J'ai donc résolu de la provoquer, ce qui est contraire, je le sais, à tous les usages et sans doute aussi aux convenances, mais ce qui est conforme au rôle d'amie que je me suis attribué, par affection pour la maréchale Four

quevaux. Donc, vous aimez ma chère Henriette!

— Vous l'avez deviné, duchesse?

— Avouez que vous avez tout fait pour que je le devine. Comment se méprendre à l'émotion que vous avez trahie, le soir où, pour la première fois, dans mon salon, ma petite amie a paru devant vous, et depuis, aux regards ardents dont vous l'enveloppez? Il faut toute l'inexpérience d'une fille élevée au fond d'un désert, ou plutôt son innocence d'ange, pour qu'elle n'ait pas percé à jour vos traîtres projets.

— Ah! elle ne sait pas? ai-je demandé timidement.

— Eh! non, sans doute, elle ne sait pas, s'est écriée la duchesse; et je vous vois venir; vous voulez qu'elle sache, et vous avez compté sur moi.

— Si vous pouviez comprendre combien je l'aime, madame!

— Je le comprends bien; je ne sache pas d'ailleurs que vous ayez lieu d'en être attristé.

— Ne m'avez-vous pas dit qu'elle n'aimait rien au monde, hormis son père et son prince? Ne m'avez-vous pas dit qu'elle avait impitoyablement écarté de sa route tous ceux dont elle a troublé l'esprit? Pourquoi me flatterais-je de réussir là où les autres ont échoué?

— Pourquoi? Parce que, plus heureux que les autres, vous avez, sans vous en douter, mis la main sur la clé de son cœur. En lui disant que vous étiez dévoué comme elle à la cause qu'elle sert, en déclarant que vous vouliez vous consacrer à cette cause, vous avez ouvert à votre amour une route sûre. Et puis, la journée d'aujourd'hui vous a fait faire un grand pas dans la sympathie de mademoiselle de Maignelay et dans l'estime de son père.

— Ainsi, vous ne me découragez pas?

— Vous êtes en trop bonne voie pour qu'on vous décourage.

— Vous chargez-vous de plaider ma cause?

— Oh! doucement. Vous la plaiderez bien vous-même!

— Vous me refusez donc votre secours! Est-ce là de l'amitié?

— Non, je ne vous le refuse pas. Mais, à chacun sa tâche. A moi de pressentir les dispositions du juge! A vous de le convaincre.

— Vous parlerez donc à Henriette! Si je vous dois mon bonheur, comment vous exprimerai-je ma reconnaissance?

— En ne me faisant pas repentir de l'aide que je consens à vous donner. Songez que si, s'étant laissée toucher par votre amour, il arrivait jamais que mademoiselle de Maignelay fût malheureuse, c'est moi qu'elle accuserait de vous avoir jeté dans sa vie.

— Oh! je vous jure bien que, si elle consent à devenir ma femme, je ne trahirai pas la promesse que je vous fais aujourd'hui de l'envelopper dans ma tendresse comme dans une atmosphère douce et sans nuage. Non! madame, vous ne regretterez pas de m'avoir servi.

La duchesse a pris acte de mes paroles, en me déclarant qu'elle croyait à leur sincérité.

Puis, confiante dans ma loyauté, elle m'a initié au caractère d'Henriette ; elle m'a fait connaître cette nature distinguée, fière, passionnée, résolue ; elle m'a ouvert ce cœur vierge qu'aucune pensée mauvaise n'a souillé et qui porte dans ses amitiés la même force et la même persistance que dans ses haines. Mademoiselle de Maignelay tient de son père des convictions opiniâtres et impérieuses, qu'elle ne sacrifiera jamais, même à son amour. Il faut donc que celui qu'elle aimera se résigne à les partager, à subir ses préjugés, sous peine de déchoir dans son estime et de perdre son affection.

Mais, en retour de la docilité qu'elle exigera de lui, elle donnera un dévouement indomptable, un amour héroïque. Amante, épouse, mère, elle sera pour lui la compagne soucieuse par-dessus tout de l'honneur et de la sérénité du foyer. A en croire la duchesse, cette adorable fille n'est pas de ce temps. Elle méritait de vivre dans les siècles d'austérité, de sacrifice et de foi. Elle est un non-sens dans une société sceptique et per-

vertie ! Moralement, elle est plus grande que nature, et c'est quelque chose de cette supériorité qui se trahit dans sa personne et donne à sa physionomie une grâce incomparable.

Au moment d'arriver à Paris, j'ai pris la main de madame de Maugiron et j'y ai posé mes lèvres, en la remerciant. Il était près de minuit quand je l'ai mise dans sa voiture, qui l'attendait dans la cour de la gare.

18 décembre.

J'ai vécu depuis trois jours en proie à une fièvre ardente, sans nouvelles de la duchesse, n'osant me présenter chez elle, dans la crainte d'apprendre trop tôt de sa bouche un arrêt que je redoute, me refusant à l'espérer tel que je le souhaite. Ce soir, en rentrant chez moi, inquiet, préoccupé, j'ai trouvé un billet de Rigoud m'annonçant qu'il viendrait me prendre à dix heures. « J'ai promis, me dit-il, de vous présenter dans une noble maison dont la maîtresse est, depuis votre discours votre admiratrice en-

thousiaste et passionnée. Elle n'admettrait pas d'excuses et je compte sur votre amitié pour ne pas me faire encourir sa disgrâce et manquer à ma promesse. » Les termes de cet avis ne me permettaient pas un refus, et quelque peine que j'éprouve à porter dans le monde mes préoccupations et mon angoisse, Rigoud m'a trouvé prêt à le suivre.

— Puis-je savoir où vous me conduisez? lui ai-je demandé.

— Mon cher marquis, je vous conduis chez la princesse Tchégoreff, une grande dame russe qui adore la politique et les hommes politiques et qui met son orgueil à réunir, dans son salon, les représentants des opinions les plus diverses. Elle a exprimé hier, devant moi, le désir de vous connaître, et tout fier de me dire votre ami, j'ai pris l'engagement de vous présenter.

— J'ai entendu parler de cette femme. On me l'a même montrée dans la tribune diplomatique. On ne m'en a pas dit du bien. C'est, paraît-il, un agent de la Prusse.

— Je parie que c'est le général Miroël

qui vous a répété cette absurde calomnie! s'est écrié Rigoud. Il n'y a que lui qui soit capable de s'en faire l'écho. Il nourrit contre la princesse un ressentiment violent, dernier jet, dit-on, d'une flamme qu'elle a refusé de couronner. Eh bien, j'en suis fâché pour le galant guerrier. Il a menti. La princesse n'est pas plus un agent de la Prusse que vous et moi. On ne peut que lui reprocher ses goûts cosmopolites. Mais, après tout, cela ne fait de mal à personne. Elle aime la France. Chaque année, elle passe l'hiver à Paris et il suffit de mériter, à un titre quelconque, une notoriété honorable pour être admis chez elle. Son salon, et c'est ce qui en fait le charme, est un terrain neutre où tous les partis se coudoient, où M. Gambetta peut s'entretenir avec le duc de Broglie et où M. Target peut rencontrer M. Rouher. La princesse est dévouée à ses amis. Elle les sert de son crédit, et si elle a inspiré les dévouements qui se pressent autour d'elle, c'est que la générosité de son cœur est égale à la virilité de son esprit. Maintenant,

il faut reconnaître qu'elle aime plus que de raison les intrigues politiques. Être mêlée à une affaire d'État, servir d'intermédiaire dans une négociation, c'est pour elle une jouissance exquise. Cela s'explique après tout. Elle est fille et femme de diplomates, et M. Thiers lui-même a contribué à lui donner une haute idée de ses aptitudes et de ses talents, en usant de son influence à la cour de Russie.

L'éloquence de Rigoud n'a pu me convaincre. J'ai peu de confiance dans le caractère et la vertu de ces femmes excentriques que, depuis quinze ans, les nations du Nord nous envoient, comme un spécimen de leur civilisation. Quelques-unes ont eu chez nous des aventures bruyantes. C'est à croire qu'elles ont choisi la France pour venir y commettre des sottises pommées.

— Et le mari? ai-je dit ironiquement. Y a-t-il un mari?

— Il y a un mari, m'a répondu Rigoud. Il vit quelque part dans une province dont il est gouverneur; mais il vient, de temps en

temps, se montrer aux amis de sa femme. Vous souriez; vous n'ajoutez pas foi à mes paroles! Eh bien, vous verrez la princesse et quand vous la connaîtrez!...

Nous arrivions. La voiture roulait sous la voûte d'un hôtel. situé sur l'avenue de la reine Hortense. Sauf de rares exceptions, les constructions de ces quartiers neufs n'ont pas grand caractère; mais elles offrent des proportions élégantes et l'entente des commodités de la vie. Les salons de l'hôtel Tchégoreff sont au premier étage. On y monte par un large escalier blanc et or, dont un épais tapis rouge couvre les marches, entre des fleurs, des arbustes, des statues, tout le clinquant du luxe artistique moderne.

Au sommet de l'escalier, sur le seuil d'une galerie, Prascovie Tchégoreff se tenait debout, au milieu d'un groupe d'hommes, ornés de grands cordons et de croix brillantes, auxquels elle parlait avec volubilité, à demi-voix, sans les regarder, les yeux fixés sur son éventail qu'elle pliait et dépliait, d'un

geste lent et régulier, comme si elle en eût compté les feuilles. Petite et menacée d'un embonpoint précoce, elle portait une robe blanche en mousseline des Indes, dont la jupe étroite ainsi qu'un fourreau, ajustée autour du corps et collée sur le ventre, s'enroulait à ses pieds, en une traîne sinueuse.

Les décolletages de la princesse Tchégoreff sont célèbres dans le monde. Sa robe semblait, tant le corsage en était bas, prète à tomber et à laisser le buste nu. Pour obvier à cet inconvénient voulu, la princesse, à chaque instant, d'un mouvement félin, remettait en place l'épaulette qui retenait ce corsage et qui avait une propension évidente à glisser le long des bras, élargissant dans sa chute lente la ruche en dentelle d'argent et livrant aux regards le haut de la gorge. Sur ses épaules rondes et assez belles, sa tète trop grosse, écrasée sous le poids d'une coiffure haute et lourde comme un monument, tournait sans grâce, un peu à la manière d'une poupée à ressort. Qu'on ajoute à ce dessin des yeux ronds, trop petits, un

nez de cosaque, des lèvres épaisses, dessinant une bouche sensuelle, et l'on aurait le portrait de la princesse, si la plume avait le don de décrire aussi son sourire railleur et provoquant, stéréotypé sur le visage et qui complète sa physionomie minaudière d'un trait que le pinceau seul pourrait rendre.

Quand Rigoud m'a présenté, elle a levé sur moi ses yeux, m'enveloppant d'un regard, puis, les fixant de nouveau sur son éventail, elle m'a dit :

— C'est bien à vous d'être venu. J'aime les hommes qui se distinguent. Vous manquiez à mon salon.

Puis, elle m'a parlé de la Chambre, de mon discours, de M. Thiers, des princes d'Orléans, de l'Opéra, du message, de la Commission des Trente, de M. de Bismarck, du prince Gorstchakoff, de sa couturière, de son mari, des inconvénients des nouvelles modes, d'un jeune homme qui a été follement amoureux d'elle, de la saison qu'elle a passée à Trouville l'an dernier, de l'am-

bassadeur d'Angleterre, au total, des sujets les plus divers. Les mots sortaient de sa bouche rapidement, sans qu'elle prît le temps de respirer. Enfin, elle a couronné ce monologue par cette stupéfiante question :

— Êtes vous marié, monsieur?

— Non, princesse, non.

— Eh bien, il faut vous marier. Je vous marierai, moi, si vous voulez. Vous avez, je crois, une grande fortune?

— Je ne peux le nier.

— Combien? Deux cent mille livres de rente, trois cents?

Je ne sais quelle digue eût été assez haute pour contenir ce flot d'interrogations indiscrètes. Je me suis incliné sans répondre et comme, pendant qu'elle me parlait, les nouveaux venus s'étaient rangés à la file derrière moi, attendant, pour la saluer, qu'elle m'eût rendu ma liberté, je me suis mis de côté, en lui indiquant d'un geste que j'avais le devoir de la laisser à son rôle de maîtresse de maison. Elle a cessé de s'occuper de moi.

J'ai entraîné Rigoud et, comme mon visage exprimait la fatigue de ce trop long tête-à-tête, il a murmuré :

— Eh mon Dieu, oui, excentrique, trop excentrique, je le sais bien. C'est là son défaut ! Mais, bonne femme au fond ! Ayez seulement besoin de ses services et vous verrez !...

— Elle les offre même sans qu'on les lui demande. Vous l'avez entendue, elle veut me marier. Eh bien, mon cher Rigoud, je compte sur vous pour lui dire que je ne suis pas à marier !

— Je vais le lui dire, a-t-il fait simplement, en s'éloignant.

Dans le second salon, j'ai trouvé réunis déjà, formés en groupes debout autour des femmes assises, çà et là, s'entretenant avec animation, des hommes politiques de tous les partis, des diplomates de toutes les nations, des journalistes de toutes les opinions, des peintres de toutes les écoles, environ quatre-vingts personnes, la fine fleur de la société parisienne. Sur chacune d'elles, on aurait pu

mettre un nom connu. Mais l'intérêt que pouvait m'offrir ce milieu d'esprit et d'élégance s'est brusquement dissipé, car j'ai aperçu tout à coup la duchesse de Maugiron, à côté de la vicomtesse d'Athol, que j'ai reconnue à son grand air dédaigneux, à son teint pâle, à ses cheveux noirs, bien que je ne l'eusse vue qu'une fois, de loin, dans l'une des tribunes de la Chambre.

La duchesse m'a fait signe de l'aller rejoindre. Elle avait le sourire aux lèvres et ce sourire m'a mis au cœur l'espérance. Je suis arrivé auprès d'elle. Les hommes qui l'entouraient se sont écartés, continuant à causer entre eux. La vicomtesse d'Athol s'est levée aussi. La duchesse l'a retenue.

— Restez, ma chère, je n'ai qu'un mot à dire à M. de Boisguerny.

Puis, s'adressant à moi :

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir?

— J'ai eu peur, oui, peur d'entendre de votre bouche quelque réponse décourageante.

— Vous avez eu tort.

— Quoi ! Henriette...

— On nous regarde, monsieur mon ami, m'a-t-elle dit en riant. Veuillez vous calmer, et si vous désirez connaître les dernières nouvelles, venez les chercher.

— Oh! demain, demain chez vous.

— A cinq heures.

— J'y serai. Mais, en attendant, me laisserez-vous dans l'ignorance de ce qui s'est passé ?

— Voyons, monsieur de Boisguerny, est-ce ici le lieu de vous faire un récit que, dans l'état où je vous vois, vous ne sauriez entendre de sang-froid ?

— Parlez, duchesse, je serai impassible.

Elle a secoué la tête, en murmurant :

— Non, non, à demain ! Et maintenant, laissez-moi vous présenter à madame d'Athol.

J'ai dû renoncer à obtenir d'elle un seul mot assez précis pour dissiper mes incertitudes, apaiser mes anxiétés et fixer mon sort. Néanmoins, je me suis attaché à l'espérance, car c'est l'espérance que ses paroles trahissaient. Elle m'a mis en présence de madame d'Athol, dont l'esprit subtil, pénétrant, cher-

cheur m'a entraîné dans une conversation où je n'ai pas eu trop des ressources du mien pour lui tenir tête. La vicomtesse est plus séduisante, plus femme que la baronne de Rochebrie. Il y a du mystère en elle. Elle a sur la physionomie je ne sais quel trait inquiétant et fatal, tel qu'on doit le trouver chez les femmes marquées par les passions tragiques. Pauvre et de grande maison, elle a épousé un vieillard tyrannique et jaloux et l'on assure qu'au regret de n'avoir pas connu l'amour, se joint pour elle la douleur d'avoir vu mourir sous ses yeux, dans des circonstances tragiques et sans pouvoir lui porter secours, le seul homme qu'elle ait jamais distingué.

Elle est malheureuse; tout en elle le trahit. Avec cela, elle est belle. Un être jeune et aventureux pourrait trouver le chemin de son cœur et il semble que, s'il y arrivait, il serait largement dédommagé des périls qu'il aurait courus. Si Henriette me repoussait, c'est dans une liaison de ce genre que je voudrais chercher l'oubli. Mais les femmes, hormis celle

que j'aime, ont perdu tout prestige pour moi, et cette séduisante vicomtesse d'Athol, en dépit des promesses de ses yeux inconscients, n'a pu, même une minute, me faire oublier Henriette.

J'ai quitté de bonne heure les salons de la princesse Tchégoreff, après avoir dû subir de nouveau le verbiage de l'excentrique créature. Je suis rentré chez moi, le cœur et la tête en feu, en songeant que, demain, je connaîtrai la réponse que j'attends. Au moment où j'écris ce récit de ma journée, l'heure est avancée. Jusqu'à demain, je vais vivre dans l'angoisse.

19 décembre.

Parti ce matin, à huit heures et demie, pour Versailles, afin d'assister à la réunion de la Commission des Trente dont je fais partie et donc la tâche n'avance guère. Il n'est pas facile de régler les attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle, quand on a en face de soi un homme tel que M. Thiers, qui, non content

d'être chef exécutif, entend encore résumer dans sa personne toutes les attributions gouvernementales, dominer ses ministres, inspirer leurs actes et partager leur responsabilité, afin de s'en faire un moyen de rendre constamment la Chambre docile à ses désirs, et de lui imposer sa volonté par la menace de sa démission. Pour trouver une solution qu'il veuille accepter et qui laisse l'Assemblée souveraine, maitresse de voter contre le ministère sans renverser, du même coup, le Président de la République, il faudra chercher, méditer, étudier. Diverses combinaisons nous sont présentées. Elles ne valent rien. Ce matin, notre séance, que présidait M. de Larcy, a été consacrée tout entière à en examiner de nouvelles. Nous les avons jugées impraticables. A l'issue de cette séance, j'ai déjeuné avec le duc Decazes et Othenin d'Haussonville, qui est, comme moi, un des plus jeunes membres de l'Assemblée et aussi l'un des plus laborieux. Puis, je suis revenu à Paris, ému par avance, en songeant à la visite que je devais faire à cinq heures à la duchesse de

Maugiron. Je venais de m'asseoir dans un wagon et ma pensée commençait à se perdre dans un rêve que traversait l'image d'Henriette, quand au moment où le train allait se mettre en route, la portière s'est ouverte avec bruit. J'ai levé la tête et j'ai reconnu l'un des membres du gouvernement. Je me suis incliné.

— J'ai peut-être troublé vos méditations, m'a-t-il dit, mais, n'ayant pu vous apporter l'autre jour mes compliments, je m'étais promis de vous les adresser, quand je vous rencontrerais. L'occasion s'est offerte ; je la saisis.

— Vous me comblez, monsieur le ministre !

— Je rends hommage à la vérité et à votre talent. Vous avez prononcé un admirable discours et si vous avez lu les journaux, vous savez qu'il a eu dans le pays un grand retentissement.

— Je suis bien heureux de vous l'entendre dire, ai-je répondu, car c'est la preuve que le pays est conservateur. Si vous en

êtes convaincu comme moi, monsieur le ministre, faites partager votre conviction à M. Thiers, et peut-être comprendra-t-il la nécessité de s'appuyer sur le parti auquel j'appartiens.

— Mais, M. Thiers est aussi conservateur que vous, monsieur, m'a dit avec vivacité mon éminent interlocuteur; comme vous, il est passionnément désireux de voir l'ordre assuré, et nos discordes éteintes; comme vous, il voudrait former avec les hommes de bonne volonté un parti de gouvernement. Mais est-ce sa faute s'il ne trouve parmi vos amis qu'exigences hautaines et défiances blessantes?

— Pourquoi nous empêche-t-il de préparer la Monarchie?

A ces mots, le ministre a souri, en levant les épaules. Puis, il s'est incliné familièrement vers moi, en disant :

— Voyons, tâchons de nous entendre. Vous n'êtes ni un sectaire, ni un exagéré. On peut faire appel à votre bonne foi, et espérer de vous un langage différent de

celui de M. de Maignelay. Eh bien, je vous le demande, assuré que vous me répondrez loyalement : la Monarchie est-elle réalisable ? Vos princes ne sont pas encore parvenus à se réconcilier. Leurs partisans sont divisés comme eux, et parmi les hommes dont vous êtes obligés, pour former une majorité, de solliciter le concours, il y a des bonapartistes, qui, vous le savez bien, ne vous suivraient pas jusqu'au bout dans votre entreprise et vous laisseraient en chemin.

— Est-ce un motif pour rendre la Monarchie impopulaire et odieuse ? Or, quel but poursuit M. Thiers, si ce n'est celui-là ?

— Vous l'accusez à tort. Elle s'est, hélas ! dépopularisée toute seule, la Monarchie ! Ses défenseurs l'ont discréditée plus encore que ses adversaires, et vous ne la ressusciterez pas. Elle est bien morte. La République vit, au contraire. Elle a pour elle la prise de possession.

— Vous oubliez, monsieur le ministre, que le pays ne l'a acceptée qu'à titre provisoire.

— Non, je ne l'oublie pas, s'est-il écrié ;

mais il est également vrai qu'il commence à se lasser du provisoire, qu'il veut un gouvernement défini, régulier, et qu'il demande à ses représentants d'user du pouvoir constituant, qu'ils ont légitimement revendiqué, pour donner à la République un caractère définitif. Il ne leur dit pas de tenter une restauration monarchique ; non, il leur enjoint de fonder la République.

Il a développé longuement cette pensée, prétendant trouver dans des événements récents la preuve de la volonté nationale.

— Nous ne nous entendrons jamais! ai-je murmuré avec amertume, quand il a eu fini.

— L'entente serait facile au contraire, si les hommes comme vous, jeunes, indépendants, libres, prêtaient résolûment leur concours à M. Thiers. En consentant à le soutenir, au lieu de persister à le combattre, vous lui donneriez une force dont vous seriez les premiers à profiter, car vous l'obligeriez à gouverner avec vous. Vous n'auriez pas le gouvernement de votre choix ; mais, s'il est possible, vous auriez le moyen de le prépa-

rer, bien plus efficacement que par votre opposition. Rapprochez-vous de M. Thiers, en songeant, non à ce qui vous divise, mais aux aspirations qui vous sont communes. Ah ! monsieur le marquis, le beau rôle à jouer et comme je le jouerais, si j'avais votre nom, votre jeunesse, votre influence, votre talent. Être, non l'homme d'un parti, mais l'homme de la France ; prendre acte du scepticisme du pays, quant à la forme, et le proclamer ; en tirer un invincible argument pour s'attacher, non à tel ou tel gouvernement, mais à des principes ; travailler aux grandes réformes économiques, comprendre enfin et faire comprendre que la République peut donner aux hommes restés fidèles au régime parlementaire et inconsolables de l'avoir perdu un ample dédommagement, voilà la tâche patriotique à laquelle je voudrais vous voir associé. Elle n'est pas indigne de vous, croyez-le.

Ce langage, dans la bouche d'un vieillard qui, depuis cinquante ans, a donné à la cause de l'ordre des témoignage nombreux

de dévouement et de sagesse, commençait à m'ébranler. Il y a longtemps que ces pensées obsèdent mon esprit. N'ayant dans le passé, pas plus que dans le présent, d'autre attache à la Monarchie que les traditions de ma famille et des sentiments personnels, je me suis dit souvent que la prudence politique consisterait à améliorer le gouvernement qui existe, et non à le détruire. Mais, déjà, je me suis donné à un parti où la passion parle plus haut que la prudence et qui flétrirait une telle conduite comme une désertion et une trahison. Et puis, comment croire que le cœur d'Henriette ne me serait pas à jamais fermé? J'aurais peut-être le courage de m'exposer à la calomnie, mais non celui de renoncer à l'amour qui me fait vivre.

Pour dissimuler mon trouble, j'ai dit au ministre :

— Dans l'armée conservatrice, je ne suis qu'un soldat. Mon devoir est d'obéir.

— Un soldat! a-t-il fait. Vous êtes trop modeste et, déjà, vous avez conquis l'épau-

lette. Nouveau venu dans cette Chambre, et pouvant vous flatter d'y apporter une récente expression de la volonté nationale, si vous donniez un exemple de sagesse et de modération, tel que celui que je vous conseille, vous auriez vite des imitateurs. Votre arrivée au pouvoir serait la conséquence naturelle de votre conduite et vous en recueilleriez le prix, non comme un vulgaire ambitieux que la soif des honneurs a tenté, mais comme un homme d'État qui a su accomplir un grand acte de patriotisme.

— Je suis encore bien jeune, monsieur le ministre !

— Mon ami le comte de Montalivet était ministre à vingt-neuf ans, et combien d'autres !

— Je n'aspire pas aux sommets.

— Bah ! vous seriez le premier. Réfléchissez, et vous vous convaincrez que mes paroles sont conformes à la vérité. Le discours que vous avez prononcé est d'un conservateur, mais non d'un adversaire de la République. Sur les bancs du gouvernement,

nous vous avons tous applaudi, et mon langage doit vous prouver que vous êtes une force. Les diverses fractions du parti conservateur vont se disputer votre influence. Ne la livrez pas aveuglément à ceux qui n'ont d'autre but que le renversement de la République. Venez à nous ; c'est M. Thiers qui vous le dit par ma bouche.

En prononçant ces mots et comme nous entrions en gare, il m'a serré la main et s'est éloigné sans vouloir attendre ma réponse. Cet entretien, que j'ai rapporté textuellement, m'a démontré ce que je soupçonnais déjà, c'est que j'occupe dans l'Assemblée, depuis quatre jours, une situation toute nouvelle. L'attitude de mes collègues ne me permet pas le doute à cet égard. A Gauche, on me tient pour un adversaire redoutable ; à Droite, on me considère comme un auxiliaire précieux. Les hommes les plus importants de mon parti me consultent et Rigoud m'affirme qu'il a été question de m'élire vice-président de la réunion du Centre Droit.

— Il ne tiendrait donc qu'à moi, me suis-

je dit, de rêver une carrière brillante, les honneurs, la gloire peut-être.

Mais cette perspective m'a laissé insensible et je n'ai pu en contempler les jouissances que comme des biens éphémères, sans charme et sans douceur. Valent-elles le mal que je me donnerais pour les atteindre?

A cinq heures, je franchissais le seuil de l'hôtel de Maugiron. On m'a fait entrer dans le petit salon où la duchesse reçoit ordinairement ses amis. Une femme était assise dans un fauteuil, devant le feu, tournant le dos à la porte. Je l'ai d'abord prise pour la duchesse. Mais mon erreur n'a duré qu'une seconde. Au bruit de mes pas, elle s'est levée, et j'ai reconnu Henriette. Ce n'est pas elle que je m'attendais à trouver là. Mis à l'improviste en sa présence, il m'a suffi de la voir pâle, émue aussi, pour deviner que je n'avais plus rien à lui apprendre. Je n'ai pu cacher mon saisissement. Il m'a cloué sur le seuil du salon, dans l'impossibilité de faire un pas ni de prononcer une parole.

— Entrez, monsieur, et asseyez-vous, m'a

dit alors Henriette, d'une voix que j'entendais trembler. La duchesse est occupée pour quelques instants encore ; elle m'a chargée de vous recevoir.

A ce trait, j'ai béni madame de Maugiron. De quelle manière aurait-elle pu me prouver mieux son amitié, qu'en me procurant ce tête-à-tête inespéré, qu'en me mettant à même de plaider ma cause devant un juge favorablement disposé par elle? Dans mon cœur, je l'ai remerciée. Puis, j'ai fait quelques pas, et, quand j'ai été auprès d'Henriette, au lieu de m'asseoir, je suis resté debout ; alors, sont tombés de mes lèvres des mots dont j'ai perdu le souvenir, mais par lesquels j'indiquais que ma place était à ses pieds.

— Il est donc vrai que vous m'aimez ? a-t-elle demandé.

— Oui, je vous aime.

Et mon front s'inclinait, tandis que mon corps tremblait, dans l'enivrement d'une joie indicible et inoubliable. Le regard d'Henriette se reposait sur moi et j'y devinais,

sans le voir, non-seulement l'indulgence, la bonté, mais encore quelque chose de plus, la satisfaction d'avoir inspiré un amour dont la grandeur et la noblesse éclataient à ses yeux. Nous sommes restés ainsi un moment ; puis, elle m'a interrogé :

— Depuis quand ?

— Du jour où je vous ai vue pour la première fois. C'était dans cette maison. Ce jour-là, ma destinée a été, à votre insu, et presque malgré moi, invinciblement liée à la vôtre.

— Mais comment avez-vous pu dissimuler ?

— Le respect m'imposait le devoir de me taire. Et puis, je ne sais si j'aurais osé vous dire... La duchesse a bien deviné, elle !

Henriette a posé sa main sur son front, comme pour apaiser sa fièvre. Puis, elle a repris :

— Écoutez-moi, monsieur de Boisguerny ; je vous dois la vérité et je vous la dirai tout entière. J'ignore comment se manifeste l'amour dans le cœur des femmes, comment il y entre et, quand il en a pris possession,

comment il s'exprime. Je ne sais donc si je vous aime. Mais, ce que je sais, c'est que depuis que je vous connais, j'ai eu le pressentiment que vous occuperiez une place dans ma vie et que j'en ai été heureuse. Jamais je ne me suis sentie attirée vers un homme par une sympathie aussi vive que celle que vous m'inspirez, et quand la duchesse m'a fait connaître vos désirs et vos souhaits, j'ai envisagé sans trouble la perspective d'une union qui ferait de moi votre femme.

— Mais c'est de l'amour cela, me suis-je écrié, oui, vous m'aimez, Henriette, vous m'aimez.

Et pliant les genoux, je me suis emparé de ses mains et j'en ai couvert mon visage, pour me mieux pénétrer, par ce doux contact, du charme de cet aveu que je n'osais attendre. Elle me laissait faire, souriante, un peu craintive ; puis, quand elle m'a vu plus calme, elle a continué :

— C'est surtout le jour où vous avez parlé à la Chambre, qu'un lien s'est formé entre

vous et moi, car, dès le moment où vous avez demandé la parole, j'ai été avec vous, et ma pensée se trouvait si complétement d'accord avec la vôtre, que les mots qui sortaient de votre bouche, il me semblait que je vous les dictais. Cependant, je vous l'avoue, loin de m'attendre aux sentiments qui remplissaient votre cœur, je n'étais préparée ni à en écouter l'aveu, ni à y répondre. J'ai voulu néanmoins me trouver en votre présence, être initiée par vous aux projets que vous avez formés et vous dire, en toute franchise, si je peux seconder leur réalisation.

— Mes projets, si j'ai le droit d'appeler ainsi les rêves de mon âme éprise de vous, mes projets peuvent se résumer en peu de mots : mon nom, ma fortune et mon amour à vos pieds, ma vie unie à la vôtre, voilà ce que j'ai rêvé. Henriette, voulez-vous être ma femme? Oh! je sais qu'il eût mieux valu m'adresser à votre père, interroger sa volonté, en le priant d'interroger la vôtre. Mais une force supérieure m'a poussé à venir d'abord à vous, afin que vous puissiez déci-

der en dehors de toute influence. Vous me connaissez assez déjà pour ne douter ni de ma loyauté, ni de mon amour, ni du désir qui m'anime de vous assurer un bonheur sans trouble. Je vous apporte une âme vierge, digne de la vôtre. Si vous réalisez mes vœux, jamais femme n'aura connu une tendresse égale à celle que je vous garde.

J'avais fini et j'attendais la réponse d'Henriette. La voici, cette réponse faite d'un accent ferme et doux, telle qu'elle résonne encore à mes oreilles :

— Je vous crois, je veux vous croire. Pourquoi douterais-je, alors que tout autour de moi me dit : Il t'aime ! Je suis donc prête à vous livrer ma vie. Je consens à être votre femme.

Un cri est sorti de mes lèvres, et de nouveau, j'ai couvert ses chères mains de mes baisers. Elle les a retirées doucement, en ajoutant :

— Réfléchissez, cependant. Vous ne me connaissez guère encore ; vous avez si peu pénétré dans ma vie que mon caractère n'a

pu se révéler à vous, avec ses imperfections. Je suis loin d'être parfaite, Armand. Dans l'élan de votre enthousiasme, dans l'impétuosité de votre amour, vous m'avez mise sur un piédestal. Savez-vous si je suis digne de cette place et si quelque jour, détrompée, désabusée, votre imagination ne m'en fera pas descendre ? Ce serait une douleur cruelle pour vous et pour moi. Il est temps encore de nous l'épargner.

— J'ai lu dans votre âme, Henriette. Il me semble que je vous connais depuis l'enfance, et comme si, de toute éternité, il avait été décidé que nos destins seraient unis un jour. Vous ne pouvez déchoir à mes yeux. Vous serez éternellement pour moi la bien-aimée, celle qui a pris mon cœur, mon être entier !

En parlant ainsi, je l'ai tenue entre mes bras, penché sur elle, fixant ses yeux, respirant son souffle pur, et suivant sur son visage décoloré la trace des sensations inconnues dont elle n'a pu ressentir de sang-froid la violence.

— Oh! Armand! cher Armand! a-t-elle murmuré.

Mon nom ainsi prononcé, c'était l'aveu le plus éloquent qu'elle pût faire entendre. En ce moment, j'ai connu comme elle l'ivresse ardente qui marque d'un charme inoubliable les premières heures d'un amour partagé, cette volupté intime des premiers serments, qui ravit en extase ceux dont elle s'empare.

— Voilà donc l'amour! m'a-t-elle dit, souriante. Oh! je suis heureuse.

J'allais lui répondre que ce n'était là que le prélude de l'amour. Mais j'ai préféré me taire, par crainte de troubler la tranquillité de cette âme candide. Peu à peu, cependant, l'apaisement s'est fait en nous; alors, nous sommes restés là, nous regardant, échangeant nos pensées et nos cœurs, comme si chacun de nous eût tenté de se mieux pénétrer de la tendresse de l'autre.

— Vous ne m'en voulez pas de n'avoir pas d'abord parlé à votre père? lui ai-je demandé.

— Non, sans doute. Il vaut mieux qu'il ne sache rien encore.

Comme mon visage exprimait la surprise, elle a repris :

— Bien des jours, peut-être, s'écouleront avant que j'aie la liberté d'être tout à vous. Vous connaissez mon père ; vous savez quel attachement passionné il a voué à la cause royaliste. Cet attachement, qui domine sa vie, est trop exclusif pour qu'il comprenne que je songe à être heureuse avant que cette cause ait remporté la victoire qui lui semble assurée.

— Allez-vous donc subordonner votre consentement à la restauration de la Monarchie ? me suis-je écrié.

— Non, certes ; et quoiqu'il me semble que, si cette cause sacrée devait traverser encore des jours orageux, je ne saurais jouir complétement du bonheur qui doit me venir par vous, je n'entends pas le faire dépendre de la destinée qui l'attend elle-même. Si je souhaite que mon père ignore encore les projets que nous venons de former, c'est que

j'ai la certitude qu'il les désapprouverait; non que votre alliance ne soit honorable pour notre maison, mais parce qu'il entend ne disposer de ma main qu'en faveur d'un homme qui aura servi le Roi avec un dévouement héroïque.

— Pour vous conquérir plus vite, je suis prêt à faire la preuve de ce dévouement. Mais l'occasion de le manifester se présentera-t-elle?

— Elle se présentera avant peu, soyez en sûr. Jusque-là, environnons notre amour de discrétion, de mystère, et laissez-moi maîtresse de fixer le jour où je devrai l'avouer à mon père. Qu'importe une attente de quelques semaines ou de quelques mois, si nous sommes sûrs l'un de l'autre? Qui sait même si cette épreuve ne nous sera pas salutaire? Elle nous éclairera mieux sur la constance de nos sentiments, et quand l'heure de notre union sera venue, nous aurons appris à nous connaître assez pour pouvoir nous aimer en toute confiance.

— Vous êtes une charmeuse, ai-je ré-

pondu, et vos douces paroles m'ont rendu pour toujours docile à votre volonté. J'attendrai, Henriette, à une condition, cependant, c'est que votre demeure me sera ouverte, et que je pourrai goûter, à défaut de mieux, le bonheur de vous voir.

— Oh ! cela, je vous le promets, a-t-elle dit.

— Un mot encore! Je jure devant Dieu, ma chère Henriette, de n'avoir jamais d'autre femme que vous. Ne voulez-vous pas prendre aussi cet engagement?

— Mon cœur l'a déjà pris. Je jure devant Dieu de n'avoir d'autre époux qu'Armand de Boisguerny.

Nous étions debout, les mains enlacées. J'ai fiévreusement attiré Henriette contre moi et nos bouches brûlantes se sont rencontrées dans le baiser des fiançailles.

Au bout de quelques minutes, la duchesse est entrée, le sourire aux lèvres, une expression malicieuse dans le regard. Elle nous a vus si troublés et si pâles qu'elle est restée interdite, ne sachant si elle devait se

réjouir ou se blâmer de nous avoir ménagé ce tête-à-tête. Mais elle a été bientôt rassurée, car Henriette a couru vers elle, s'est jetée dans ses bras, et a prononcé ce mot, qui, si bas qu'elle l'ait dit, n'a pu m'échapper :

— Je l'aime!

22 janvier 1873.

Ma vie est heureuse. Mes joies sont de toutes les heures et j'en jouis pleinement. Aucun nuage n'a troublé leur sérénité. Mes jours, illuminés par le divin sourire d'Henriette, s'écoulent avec la rapidité d'un rêve. Je ne rêve pas cependant, c'est bien la réalité que cet amour profond et partagé, dont le mystère auquel nous l'avons condamné resserre les liens et accroît la force. Ma chère fiancée m'a permis de lui écrire; elle me répond, et les paroles que nous ne pouvons nous dire ne sont pas perdues. Elles prennent, sous la plume de mon amie, une éloquence qui en double le prix. Cette âme chaste, ignorante du mal, animée d'ardeurs indomptables, passionnée à louer et à dé-

fendre ce qu'elle aime, se révèle à moi tout entière, avec les trésors exquis de sa tendresse candide et les nobles élans de ses enthousiasmes. Maintenant qu'elle m'a donné son cœur, elle m'y laisse lire et m'en décrit les sentiments avec sincérité. Les jours vécus avec elle seront un enchantement. Aussi, quelles que soient les douceurs du présent, c'est dans l'avenir que j'aime à vivre. Je savoure par avance mon bonheur, et j'en jette les fondements, en formant des projets dont la réalisation couronnera mes espérances.

Je vois Henriette presque tous les jours. Elle vient fréquemment à nos séances, en compagnie des femmes de ceux de mes collègues qui habitent Versailles. Dans la société aimable et charmante qui s'est insensiblement formée entre les familles des députés, Henriette est choyée et aimée. On la sait sans mère; on connaît sa vertu; on admire sa beauté, et la sympathie qu'elle a su conquérir l'entoure, toujours prête à faciliter l'accomplissement de ses désirs. Quand

elle veut assister à nos débats, dix personnes pour une s'offrent à l'accompagner, et c'est ainsi que j'ai souvent le bonheur de pouvoir la contempler de ma place, pendant des heures entières. Sa présence m'inspire alors la volonté de mériter des applaudissements qui la rendront fière, et à plusieurs reprises déjà, il m'est arrivé de prendre la parole dans des discussions graves, avec un succès égal à celui que j'ai obtenu déjà. Un regard d'elle, où je lis son amour et sa satisfaction, suffit à récompenser mes efforts. Il a plus de prix à mes yeux, ce regard dont seul je peux comprendre le langage, que les éloges qui me viennent de toutes parts, quand je descends de la tribune.

La duchesse de Maugiron, fidèle à son rôle de confidente et d'amie, se plaît aussi à nous réunir, à faciliter nos entrevues. Toutes les fois qu'Henriette doit aller à Paris, passer la journée avec elle, j'en suis prévenu à l'avance. Cela veut dire que je peux me présenter à l'hôtel de Maugiron, où la compatissante bonté de la duchesse nous

assure un tête-à-tête de quelques instants.

Enfin, M. de Maignelay, dont la confiance en moi grandit peu à peu, m'a ouvert sa demeure. Pendant les séances auxquelles sa fille n'assiste pas, il m'arrive de quitter la Chambre et d'aller frapper à la porte de sa maison. Qu'elle soit seule ou non, Henriette me reçoit toujours. Personne autour d'elle n'en est surpris. Une fille sans mère a dû prendre des habitudes d'indépendance et de liberté, conformes d'ailleurs à l'éducation plus anglaise que française qu'elle a reçue. Ces entrevues, où ma loyauté la garde autant que son innocence, ont un charme indicible.

Plus je pénètre son cœur qui se livre simplement, sans réticence et sans coquetterie, et plus je l'aime. Parmi les femmes que je connais, aucune ne l'égale. Elle a l'intelligence et le courage d'un homme, enveloppés dans la grâce féminine la plus accomplie et la plus personnelle qu'on puisse admirer. Les propos de salons, les médisances malicieuses qui courent le monde, les futiles

riens dont je vois les autres occupées, n'ont pour elle aucun intérêt. Douée d'un sens ferme, elle juge les événements et les personnages qui s'y mêlent, de haut et de loin.

Je ne sais par où elle peut être critiquée, si ce n'est par l'attachement exalté qu'elle porte à la cause royaliste et au « Roi. » Quand elle parle de ces choses sacrées, la passion l'emporte, et lorsqu'elle apprécie les événements qui les ont détruits, sa sévérité est implacable. Quiconque met en doute la parole du Roi ou celle de l'Église, est criminel. Également criminel, celui qui met en cause la divinité de leur origine et de leurs droits. Elle n'admet ni la bonne foi, ni la pureté d'intention de ceux qui ne pensent pas comme elle. Catholique et royaliste, elle hait la dévotion jouée, les sentiments hypocrites, les calculs intéressés ; mais elle se laisse entraîner en des ferveurs impétueuses qui touchent au mysticisme et lui font espérer qu'un miracle amènera les solutions qu'elle espère.

Cet état de son esprit est le fruit naturel

de son éducation. Elle a grandi entre deux vieillards également exaltés : son père, dont j'ai déjà fait connaître l'intolérance; et son oncle, l'abbé de Maignelay, prêtre respectable, que je ne connais pas encore, parce qu'il habite le château de son aîné, en Bretagne, mais dont Henriette m'a entretenu assez longuement pour que j'aie pu deviner qu'elle n'a reçu de lui que des leçons contraires à l'esprit de ce temps. Si le comte de Maignelay est un chevalier du passé, égaré dans l'âge moderne, nourri des passions inexorables qu'une civilisation bienfaisante a peu à peu fait disparaître, l'abbé est un ascète de l'école de saint Dominique, dur aux autres comme à lui-même, parlant plus souvent de l'enfer que du ciel, de la colère de Dieu que de son inépuisable mansuétude. Pour ces vieillards, l'Église et la Royauté, appuyées l'une sur l'autre, ont la mission d'imposer aux hommes le salut. Depuis que les rigueurs de l'une se sont adoucies, et que le prestige de l'autre s'est affaibli, le monde a été voué à la perdition. Dans

leur opinion, l'inquisition fut un grand devoir, l'édit de Nantes un acte de faiblesse, et la société ne retrouverait ses assises que si les doctrines terribles du passé reprenaient toute leur autorité, toute leur force. Ils espèrent que la Monarchie restaurée les leur rendra. Telles sont les idées qu'Henriette a connues dès l'enfance, et qu'a cimentées solidement dans son esprit l'influence du sol natal. Fille de la Bretagne, elle a les entêtements de sa race. Élevée aux bords de la mer, dans un pays que la nature a peuplé de sites sauvages, de forêts mystérieuses, de roches abruptes, et où l'Océan manifeste sa puissance par des colères plus inclémentes que partout ailleurs, son imagination s'est développée sous l'empire d'impressions austères et tristes.

On pourrait être surpris qu'ayant grandi dans un tel milieu, son cœur se soit ouvert à l'amour, si l'on ne savait avec quelle largesse la femme a reçu du ciel la générosité, l'effusion, le don d'aimer. Henriette, par sa filiale tendresse, a été la joie et l'orgueil de

son père; par l'ardeur de son amour, elle sera l'honneur et la joie de son époux. Je ne sais si je me trompe, mais, il me semble que, depuis qu'elle aime ses traits se sont transfigurés ; que l'expression de son regard s'est adoucie, et que ce qu'il y avait d'un peu farouche dans sa beauté s'est dissipé sous l'influence de l'amour, comme ces vapeurs qui troublent la sérénité du ciel et qui se fondent sous les rayons du soleil.

9 février.

Plus j'apprends à connaître M. de Maignelay et plus je suis alarmé des violences de cet esprit à qui l'expérience n'a fait faire aucun progrès, qui se vante de n'avoir rien oublié ni rien appris et qui refuse aux idées modernes toute concession, même pour assurer le triomphe de sa cause. Dans les evénements calamiteux que l'équité oblige à regarder surtout comme la conséquence des fautes de son parti, il ne voit autre chose que le châtiment du ciel. Il les subit et s'y résigne avec je ne sais quel fatalisme, sans vouloir

admettre qu'ils puissent être évités dans l'avenir, par une conduite plus sage que celle que ses amis ont tenue dans le passé.

— La France n'est pas digne du souverain dont Dieu lui avait assuré le règne et les bienfaits, dit-il quelquefois ; elle refuse d'entendre la vérité, de voir la lumière. Qu'elle périsse donc!

Si l'on objecte que la France ne serait pas implacablement hostile à la Monarchie qui se présenterait avec un caractère franchement libéral, sans idée de retour à un régime condamné et tenant en main le drapeau national, il s'écrie :

— Je connais ce langage ; c'est celui des misérables qui ne peuvent écarter le roi légitime et qui, résignés à le subir, veulent le compromettre, en lui imposant une constitution, le drapeau tricolore et faire de lui le roi de la révolution. Monseigneur ne donnera jamais dans ce piége.

Après s'être prononcé sur les doctrines, s'il porte un jugement sur les hommes, il s'exprime avec plus d'amertume encore. Il

ne respecte alors, ni l'illustration du parti, ni les services rendus, ni le nom, ni le talent. Pour lui, la plupart des personnes qui ont contribué au gouvernement de la France depuis quatre-vingts ans ont méconnu leur devoir et trahi les intérêts confiés à leur garde. Des divers ministères qui se sont succédé sous la Restauration, un seul trouve grâce à ses yeux, c'est le ministère Polignac, encore qu'il lui reproche de n'avoir pas su défendre la Monarchie. Quant aux amis des princes d'Orléans, qui forment le Centre Droit, et aux royalistes modérés, qui souhaitent énergiquement la fusion, il professe contre eux une haine aveugle, une défiance irraisonnable, qui les lui montre, en apparence, ralliés au comte de Chambord, mais en réalité, décidés à lui rendre l'accès du trône impossible, afin d'y mettre à sa place le comte de Paris.

Ce matin, il m'a entretenu de ces questions, qui sont brûlantes, puisqu'il y a dans ce moment parmi les groupes conservateurs de l'Assemblée un effort tenté pour assurer,

à l'heure prochaine des solutions constitutionnelles, l'établissement de la Monarchie. Son irritation était extrême, et désireux de me prouver la duplicité des hommes du Centre Droit dont l'amitié m'honore et dont il voudrait me détacher, il s'est exprimé en ces termes, avec emportement :

— Quand ils exigent de Monseigneur des garanties et quand ils entraînent nos amis de la Droite assez crédules pour leur céder à en exiger avec eux, ne lui font-ils pas injure? Il est l'héritier légitime du trône ; seul, il a raison et autorité pour conduire le navire au port et pour sauver la France. Et c'est à lui qu'on ose imposer des conditions, à lui qu'on ose demander de s'incliner devant la volonté nationale, de respecter le droit public des Français, d'assurer leur intervention dans la gestion de leurs affaires! N'est-ce pas l'humilier et vouloir, en lui offrant la couronne, l'obliger à la refuser? Ah ! les insensés ! Ils empêcheront, je le crains, la réalisation de nos espérances. Mais quels terribles comptes ils auront à

rendre ! Quant à Monseigneur, il y a longtemps qu'il a percé à jour ces habiletés criminelles, et hier encore, l'évêque d'Orléans n'ayant pas craint de compromettre son caractère, en se faisant vis-à-vis du Roi l'organe de ces revendications audacieuses, s'est attiré cette éloquente et foudroyante réponse : « Monsieur l'évêque, je n'ai ni sacrifice à « faire, ni conditions à recevoir. J'attends « peu de l'habileté des hommes et beaucoup « de la justice de Dieu. »

Après cette allusion à une lettre qui depuis hier jette un grand trouble parmi les royalistes, il est allé jusqu'à accuser mes amis de pactiser avec M. Thiers et d'être prêts à lui vendre leurs voix. C'est en vain que j'ai voulu les défendre.

— Vous ètes un innocent, m'a-t-il dit; restez au Centre Droit, poursuivez votre épreuve jusqu'au bout. Mais, un de ces jours, vous payerez cher votre confiance, et désillusionné, indigné, vous viendrez me donner raison et vous unir à nous pour entreprendre, par tous les moyens, la guerre

sainte contre ces ambitieux, fléau de notre patrie.

Tandis qu'il me tenait ce langage, avant la séance, au milieu d'un tumultueux va-et-vient, dans la galerie des Tombeaux, depuis deux années théâtre ordinaire des intrigues politiques, plusieurs de nos collègues passaient devant nous. Si c'était un de ceux dont il venait de parler, il complétait sa démonstration, en murmurant d'un accent railleur :

— Celui-là, avec la promesse d'un portefeuille ou d'une grande ambassade, on en peut faire ce qu'on voudra. Ah ! M. Thiers n'est guère habile. A sa place, moi, j'embaucherais d'un seul coup tout le Centre Droit. Il ne s'agit que d'y mettre le prix. Oh ! je ne parle pas de vous, a-t-il ajouté, en souriant méchamment ; on ne vous a pas encore perverti.

J'ai feint de ne pas prendre au sérieux ces paroles, afin de n'être pas obligé d'y répondre. Toute protestation de ma part exciterait le ressentiment de M. de Maignelay,

je cesserais d'être épargné par ses soupçons et, après m'avoir mis en défiance, il me fermerait sa maison. C'est là ma crainte pour l'avenir et le sujet de mes angoisses. Il est des concessions qu'un homme de mon âge peut faire à un vieillard. Je l'écoute avec déférence, non-seulement quand il proclame des opinions que je tiens pour des folies, mais encore quand il calomnie des amis qui me sont chers. Pour lui plaire, je me suis fait inscrire à la Droite, sans cesser de faire partie du Centre Droit, imitant ainsi l'exemple de quelques-uns de mes collègues. Mais ces concessions ont une limite, et s'il entendait plus tard m'associer à ses haines, obtenir de moi quelque sacrifice contraire à mes convictions et à l'honneur, s'il me plaçait enfin, en m'imposant la nécessité de choisir, entre mon devoir et mon amour... O Henriette, que Dieu nous épargne cette épreuve !

4 avril.

Avant le printemps, la duchesse de Maugiron a voulu donner un bal. Les désastres de la

guerre et de la Commune sont encore si récents que peu de personnes, dans le monde, avaient osé ouvrir leurs salons pour de grandes fêtes. Et puis, l'état provisoire dans lequel nous vivons maintient l'anxiété dans les esprits. Entre les deuils de la veille et les périls du lendemain, il est peu de gens qui songent à se réjouir. Il faut, cependant, que la vie nationale reprenne, et se complète avec ses usages, son éclat, sa régularité. Dans le faubourg Saint-Germain, on est d'avis que l'exemple doit venir de haut et qu'en donnant un essor à cette partie du commerce parisien qui vit de nos plaisirs, en y répandant le travail et l'argent, on réalisera d'un seul coup une bonne action et une habile opération. La duchesse a pris l'initiative. Sa position comme sa fortune lui en donnait le droit. Depuis dix jours, huit cents invitations lancées dans la société aristocratique l'ont conviée à venir danser hier à l'hôtel de Maugiron.

Cette fête a tenu toutes ses promesses. Les salons dans lesquels elle se donnait sont

les plus vastes de Paris. Un luxe artistique du goût le plus pur en rehaussait l'éclat. Les collections de l'hôtel de Maugiron sont célèbres. Elles se composent surtout de statues et de tableaux de la Renaissance, auxquels des antiques sont heureusement mêlés. Les meubles, les tapis, les tentures, les cuivres, les bronzes ont pour la plupart une illustre origine. Ces trésors précieux ne s'improvisent pas. Tout l'argent du monde ne pourrait les rassembler, en un jour, dans les mêmes mains. Pour les former, il faut le temps; il faut surtout ce travail lent mais fécond des générations qui se succèdent entre les mêmes murs et dont chacune se plaît à les parer de ce qu'elle peut découvrir de plus magnifique.

La beauté, l'esprit, l'art, l'opulence, quelques-unes des aristocraties et des gloires que Paris renferme, ont circulé durant une nuit parmi ces mervellles. Dans la vaste cour qui précéde l'hôtel, douze piqueurs vêtus de rouge, les armes des Maugiron sur la poitrine, sonnaient du cor, accueillant les invités

par de joyeuses fanfares. Douze autres portaient des torches qui éclairaient, comme en plein soleil, cette arrivée féérique. A droite et à gauche, dans les angles de cette cour, dans celle des communs, sur le quai d'Orsay où les voitures allaient stationner, on avait allumé de grands feux pour la livrée. L'hôtel semblait embrasé. Du perron à l'entrée du premier salon, deux suisses et vingt valets de pied formaient la haie, superbes sous leur poudre et dans leur vêtement rouge et or, immobiles devant d'immenses vases de marbre et d'onyx, desquels s'élançaient des plantes tropicales aux tiges puissantes, aux feuilles larges, aux fleurs éclatantes, sorties pour un soir de la serre qui protége leur existence frileuse et fragile contre l'hiver. Il y a deux siècles, Saint-Simon rendait à l'élégance des Maugiron un hommage immortel. La duchesse a prouvé hier au soir que sa maison mériterait encore l'éloge de l'illustre écrivain.

Secondée par l'amiral de Narvajeac, elle recevait ses invités avec une grâce incompa-

rable. Elle les a tous charmés, et bien qu'elle soit de ces créatures privilégiées desquelles on peut dire qu'elles exercent toujours, par la perfection de leurs attraits, une séduction égale et puissante, sa beauté semblait accrue, tant était vif son regard dont l'ardente flamme l'illuminait tout entière. Il n'était pas jusqu'à sa robe blanche lamée d'or qui ne mît en relief l'éclat de son teint, la chaude couleur de ses cheveux et la souplesse de sa taille.

Quand je me suis approché d'elle pour la saluer, elle m'a dit :

— Il y a quelque part, ici, une petite personne qui vous attend avec impatience.

— Henriette !

— Je crois bien que c'est ainsi qu'on la nomme : allez la trouver ; elle est adorable, ce soir.

Me voilà lancé à la recherche de mademoiselle de Maignelay. Mais la foule se pressait déjà dans les salons. On dansait dans les uns, on causait dans les autres. On faisait cercle autour de la vicomtesse d'A-

thol. Vêtue d'une robe vert pâle ; les cheveux sur les épaules ; des herbes et des fleurs marines mêlées à leur longues boucles, capricieusement jetées autour de son corsage et sur sa jupe ; ayant au cou, aux oreilles, aux bras, sur le front, dans les plis de sa robe, des brillants d'une irréprochable pureté, elle ressemblait à une ondine secouant les tremblantes gouttes d'eau attachées à son corps. On s'arrêtait encore pour voir la famille d'Orléans, qui venait d'entrer : le comte et la comtesse de Paris, le duc de Nemours et les princesses ses filles, le duc d'Aumale, tous aimables, accueillants, remplis de cordialité. Cherchant toujours Henriette, j'ai traversé les groupes formés par mes collègues. Il n'était question que de la démission du président Grévy et de l'élection de M. Buffet. J'ai aperçu la princesse Tchégoreff, étonnamment déshabillée dans une robe écarlate ; la baronne de Rochebrie, dont la toilette faite d'étoffes brochées du siècle dernier attirait les regards par son originalité ; la plupart des grandes dames des

deux faubourgs; quelques femmes de députés de la Droite, et parmi elles, reconnaissables à leur attitude guindée, à leurs airs gênés, trahissant l'étonnement qu'elles voulaient taire, des épouses d'obscurs avocats de province ou de pauvres gentilshommes campagnards, toutes dépaysées au milieu de ces grandeurs dont elles n'avaient jusqu'ici aucune idée, à travers lesquelles un caprice subit et inespéré du suffrage universel les a jetées, passagères inquiètes et tourmentées d'un navire qui finira sa course sans avoir réalisé leurs ambitions et les rendra à la vie obscure de leur province, comme elle rendra les maris à la culture du petit domaine patrimonial ou à la défense du mur mitoyen, qu'ils ont désertées pour tenter les hasards de la vie publique. Dans un coin, j'ai reconnu le général Miroël qui trempait ses grosses moustaches blanches dans la crème d'un sorbet, écoutant la voix claire de Giroud qui lui adressait des reproches affectueux, en désignant la princesse Tchégoreff.

Enfin, au fond de la serre, j'ai trouvé Hen-

riette. Elle était debout à l'ombre d'un haut palmier, un peu excitée par la danse, agitant son éventail pour trouver la fraîcheur et tenant tête, en souriant, à trois ou quatre jeunes gens qui se disputaient l'honneur de valser avec elle. La duchesse ne m'avait pas trompé. Ma chère fiancée était adorable. Le bonheur d'aimer et d'être aimée avivait son regard noyé dans un sourire qui en transformait l'expression mélancolique. De sa robe bleue d'un tissu vaporeux, qui enveloppait sa beauté sans la voiler, sortaient ses bras et ses épaules aux fins contours, laissant voir sous leur peau délicate le réseau des veines. Sur la blancheur de son cou gracieux et fort, s'enroulait un collier de perles fines, joyau splendide que son royal parrain fit déposer sur son berceau, le jour de son baptême, et qu'elle porte fièrement, comme l'emblème de son dévouement passionné à la cause monarchique. Des perles brillaient aussi dans l'or de ses cheveux, capricieusement répandues à travers cette opulente toison, couronne magique de sa resplendissante jeunesse.

Quand je me suis approché d'elle, un flot de sang a empourpré ses joues. Me tendant la main, au milieu des hommes fixés autour d'elle par l'admiration, elle leur a dit :

— Voici mon valseur, messieurs.

S'adressant à moi, elle a ajouté à voix basse :

— Je vous attendais.

Et prenant mon bras, elle m'a entraîné du côté de l'orchestre.

— Est-ce pour m'attendre que vous causiez, par vos refus, le désespoir de ces nombreux adorateurs ? lui ai-je demandé.

— J'avais le pressentiment que vous alliez venir et que je devais vous garder cette valse. Oh ! ce n'est pas que j'aime la danse, non ; mais c'est un moyen d'être plus près de vous.

Mon bras a tressailli sous le sien.

— Chère Henriette, je vous aime ai-je murmuré.

— Ne le dites pas ainsi, si vous voulez me laisser la force de taire mon émotion.

Elle était toute pâle. Afin de ne pas pro-

longer cet état de trouble, délicieux si nous avions été seuls, intolérable au milieu de cette cohue qui s'écartait devant nous et se pressait sur nos pas pour voir Henriette, je lui ai parlé de son père.

— Il a refusé de venir, m'a-t-elle répondu tristement. Il est de plus en plus irrité contre les amis des princes, auxquels il reproche d'entraver le retour du Roi, et quand il a su que les princes eux-mêmes devaient paraître à ce bal, il a résolu de ne pas s'y montrer. Il voulait m'empêcher aussi de me rendre à l'invitation de la duchesse, qu'il accuse de pactiser avec l'ennemi et que j'ai dû défendre contre ses soupçons. Mais je l'ai tant prié, qu'il n'a pas voulu me causer une peine. Ma femme de chambre m'a accompagnée et, ce soir, la duchesse me donnera l'hospitalité, puisque mon père n'est par là pour me ramener à Versailles. Chère duchesse! mon absence l'aurait mise en deuil pour toute la soirée. Et puis, je m'étais fait une joie de vous rencontrer ici.

— Votre père nourrit contre mes amis

d'injustes préventions, chère Henriette, ai-je repris. Loin d'entraver le retour du Roi, ils le souhaitent de toutes leurs forces. Mais ils resteront toujours soumis à la volonté de la nation et fidèles à son drapeau.

Henriette a levé vivement les yeux vers moi, en disant :

— Alors, ce sont des hérétiques et je serais désolée d'apprendre que vous pensez comme eux. Quoi que vous pensiez d'ailleurs, rappelez-vous, si vous m'aimez, que je ne puis approuver d'autre opinion que celle de mon père, qui est la mienne. Notre bonheur est à ce prix.

Ainsi, partout, dans l'esprit de la chère créature, je retrouve l'influence de M. de Maignelay. Voilà ce qui fait ombre à mon bonheur. Si quelque aventure funeste vient en troubler le cours, c'est cette influence fatale qui la provoquera. Je le vois et je le sais. Pour échapper à cette obsession d'une crainte qui me domine malgré moi, j'ai enlacé la taille souple de mon amie et je me suis lancé dans le tourbillon d'une valse admirable-

ment jouée par l'orchestre de Watteufeld. Alors, en sentant sur ma joue l'haleine d'Henriette et le parfum de ses cheveux ; en sentant son corps délicat et robuste, pressé, palpitant contre le mien, j'ai perdu, pour quelques instants, la notion de la réalité et je me suis anéanti en un rêve d'amour fou, qui m'a enveloppé dans ses illusions enivrantes et a chassé loin de moi les fantômes qui essayent de se glisser entre le çœur d'Henriette et le mien.

La valse finie, j'ai conduit mon amie à une place qui restait libre à côté de la vicomtesse d'Athol. Presque aussitôt, elle a été entourée de jeunes gens qui se disputaient l'honneur de l'inviter. Elle a accepté deux ou trois invitations et, cinq minutes après, elle s'est levée pour suivre l'un de ses danseurs. Je suis resté seul avec la vicomtesse.

— Vous ne dansez pas ? lui ai-je dit.

— A moins que vous ne m'invitiez.

— J'ai l'honneur de le faire.

— Non ! restons ici ; on y est mieux que dans cette cohue.

Puis, brusquement, et sans me regarder :

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir, monsieur ?

— Pourquoi, madame... ?

— Vous êtes l'hôte assidu de la duchesse ; on vous a vu chez madame de Rochebrie, chez la princesse Tchegoreff ; vous êtes même très-empressé, paraît-il, chez cette petite de Maignelay....

— Je serai heureux de me présenter chez vous, madame....

Elle m'a remercié d'un léger signe de tête. Puis, elle s'est livrée à des réflexions peu bienveillantes sur les personnes qui passaient devant nous, critiquant, se moquant, raillant, avec beaucoup d'esprit et d'entrain. Ce n'est pas qu'elle soit mauvaise langue ; mais elle est douée de ce don, plus cruel que doux pour ceux auxquels il a été départi, le don d'être frappée d'abord de ce qu'il y a de défectueux, d'infirme, de comique dans la nature humaine. Elle voit chez les autres ce qui prête à rire, avant de voir ce qui fait pleurer. J'ai esquissé déjà son portrait. Cette femme, qui

possède la grâce de son sexe et l'esprit du nôtre, sans rien de vulgaire, souffre et envie celles qui sont heureuses. Sa vie est manquée. Elle a cherché le bonheur sans le trouver. On assure qu'elle le cherche toujours et qu'il faut expliquer ainsi les faiblesses que le monde lui attribue. Mais il ne semble pas que cette suite d'expériences ait satisfait sa curiosité, puisque ses traits expriment encore un immense ennui, la tristesse irritée, toutes les amertumes d'une existence vide et des passions orageuses à l'aide desquelles elle cherche à remplir la sienne.

Depuis quelques semaines, je l'ai fréquemment rencontrée dans le monde. Je ne me fais pas illusion en disant qu'il y a entre nous une relation intellectuelle, inconsciente et mystérieuse, qu'elle voudrait étendre et fortifier. Partout où je la trouve, son regard me poursuit obstinément, ce regard qui a la profondeur sombre des abîmes insondables et des choses incomprises, et où passent des lueurs étranges qui sont, peut-être, le reflet des ardeurs de son âme inassouvie. Je n'avais pas cherché

cependant à me rapprocher d'elle, et jamais un mot de sa bouche ne m'avait averti qu'elle eût le désir de me voir dans son salon. Ce désir, qu'elle a exprimé hier au soir inopinément, m'a troublé. Il y a, dans la beauté de madame d'Athol, un trait puissant de séduction brutale, qui parle aux sens, en évoquant dans l'imagination le tableau des jouissances les moins élevées de l'amour. Une âme emportée dans une passion plus idéale que matérielle peut se défendre d'une telle séduction ou même ne pas la ressentir. Mais quand, rassurée sur la destinée et l'avenir de son amour, elle cesse d'être absorbée par les préoccupations qu'avait éveillées en elle l'incertitude de la victoire, elle reste aux prises avec les sens qui se sont, à son insu, excités aussi dans la lutte et qui réclament leur pâture. Ces sensations ne me sont pas épargnées, et le respect même que m'inspire Henriette m'a rendu plus accessible à l'empire que madame d'Athol, à ce qu'il me semble, cherche à prendre sur moi.

Après l'avoir écoutée complaisamment, j'ai parlé à mon tour, penché vers elle, un peu ému, embrasant mon sang au spectacle de sa beauté qui s'affiche, s'affirme et s'étale sur ses épaules opulentes, sur sa poitrine sans défaut, sur ses bras harmonieux. Nous échangions des regards où notre volonté ne mettait pas une étincelle, mais que l'ardeur de notre jeunesse remplissait de désirs. Que de faiblesse et d'inconséquence dans l'homme! J'aime Henriette. En elle se résument mon avenir, ma vie, mes joies, ma raison d'être; je passe par cette heure d'exaltation où tout homme, violemment épris, peut prétendre sincèrement que, s'il perdait celle qu'il adore, il ne saurait plus vivre. Voilà bien où j'en suis; et cependant, j'ai mis cet amour si haut, qu'il a été impuissant à me défendre contre une séduction vulgaire et contre le péril d'une infidélité qui, fort heureusement, n'est pas sortie du domaine de l'imagination.

Cet étrange tête-à-tête a été interrompu par le retour d'Henriette. Elle nous a re-

gardés tour à tour, froide avec madame d'Athol, bienveillante avec moi.

— Voulez-vous m'offrir votre bras et me conduire à la duchesse? m'a-t-elle dit.

Je me suis empressé d'obéir, arraché subitement au traître charme de « l'autre, » et rendu à la liberté, un peu honteux de ma faiblesse. Tandis que nous traversions les rangs pressés de la foule, à la recherche de madame de Maugiron, Henriette n'a pu me cacher qu'elle avait surpris mon émotion passagère. Moitié railleuse, et moitié triste, elle a prononcé ces mots où se dissimulait mal un reproche :

— Tout à l'heure, en valsant, je me suis trouvée en présence du vicomte d'Athol. J'ai ouvert la bouche pour lui annoncer que sa femme était seule. Mais je vous ai vu auprès d'elle et je n'ai pas voulu vous envoyer le mari. J'ai craint qu'il ne troublât un entretien qui semblait très-intime.

J'ai tenté de l'interrompre, de me justifier. Elle m'en a empêché, en disant :

— Oh! je n'en parle, Armand, que parce

que j'y trouve l'occasion de vous faire une déclaration nécessaire, opportune aujourd'hui, et que ma bouche ne prononcera plus. Vous me jugez avec trop de justice pour me croire accessible aux inquiétudes d'une sotte jalousie. N'attribuez donc pas à la jalousie mes paroles, mais bien à l'implacable orgueil qui m'anime et qui ne me laisserait pas vivre heureuse, si je pouvais supposer que celui que j'aime n'est pas à moi tout entier. Si donc, m'ayant donné votre cœur, et ayant pris le mien, vous deviez avoir des yeux pour d'autres femmes que pour moi, si je ne devais pas être tout pour vous, il vaudrait mieux, quand il en est temps encore...

Je l'ai arrêtée d'un geste :

— Je ne mérite pas cet avertissement, Henriette. Ne poursuivez pas.

Elle m'a regardé, apaisée, soulagée, rassérénée. J'ai ajouté, en riant :

— Je vous promets de ne jamais plus m'occuper d'une jolie femme.

— Pardonnez-moi, je suis folle ! a-t-elle murmuré.

Ces mots, son accent, son visage révélaient à la fois une si noble confiance dans mon amour, tant de tendresse inquiète, un si complet abandon de sa destinée dans mes mains, un élan si passionné de son être vers le mien, que j'ai maudit cette foule qui nous entourait et m'empêchait de prendre la chère idolâtrée entre mes bras et de l'embrasser follement.

Je n'ai pas revu la vicomtesse d'Athol.

19 avril.

Depuis dix jours, la Chambre est entrée en vacances pour six semaines. Avant de se séparer, les députés ont jeté les bases d'une Constitution et pris l'engagement de ne pas abandonner, avant de l'avoir faite et votée, le mandat qu'ils tiennent des électeurs. Le dernier incident de la fiévreuse session qui vient de se clore a été la démission de M. Grévy. Il remplissait, depuis Bordeaux, les fonctions présidentielles. Nous l'avons remplacé par M. Buffet, orateur éloquent, homme d'État plus probe qu'habile, plus en-

têté que résolu, qui fut deux fois ministre, sous la République d'abord, sous l'Empire ensuite, et dont la vie loyale, toute au grand jour, modèle de patriotisme, ne laisse aucune prise à la critique, même la plus passionnée. Les ennemis de M. Buffet ne peuvent lui reprocher que l'acerbité de son caractère, et encore sont-ils obligés de reconnaître que cette acerbité se manifeste envers ses amis aussi bien qu'envers ses adversaires.

Dans notre parti, nous ne souhaitions pas la démission de M. Grévy. Il méritait l'honneur qu'il a reçu de ses collègues, pendant deux ans. Il avait répondu à leur confiance, en gardant au fauteuil une attitude toujours impartiale, toujours correcte. C'est lui qui a voulu se retirer. Il l'a voulu, à la suite d'un de ces orages parlementaires, incendies nés d'une étincelle, fréquents dans les assemblées. Il faut s'en consoler, et, puisqu'on lui a donné pour successeur un homme qui partage les idées de la majorité conservatrice, se dire qu'à quelque chose malheur est bon. Le jour où nous aurons des lois à dicter à

M. Thiers, nous nous féliciterons de savoir M. Buffet à notre tête.

M. de Maignelay est parti pour Frohsdorf. En partant, et pour ne pas obliger sa fille à faire le voyage de Bretagne, — elle désirait, à cause de moi, ne pas s'éloigner de Paris, — il l'a confiée à la duchesse de Maugiron. C'est Henriette qui a préparé et fait agréer par son père cette combinaison, qui ne nous sépare pas et la laisse libre de me recevoir. J'aurais voulu qu'elle révélât notre amour à M. de Maignelay, et m'autorisât à demander sa main. Elle s'y refuse encore. Elle assure que notre bonheur dans l'avenir dépend de notre patience dans le présent et que, pour être certain de ne pas essuyer un refus, il importe que j'aie donné à la cause royaliste des gages plus éclatants que ceux qu'elle a reçus de moi. Toujours docile aux désirs de mon amie, j'ai cédé, et quelque effort que me coûte mon obéissance, je suis résolu à attendre l'occasion qu'Henriette jugera la plus propice. Ne suis-je pas dédommagé du retard qu'elle impose à mon bonheur, par les

témoignages de sa tendresse? N'ai-je pas la liberté de la voir tous les jours? Comment exprimer ici, tel que je le ressens, le charme de nos entrevues? Je connais maintenant son cœur héroïque, elle a lu dans le mien, et au delà de l'entière confiance qu'un indestructible amour a créée entre nous, nous ne pouvons rêver aucune félicité nouvelle, si ce n'est l'heure solennelle et désirée qui nous unira éternellement.

Je me suis arraché pour une semaine à ces joies. Le soin de mes intérêts exigeait ma présence à Boisguerny. Mon cœur était bien agité, quand mes pieds ont franchi le seuil de la maison où je suis né. C'est avec une joie d'enfant que j'ai parcouru mon domaine, que j'ai revu mes livres, ces compagnons aimés de mon esprit, ces amis fidèles, incapables de trahison, que mes yeux ont embrassé les sites qui me sont familiers et dont la vision me poursuivait dans Paris, alors que les fièvres et les mécomptes de la vie publique me faisaient désirer ardemment le repos et l'oubli. Maintenant,

ma pensée, pleine d'Henriette, peuple de son image ce paysage, cette maison, tous ces lieux où j'ai vécu et qui pourront témoigner que je suis digne d'elle. A cette table où j'étais seul, elle viendra s'asseoir; ce fauteuil qui reçut, tour à tour, mes aïeules berçant sur les genoux leurs petits-enfants, elle y prendra place. Sa beauté, son sourire pareront ma demeure et sa présence la transformera, comme au plein du jour le soleil transforme les champs humides des vapeurs de la nuit et des rosées du matin, en déchirant tout à coup le brouillard qui les enveloppait.

Hier, je me suis fait conduire à Laurières, afin de voir la maréchale Fourquevaux et de l'inviter, comme tous les ans, à passer le printemps au château. Elle m'a reçu les bras ouverts, ainsi qu'une mère tendre reçoit le fils qui lui revient après une longue absence. Bien que dans ses lettres elle m'ait complimenté après chacun de mes discours, elle m'a réitéré ses éloges.

— Ne l'avais pas-je dit, me répétait-elle,

ne l'avais-je pas dit que tu étais seul à ne pas savoir tout ce que tu vaux? Crois-tu enfin que tu possèdes le talent, un grand talent, incrédule?

Puis, elle m'a raconté ce qui s'est dit et fait à Laurières, depuis mon départ. Elle le sait bien, car les rumeurs de la ville et du département ont un écho dans son salon, dont le préfet, le président, l'archiprêtre, le receveur général sont les hôtes assidus. J'ai su par elle que mes électeurs sont satisfaits et fiers de leur député. Elle m'a prédit qu'aux élections prochaines, je serai nommé à l'unanimité.

— Votre affection pour moi égare votre esprit, ai-je objecté ; vous vous illusionnez.

— Je suis folle, n'est-ce pas? Eh bien, nous verrons, car, quoique je sois bien vieille, le bon Dieu permettra que je vive encore pour assister à tes succès.

Elle a voulu me garder à dîner. Après le repas, elle a pris mon bras afin de faire une promenade dans son jardin. Alors, en la sentant près de moi, charmante sous ses che-

veux blancs, femme à tout comprendre et prête à m'entendre avec un cœur de mère, je n'ai pu lui taire mon secret ni le nom d'Henriette. Je lui ai fait le récit de mon aventure et l'aveu de mon amour. Elle m'a écouté, attentive. Puis, quand j'ai eu fini, elle m'a répondu :

— Je suis heureuse de savoir, mon enfant, que tu as trouvé une femme digne de toi. Je suis sûre que tu as bien placé ton cœur, que tu ne pouvais le mal placer. Seulement, prends garde. Le comte de Maignelay, tu le sais mieux que moi, est un intransigeant, un esprit hostile à toute réconciliation entre le présent et le passé, entre la Monarchie et la France nouvelle. Il entend, en vous imposant son Roi, lui donner la puissance d'un souverain despotique, d'un maître absolu, lier les mains de cette grande nation à laquelle il conteste toute souveraineté et qu'il veut ramener à l'ancien régime. Je la sais par cœur, cette doctrine fatale, et j'ai connu plusieurs de ses disciples, autrefois. Je sais qu'ils sont capables de pousser la résistance

et leurs exigences jusqu'à l'absurde. A aucun prix, ne te lie avec eux. Ils t'enchaîneraient dans leurs propres folies, dans les extravagances de leur politique de casse-cou ; ils t'obligeraient à renier tes opinions et tes amis. Aime cette petite Henriette, puisque tu t'es engagé; mais ne te laisse pas enjoler au point de laisser disposer de ta personnalité politique. Conserve ton indépendance tout entière. Résiste aux conseils intéressés de M. de Maignelay et ne les suis que s'ils sont conformes à ce que te dicterait ta conscience. Je veux te croire quand tu affirmes que mademoiselle de Maignelay est une âme élevée et généreuse. Si elle t'aime, elle ne voudrait pas te devoir à une faiblesse ou à une lâcheté.

J'ai remercié ma vénérable amie de ses conseils. Puis, je lui ai donné l'espérance qu'en toute occasion, je saurai remplir mon devoir. Néanmoins, son grave et sage discours m'a laissé triste. Le péril qu'elle m'a signalé, je le connais, je l'ai vu, je l'ai touché et je le redoute.

28 avril.

Hier, les électeurs du huitième arrondissement de Paris, qui avaient un député à élire, ont donné la majorité de leurs suffrages à M. Barodet, l'un des pontifes de la démocratie lyonnaise, candidat de la République radicale. Ils ont infligé, du même coup, un humiliant échec au gouvernement de M. Thiers, dans la personne du comte de Rémusat, ministre des affaires étrangères, candidat de la République conservatrice.

C'est chez la duchesse de Maugiron que la nouvelle de ce gros événement nous a été apportée, dans la soirée, par le général Miroël. On était en petit comité, après dîner, portes et fenêtres ouvertes sur le jardin qu'inondait la lumière blanche d'une sereine soirée de printemps. Le quai d'Orsay, que domine la verdoyante terrasse de l'hôtel, était silencieux, voilé d'ombre. Les bruits des rues ne nous arrivaient que sourds et confus, dans le murmure tranquille du fleuve. La Seine coulait mollement devant nous, piquée sur

la longueur de ses rives et au travers de ses ponts d'un nombre infini de flèches d'argent, pâle reflet de la flamme des réverbères, et sillonnée de longues traînées brillantes, reflet plus chaud des rayons de la lune, qui se jouaient à la surface de ses eaux.

Appuyée contre un des marronniers de la terrasse, Henriette m'écoutait, l'entretenant de l'avenir. J'étais arrivé la veille de Boisguerny. Heureux de la revoir, je lui faisais part des projets que j'ai conçus, durant mon voyage, pour embellir le château où elle doit venir vivre, quand elle sera ma femme, et le rendre digne d'elle. Ses yeux n'osaient se lever sur moi. Redoutait-elle de me laisser voir l'émotion que ma parole ardente et les perspectives de notre futur bonheur déchaînaient en elle? Elle effeuillait distraitement une touffe de lilas rose, dont les pétales tombaient sous ses doigts tremblants, lentement, à nos pieds.

La discrétion des amis de la duchesse nous ménage souvent de ces doux entretiens. Ils ne savent pas, et on dirait qu'ils savent,

tant ils mettent de complaisance inconsciente à nous laisser libres. Il est vrai que la duchesse seconde le plus souvent leur perspicacité ; qu'elle les retient habilement autour d'elle, si elle devine par le regard d'Henriette ou par le mien que nous désirons être seuls. C'est ce qu'elle a fait hier, et tandis qu'assise dans la serre, à vingt pas de nous, elle causait avec son oncle et deux ou trois amis, nous nous étions cantonnés dans nos confidences. Elles ont été troublées tout à coup par l'entrée du général Miroël. L'ancien compagnon d'armes de Changarnier et de Lamoricière, rivé aujourd'hui à la politique par la reconnaissance des populations qui l'ont vu combattre dans l'Ouest, pendant la dernière guerre, s'est avancé vers la duchesse, aussi vite que peut le lui permettre son récent embonpoint, fruit inattendu de sa vie nouvelle. Puis, tout à coup, s'arrêtant :

— Thiers est battu, et Barodet triomphe, s'est-il écrié. Voilà le fruit de la politique à laquelle on a voulu nous contraindre d'apporter notre appui....

Il était lancé et il est moins difficile d'arrêter un cheval emporté que le général Miroël, quand il est lancé. Il se réjouissait, comme d'un triomphe personnel, du résultat de l'élection et de l'échec de M. Thiers.

— Nous le lui avions dit, faisait-il, en se frottant les mains : Ça finira mal. Votre République conservatrice est une chimère, lui ai-je répété dix fois. Les radicaux chercheront toujours à la dominer, et après s'être servis de vous, ils vous écraseront proprement, quand l'influence de votre nom leur sera devenue inutile pour leur assurer la conquête du pouvoir. — Vous n'y entendez rien, général, me répondait-il, en fausset. Allez apprendre l'exercice à vos fantassins. Et ses courtisans se moquaient de nous; et ses journaux nous ont appelés : bonnets à poil. Et bien, nous nous moquerons de lui maintenant. Rémusat, blackboulé, Rémusat, son ministre, un républicain, républicain du lendemain, il est vrai, mais, enfin, un républicain !...

Et, dans le fauteuil où il s'était assis, il se

renversait en riant, promenant son crâne contre le dossier, et agitant ses petites jambes grasses et trop courtes.

— Que M. Thiers ait eu tort ou non, l'élection de ce Barodet n'en est pas moins inquiétante, a objecté la duchesse.

— Très-inquiétante, a repris le général, en riant de plus belle. Et ce n'est pas tout ; vous connaîtrez demain le résultat des élections qui ont dû avoir lieu aujourd'hui dans cinq autres départements. Il sera lamentable. On sait déjà que le citoyen Lockroy est nommé à Marseille. Barodet à Paris, Lockroy à Marseille, sans compter qu'à la prochaine occasion, Lyon voudra rendre à Paris la politesse que Paris vient de faire à Lyon. Ah ! messieurs de la République conservatrice, vous en verrez de belles !

— Le malheur est que nous les verrons avec eux, a dit doucement la duchesse, reprenant sa pensée sous une autre forme.

— Oui ! oui ! M. Thiers l'aura bien mérité.

Sur ce mot éloquent, le brave général s'est

levé, alléguant la nécessité d'aller présenter ses hommages à la baronne de Rochebrie, et s'est enfui pour recommencer ailleurs l'aimable scène à laquelle nous venons d'assister.

— Mon père sera bien heureux, en apprenant cette nouvelle! m'a dit Henriette, à demi-voix.

— Oh! Henriette, il n'en est pas de plus triste, ai-je répondu, affligé d'avoir entendu ce cri de joie dans sa bouche. Personne, si ce n'est les démagogues auxquels elle profite, n'a le droit de s'en réjouir.

— Ne comprenez-vous donc pas que c'est par des élections comme celles d'aujourd'hui qu'éclateront aux yeux des modérés les périls de la République? Ils reconnaîtront alors qu'il vaut mieux appeler le Roi, en acceptant ses conditions et son drapeau, que s'exposer de gaieté de cœur à ces périls. J'ai entendu bien des fois mon père développer cette théorie.

— Je la connais, c'était celle des émigrés! Pour moi, je ne crois pas que le bien puisse sortir de l'excès du mal.

Henriette m'a regardé, surprise, presque effrayée. Je crois qu'elle commence à comprendre que je ne me résoudrai jamais, même pour l'amour d'elle, à donner mon approbation à des doctrines détestables.

Elle ne s'est pas révoltée contre la ferme expression de mon opinion ; mais, se rapprochant encore de moi, elle m'a dit très-bas :

— Je vous supplie, Armand, de ne jamais prononcer cette phrase devant mon père.

18 mai.

La Chambre reprendra ses travaux demain. M. de Maignelay est arrivé de Frohsdorf, hier matin. Je n'ai pu le voir encore ; mais, si j'en crois Henriette, il rapporte des instructions précises et des ordres formels qu'il est chargé de communiquer au parti royaliste dans l'Assemblée. Ces instructions et ces ordres ne diffèrent pas sensiblement des résolutions prises par l'unanimité des députés conservateurs de toutes les opinions, à la veille de leur réunion. L'élection Barodet et celles qui l'ont suivie ont jeté

l'alarme parmi les hommes que n'égare pas une admiration folle pour M. Thiers ou une passion déréglée pour la République. Ceux même qui pensent que la théorie de la République conservatrice n'est pas aussi vaine que d'autres se plaisent à le dire, sont résolus à exiger de M. Thiers qu'il cesse de gouverner en recherchant de préférence l'appui de la Gauche, et en choisissant, pour les associer à son œuvre, les personnages les plus compromis par la part qu'ils ont prise à nos révolutions et surtout par leur complicité morale, sinon matérielle, dans les crimes de la Commune. Si M. Thiers résiste, on le brisera. A l'Extrême Droite, on n'admet pas même que le repentir puisse le sauver.

— C'est trop tard, a dit M. de Maignelay à Henriette qui m'a répété ces paroles. Nous voulons maintenant un président de notre choix, un homme à nous, qui gouverne à notre gré, pendant le temps nécessaire au retour de la Monarchie.

Les passions dont l'influence pesait sur la Chambre, il y a six semaines, au moment

de sa séparation, vont se mesurer de nouveau, plus violentes, plus acharnées qu'alors. La Gauche est excitée par l'imminence du péril que court la République; la Droite par l'espoir qu'ont ranimé les imprudences de M. Thiers. Chacun s'apprête au combat. Les conservateurs cherchent à s'entendre pour choisir le successeur du Président. On a songé tour à tour au général Changarnier, au maréchal Canrobert, au duc d'Aumale, au maréchal de Mac-Mahon. Ce dernier réunit toutes les chances. Sur son nom, l'entente se fera plus facilement que sur les autres. L'Extrême Droite refuse péremptoirement le duc d'Aumale. Elle ne veut pas, dit-elle, une seconde édition du gouvernement de Juillet.

Le conflit est partout, même dans le gouvernement, où la savante stratégie de M. Thiers n'a pu maintenir l'accord parmi ses ministres. M. de Goulard, ministre de l'Intérieur, a épousé les griefs de la Droite et a donné sa démission. Pour atténuer le déplorable effet de cet incident, qui transforme le cabinet en

cabinet de pure Gauche, M. Thiers a sollicité et obtenu non sans peine, assure-t-on, la démission de M. Jules Simon, ministre de l'intruction publique. Les conseillers qu'il a choisis à nouveau appartiennent tous au Centre Gauche, à l'exception de M. de Fourtou, que ses amitiés et ses goûts rattachent au Centre Droit, mais qui ne saurait, malgré ses mérites, avoir dans le conseil, tel qu'il est constitué, une influence décisive. Le nom qui donne à ce ministère sa véritable signification est celui de M. Casimir Périer, qui reçoit le portefeuille de l'Intérieur. M. Casimir Périer est un orléaniste que des convictions honorables et sincères, bien que récentes et le désespoir de ne pouvoir placer la couronne sur le front du petit-fils de Louis-Philippe, ont jeté dans les rangs républicains. C'est un libéral à qui les conservateurs reprochent d'avoir compromis son bon renom, en s'alliant aux radicaux. Avec lui, MM. Bérenger et Waddington font partie du ministère. Dans les temps réguliers et paisibles, ces choix rassureraient le parti de

l'ordre. Dans les heures de crise que nous traversons, on les trouve insuffisants, sans caractère, sans portée, et on exige un cabinet « dont la fermeté rassure le pays. »

Nous touchons à des événements décisifs.

25 mai.

M. Thiers renversé, le maréchal de Mac-Mahon élu président de la République, tel est le résultat du combat parlementaire, acharné, violent qui vient de se dénouer, après avoir duré deux jours, par la victoire du parti conservateur. Avant-hier, on a engagé le feu. Hier, la bataille a été plus meurtrière. Mais à une heure avancée de la nuit, elle était gagnée par nous.

Que d'événements en ces deux journées !

Hier matin, vingt-quatre mai, après les débats de la veille, après les pourparlers qui s'étaient prolongés fort avant dans la nuit entre les partis conservateurs coalisés, on a pu prévoir que M. Thiers n'échapperait pas à la condamnation prononcée contre lui par ceux qui le considèrent comme le prin-

cipal obstacle à la restauration monarchique. M. de Maignelay et ses amis ne cessaient de dire que cette condamnation était irrévocable; que M. Thiers, en se déclarant l'adversaire du Roi, avait lassé leur patience et cessé de mériter l'honneur de nous gouverner. Parmi la Droite modérée, dans le Centre Droit, on se montrait plus conciliant, moins impatient. Mais, on était résolu à exiger du Président qu'il appelât dans le conseil des hommes appartenant à la majorité et à émettre un vote qui lui dictât fermement ses nouveaux devoirs. A Gauche, au contraire, on s'organisait pour le défendre sur le terrain que lui-même a choisi. Une première séance, dans laquelle des voix éloquentes s'étaient fait entendre, ne laissait aucun doute sur la violence des passions que l'heure du scrutin allait voir aux prises.

J'ai été le témoin de ce choc formidable de toutes les forces conservatrices contre les forces républicaines : les premières, malgré la diversité des opinions qui les composent, étroitement unies dans un sentiment dont l'ar-

deur, suffisante sans doute aux colères d'un jour, ne saurait survivre au gouvernement de M. Thiers; les secondes, craintives, effarées, mais soutenues par cette conviction que si, sur les bancs de l'Assemblée, elles sont minorité, elles sont majorité dans le pays, et que le pays vengera leur défaite. Pour moi, j'avais pris mon parti. Sans attribuer à M. Thiers les détestables intentions dont quelques-uns le croient animé, j'estimais que sa tâche est accomplie et qu'après avoir su grouper, avec l'unanime concours des représentants, les éléments d'une reconstitution nationale, il était incapable, ce concours lui faisant défaut, de fonder le gouvernement qui convient à la France. J'avais donc résolu, non-seulement de voter avec la Droite, mais encore d'apporter l'appui de ma parole aux auteurs de l'interpellation sur laquelle la bataille s'engageait. Henriette encourageait ce projet :

— Aidez de toutes vos forces à la chute de notre ennemi, m'avait-elle dit; contribuez à nous faire faire ce premier pas vers la réali-

sation de nos rêves, à déblayer le chemin du trône. Encore que cette preuve nouvelle de votre amour ne soit pas nécessaire pour me convaincre, elle me touchera. Elle aura même un résultat plus précieux. Elle gagnera votre cause auprès de mon père.

C'en était assez pour me décider. Agenouillé devant mon amie, j'vais sollicité d'elle un baiser, en disant :

— Il me portera bonheur.

Et ses lèvres s'étaient posées sur mon front ; et ses mains avaient laissé tomber dans les miennes le ruban qui ceignait son cou, et auquel une petite croix d'or était suspendue. Elle me l'avait donnée comme un gage de sa tendresse, destiné à me protéger contre les périls de ces heures fièvreuses, en même temps qu'il devait me rappeler que j'étais maintenant paré des couleurs de mon amie, ainsi qu'un chevalier qui marche au combat.

M. Thiers a parlé. Il a trouvé pour se défendre des accents d'une incomparable éloquence. L'histoire appréciera ce testament

politique d'un homme d'État dont elle jugera la conduite plus équitablement que ne peut le faire une assemblée en proie à des divisions passionnées. Mais elle lui demandera compte de la persistance qu'il a mise à combattre l'effort de ceux qui voulaient faire de la Monarchie la sauvegarde des libertés publiques et la protectrice des grands intérêts de la France. M. Thiers a rappelé ses services. Il a décrit nos discordes. Mais il ne s'est pas justifié de vouloir gouverner sans nous et contre nous. Des orateurs l'ont combattu; d'autres l'ont soutenu. J'étais parmi les premiers et j'ai constaté que mes attaques portaient. Je l'ai constaté aux colères qu'elles soulevaient sur les bancs de la Gauche.

Je garderai de cette journée un souvenir inoubliable. La foule silencieuse qui remplissait les tribunes, dissimulant mal ses anxiétés; celle qui stationnait aux portes closes du Palais, attendant l'issue de la lutte à laquelle elle ne pouvait assister; les nouvelles qui nous arrivaient de Paris et qui nous parlaient de masses hostiles, groupées aux abords

de la gare ; les spéculateurs qui cherchaient à pressentir le résultat de la journée, avant d'engager leurs opérations ; dans les couloirs intérieurs, des groupes animés et violents : les députés s'apostrophant, les uns mornes, les autres le sourire aux lèvres ; toute la Chambre en proie à la fièvre, houleuse comme une mer ; le banc des ministres assailli de conseils ; M. Thiers nerveux et calme ; les chefs de la Droite, entourés, cernés, se concertant ; tous les incidents d'un champ de bataille dans l'enceinte d'un parlement ; les orateurs se disputant la tribune ; puis, les interruptions de séance, les repas dans les hôtels trop étroits ; l'impossibilité de se faire servir ; les représentants assiégeant les cuisines ; les tables encombrées, prises d'assaut, et la séance de nuit dans cette salle éclatante, parée, sous les lumières, de l'or de ses voûtes et de la blancheur de sa décoration ; les applaudissements succédant aux huées, les votes tumultueux, les angoisses, et enfin, les clameurs de la victoire et les rumeurs de la défaite, poussées simultanément, voilà

quelques-uns des traits qui se sont fixés pour jamais dans la mémoire de ceux qui ont assisté à la journée du 24 mai.

A l'issue de la seconde séance, et quand le vote contre M. Thiers eut été acquis, et prononcé, les députés se répandirent au dehors, en se donnant rendez-vous, à neuf heures du soir, pour connaître la décision du Président. C'est alors que les restaurants furent envahis. Je ne fis que passer aux Réservoirs et au Petit-Vatel; mais j'eus le temps de voir quelques-uns de mes collègues, et parmi eux les plus riches et les plus nobles, transformés en garçons de service : celui-ci en quête d'un verre et d'un morceau de pain, celui-là portant sur un plat un poulet rôti qu'il était allé prendre lui-même aux cuisines. Je me rendis ensuite chez M. de Maignelay. Il avait entraîné chez lui un assez grand nombre de députés. Tous les convives n'ayant pu trouver place autour de la table, on dîna debout. Puis, nous sortîmes et nous revînmes vers les hôtels, aux environs du Palais. Les bruits les plus contra-

dictoires y circulaient. On racontait, tour à tour, que M. Thiers formait un ministère de Droite, qu'il refusait sa démission ; qu'il l'avait donnée, obéissant aux suggestions de quelques-uns de ses amis lesquels lui avaient dit :

— Envoyez-la, monsieur le Président ; ils n'oseront pas l'accepter.

Comme j'exprimais la crainte qu'il essayât de se cramponner au pouvoir, Rigoud me dit :

— Il sera obligé de s'en aller, car il ne trouvera pas de ministres. A droite, on a pris l'engagement de refuser ses propositions. Il est condamné.

On affirmait, en même temps, que le matin de ce jour, le maréchal de Mac-Mahon avait froidement accueilli les députés qui voulaient savoir de lui s'il accepterait le gouvernement, dans le cas où M. Thiers serait renversé. Quelques-uns étaient de nouveau d'avis de s'adresser au duc d'Aumale ; mais la Droite refusait d'appuyer les démarches du Centre Droit auprès du prince.

C'est au milieu de ces incertitudes que la séance s'ouvrit, à neuf heures du soir. Quelques instants après, la démission de M. Thiers était acceptée et, sur la proposition du général Changarnier, l'Assemblée nationale élevait le maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République. Tandis que le bureau, conduit par M. Buffet, se dirigeait vers la rue Gravelle, où habite le maréchal, la séance fut interrompue. Je sortis, et je suivis de loin les délégués. Je franchis cinq minutes après eux le seuil de l'hôtel du maréchal. J'entrai dans une vaste pièce attenant à son cabinet, où se tenaient quelques familiers de sa maison et ses aides de camp. J'abordai l'un d'eux, que je m'honore de compter parmi mes amis, et, l'entraînant dans l'embrasure d'une fenêtre :

— Le maréchal acceptera-t-il ? lui demandai-je.

— J'en doute, me répondit-il.

Il devait le savoir, car il est de ceux qui ont su mériter l'entière confiance du duc de Magenta. Il ajouta :

— Le maréchal s'est toujours révolté contre l'idée qu'il pouvait être appelé un jour à remplacer M. Thiers. Quand, hier et aujourd'hui, j'ai fait allusion devant lui à cette éventualité, il a manifesté son mécontentement, et ce matin encore, il a répondu par un non énergique aux députés qui sont venus l'entretenir du même objet. Dans ce moment, il est chez M. Thiers. M. Buffet et ses collègues attendent là, dans cette pièce.

Il me désignait la porte du cabinet du maréchal.

Presque aussitôt, ce dernier rentra. On lui annonça la visite des délégués de l'Assemblée.

— Je ne veux pas être Président, s'écria-t-il vivement ; je ne veux pas ; je ne suis pas un homme politique. Je viens de voir M. Thiers. Il m'a dit que, s'il quittait le pouvoir, les partis se seraient entr'égorgés avant trois mois. Il a peut-être raison. Je n'accepterai pas.

Sur ces mots, il passa vivement dans le salon où il était attendu. Nous restions im-

mobiles, silencieux, inquiets, comprenant bien que, si le nouveau président n'était pas installé cette nuit, les amis de M. Thiers organiseraient, dès le lendemain, des manifestations extérieures en sa faveur, dans le but de le maintenir aux affaires, malgré notre vote et sa démission. Un grand quart d'heure s'écoula ainsi. Le maréchal parut de nouveau. Sa figure était toute pâle, bouleversée. Il était ému au point de ne pouvoir parler. Les seuls mots qu'il prononça furent ceux-ci :

— Je n'ai pas pu refuser. Je n'ai pas pu. Non, c'était impossible !

Je compris qu'il n'avait accepté le gouvernement que comme un lourd fardeau, et qu'en sacrifiant sa tranquillité aux supplications des délégués de l'Assemblée, il s'était imposé un douloureux devoir.

Aujourd'hui, j'ai vu M. de Maignelay. Il m'a tendu les bras, et m'embrassant, il m'a dit :

— Quelle journée ! mon ami, quelle admirable journée ! Voilà un grand obstacle détruit. Je ne désespère plus maintenant de

mon pays. M. de Mac-Mahon est un honnête homme, et grâce à lui, grâce à nous, Henri V montera bientôt sur le trône de ses aïeux.

— Je l'espère aussi !

— Oui, oui ! nous verrons ce grand spectacle du Roi rentrant dans sa capitale, et ce jour-là, on saura que ceux-là ont calomnié la France, qui prétendaient qu'elle a voulu la République. Ah ! mon enfant, je suis bien heureux !

Henriette, qui nous écoutait, s'est avancée alors.

— Mon père, a-t-elle dit doucement, puisque vous êtes heureux, accorderez-vous à votre fille le droit de vous parler aussi de son bonheur ?

— Oui, oui, je sais. Vous aimez ma fille, Armand ; elle vous aime, je vous la donne. Celui qui a prononcé les belles paroles que vous avez fait entendre hier, celui-là est digne d'être mon fils.

Henriette est tombée aux genoux de son père. Je l'ai imitée, oppressé par la joie, le

yeux aveuglés par les larmes, ayant perdu le souvenir de mes attentes et de mes peines pour ne songer qu'à la réalité que le consentement de M. de Maignelay vient de rendre si belle. Le vieillard nous a bénis. Puis, il a ajouté :

— Pour des motifs qu'Henriette connaît et approuve, votre mariage, Armand, ne pourra se célébrer qu'au mois d'octobre.

— J'attendrai, ai-je répondu.

— Puisque vous êtes le fiancé de ma fille, m'a dit encore M. de Maignelay, considérez-vous dès à présent comme mon fils. A ce titre, mon cher enfant, vous viendrez en Bretagne cet été. Ma maison sera votre maison et, en vivant parmi nous, auprès de celle que vous aimez, vous pourrez attendre aisément la réalisation de vos espérances. Et qui sait, d'ailleurs, si grâce au retard que je suis contraint de vous imposer, nous n'aurons pas la suprême joie de voir le Roi de France signer votre contrat ?

Tous nos vœux sont comblés. Je tiens mon bonheur, maintenant. Il ne peut m'échapper.

4 août.

La session est close. Les députés se sont séparés et ne se réuniront plus qu'au mois de novembre. Les conservateurs exercent le pouvoir, le pays est tranquille et il est permis d'espérer des jours plus heureux que ceux que nous venons de traverser. La Monarchie a cessé d'être un rêve absurde, ainsi que le prétendait M. Thiers. Il ne pourra plus traiter de chimère la fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon, car cette réconciliation passionnément désirée par les royalistes est au moment de s'opérer. Le comte de Paris est parti pour Vienne, ou plutôt pour Frohsdorf, afin d'apporter au chef de sa famille des paroles de déférence et de paix. Je savais que depuis longtemps ce voyage se préparait. Le prince manifestait souvent la volonté d'accomplir, dès que se présenterait une occasion propice, la promesse qui fut la condition de l'entrée de ses oncles à la Chambre. J'ai eu l'honneur de le voir la veille de son départ, étant du petit

nombre de ceux auxquels il a daigné faire connaître ses intentions. Il était animé de résolution et d'espoir. Il ne reviendra qu'après avoir exécuté la noble tâche qu'il s'est imposée ou avoir acquis la certitude que toute fusion est irréalisable. Si le comte de Chambord l'accueille ainsi qu'il est en droit de l'espérer, l'antique maison de France sera reconstituée et la royauté prête à se rétablir sur des bases inébranlables.

M. de Maignelay est en Bretagne avec sa fille. Je dois aller les rejoindre sous peu de jours. Ils sont loin de prévoir les événements qui se préparent. J'en attends les détails pour les leur faire connaitre. C'est une inexprimable joie pour moi de penser que la démarche des princes d'Orléans fera cesser les préventions que M. de Maignelay nourrit contre eux et contre leurs amis. Quand il saura que son prince a ouvert les bras au comte de Paris, il ne me reprochera plus ce qu'il appelle mes sympathies orléanistes. Il donnera sa confiance aux hommes que j'aime et je ne serai plus exposé au péril

d'avoir à choisir entre mes convictions et mon amour.

7 août.

Il est arrivé des nouvelles de Vienne. La démarche du comte de Paris a été couronnée de succès. Les princes se sont embrassés. La fusion est faite. Quelles seront les conséquences de cet événement? Dieu seul le sait. La question du drapeau reste entière, d'autres encore. Mais les d'Orléans ont reconnu le principe de l'hérédité légitime, détruit par la révolution de 1830, et désormais, le parti royaliste est un.

Je viens d'écrire à M. de Maignelay. Je partirai demain pour la Bretagne.

10 août.

Le château de Saint-Guénolé étale ses murailles brunes et ses tours massives sur un promontoire boisé qui domine les rives désertes de la baie d'Audierne et les roches abruptes de Penmarc'h. Il n'est pas un seul

point du Finistère où les côtes de l'Océan offrent un aspect plus sauvage et plus redoutable. En cet endroit la mer, toute parsemée d'écueils, est rarement au repos. Lorsque ailleurs, sur des rivages plus cléments, elle se contente de rouler ses vagues houleuses, ici elle bat fiévreusement les falaises de ses flots écumeux. Puis, quand ses formidables colères se manifestent sur toute sa surface, de Brest à Cherbourg ou à Port-Vendres, elles deviennent sous ce rude ciel breton plus furieuses que partout ailleurs. Quel guerrier hardi, quel cerveau bizarre, quel audacieux aventurier choisit cette place, en plein moyen âge, pour y construire sa demeure? Une âme passionnée, éprise d'émotions violentes pouvait seule planter sa tente à cette extrémité du vieux monde, aux bords d'une mer qui ne s'apaise jamais, en face de cette nature tourmentée, révoltée, convulsée; et, à moins que des nécessités de défense aient élevé cette forteresse dont la physionomie puissante et mystérieuse semble s'être mise au ton du paysage qui l'environne, elle ne

peut s'expliquer que comme le résultat d'un accès de misanthropie. Au dix-septième siècle, le château de Saint-Guénolé, inhabité depuis longtemps, menaçait ruines. Un vaillant marin, cadet d'une famille normande, enrichi par le négoce, l'acheta, le releva, s'y maria, y vécut et y perpétua sa race. C'était l'aïeul du comte de Maignelay.

Henriette m'a raconté souvent cette histoire. Elle m'a si souvent décrit les lieux où elle est née, où elle a grandi, qu'ils me sont devenus familiers comme si toujours j'y avais vécu de sa vie. J'étais bien ému néanmoins en gravissant, hier au soir, la colline au sommet de laquelle se dresse le château de Saint-Guénolé. Derrière moi, je pouvais voir les campagnes fertiles et pittoresques qui s'étendent entre Brest et Quimper, sillonnées de rivières qui vont se jeter dans la mer et peuplées de villages; devant moi, le vieux château, avec ses quatre corps de logis, flanqués aux angles extérieurs de lourdes tours, basses et crénelées; son parc aux arbres touffus, dont le vent a courbé les

cimes, en les arrondissant uniformément; puis, le plateau de Penmarc'h avec ses monuments celtiques, ses ruines et son phare, et enfin, la baie d'Audierne, avec ses rochers et ses écueils, au delà desquels les eaux de l'Océan se perdent dans l'infini. Le jour fuyait. Le soleil avait disparu, non sans laisser, au fond du ciel, à l'extrémité des flots, de longues traînées rouges, rayées de vapeurs d'argent et bordées de franges grises. Les brumes du soir commençaient à voiler le paysage. Un vent impétueux, saturé d'âcres parfums, avançait l'heure de la nuit, en amassant sur l'horizon des nuages sombres, aux formes fantastiques et aux allures échevelées. Le cocher qui me conduisait depuis Quimper s'arrêtait, de temps en temps, pour me désigner les sites les plus pittoresques de la côte, la pointe Raoulic, la pointe de Lervilly, la pointe du Raz, la baie des Trépassés, les îles d'Ouessant. Je me suis trouvé devant la grille du château sans m'être lassé de contempler ce paysage.

On m'attendait. M. de Maignelay m'a ou-

vert les bras, et Henriette, que je n'avais pas vue d'abord, s'est trouvée près de nous au moment où nous entrions dans un vaste salon situé au rez-de-chaussée et dont les fenêtres encadrent le ciel et la mer confondus au loin. Elle descendait de cheval et ne m'avait précédé que de quelques minutes.

— Embrassez-la, Armand, m'a dit M. de Maignelay. Elle l'a bien mérité ; la chère petite est allée à votre rencontre.

Elle a mis son front sous mes lèvres tremblantes, qui l'ont effleuré.

— Par quel chemin êtes-vous donc venu? m'a-t-elle demandé. J'ai couru jusqu'à Pontcroix, avec l'espoir de vous rencontrer.

J'allais répondre ; mais, en ce moment, un nouveau personnage est entré. A la lumière des lampes qu'on venait d'apporter, et avant qu'on ne l'eût nommé, j'ai reconnu l'abbé de Maignelay, le frère puîné du comte. Il a quatre-vingts ans ; mais il est aussi robuste que son frère. Il lui ressemble d'ailleurs. Comme lui, il est mince, grand ; comme lui, il porte de longs cheveux blancs, dont les

boucles couvrent le collet de sa soutane; comme lui, enfin, il a ces yeux ronds, ce regard dur, un peu éteint, à l'expression vague, qui produit la même sensation qu'un regard de fou. Les deux frères ne diffèrent que par les traits. Ceux du comte sont réguliers et fins; ceux de l'abbé, ravagés et austères. L'aîné des Maignelay est un gentilhomme; le cadet, un ascète.

— L'abbé, je te présente le marquis Armand de Boisguerny, mon fils, a dit M. de Maignelay.

L'abbé m'a tendu les mains, a serré les miennes, et d'un accent grave et doux, il a prononcé ces paroles :

— En épousant ma nièce, monsieur le marquis, vous nous prendrez ce que nous avons de plus cher ici-bas, notre trésor et notre joie. Elle est digne de votre tendresse; assurez son bonheur et nous vous aimerons.

Mes yeux ont répondu. Ils devaient être éloquents, car Henriette a rougi, tandis que l'abbé souriait, en regardant son frère. Avant

le dîner, qu'on avait retardé à cause de moi, M. de Maignelay m'a conduit à mon appartement, installé dans la partie du château qui fait face à la mer. J'ai l'abbé pour voisin, tandis qu'Henriette et son père sont logés à l'autre extrémité de l'habitation. Ma chambre occupe le premier étage de l'une des quatre tours. C'est une vaste pièce ronde, sévère d'aspect, avec deux larges fenêtres à petits carreaux, d'où je peux contempler l'immensité de l'Océan. Ses fureurs et ses tempêtes ont un écho sous ces voûtes, et quand j'y suis entré, mes oreilles ont été soudainement remplies des rumeurs et du fracas des vagues brisées contre les rochers de la rive.

Le dîner nous a tous réunis, quelques instants après. Henriette était assise en face de son père. J'ai pris place entre eux, vis-à-vis de l'abbé. Mon amie avait quitté son habit d'amazone, pour se vêtir d'une robe blanche, sur laquelle était passée une veste bretonne, blanche aussi, ornée de broderies aux vives couleurs. L'or de ses cheveux en-

cadrait son front de leurs boucles révoltées et s'épandait sur son cou, en une natte lourde. La joie de me revoir avait mis dans ses yeux d'étincelants rayons qui rehaussaient, de leur teinte ardente, l'animation de ses traits purs. Jamais elle ne fut plus belle, et mon cœur emporté dans un rêve délicieux a pu se faire illusion et croire qu'elle était déjà ma femme.

Pendant le repas, M. de Maignelay a voulu entendre le récit de la visite du comte de Paris à Frohsdorf. Il n'en connaissait pas les détails. Je les lui ai racontés. Quand j'ai eu fini, il m'a dit :

— J'aime à croire à la sincérité de ce jeune prince, et puisque les bras de Monseigneur se sont ouverts devant lui, j'aurais mauvaise grâce à lui tenir rigueur. Mais qu'il se défie de ses conseillers ordinaires, car, si je les sens derrière sa personne, aucun de ses actes ne m'inspirera confiance. Je sais trop la perfidie de leurs desseins, pour croire que, s'il ne secoue pas leur influence, ils le laisseront libre de mener jus-

qu'au bout l'œuvre patriotique qu'il vient d'entreprendre, contre eux et malgré eux, j'en suis sûr.

— J'ai l'espoir que l'avenir démentira vos appréhensions ! ai-je répondu.

M. de Maignelay a secoué la tête en souriant ; puis, sans relever mon objection, il a repris :

— Je vois que votre confiance dans vos amis est robuste. Je souhaite que les événements vous donnent raison. Oui, Armand, je le souhaite de toute mon âme.

Après ces mots, nous avons abandonné le terrain de l'actualité politique. L'entretien s'est continué sur d'autres sujets. L'abbé y a pris part. Les opinions qu'il a émises sur les hommes et sur les choses m'ont convaincu qu'il partage les préjugés et les passions de son frère. Ultramontain et royaliste, il rêve l'Église toute-puissante, apportant son concours au Roi pour l'aider à exercer le pouvoir, qu'il voudrait despotique et absolu. Il est prêt à subir le martyre pour sa foi, comme aussi à le faire subir à autrui

pour la lui imposer. Les doctrines libérales sont perverses à ses yeux. Ceux qui les professent sont, selon lui, des hérétiques qui méritent un châtiment. Henriette maintenant m'est expliquée. Le ciel mélancolique sous lequel son intelligence s'est ouverte à la science des choses et son âme à la foi, la nature imposante qui l'environne, les murs tristes entre lesquels elle a grandi, et enfin, l'influence de son père et de son oncle, font comprendre l'éducation qu'elle a reçue. Entre ces deux vieillards, elle était fatalement destinée à s'imprégner de leurs croyances, à partager leurs exagérations, à se passionner pour les causes auxquelles ils ont donné leur vie. C'est eux qui l'on entraînée à leur suite dans la région de leurs rêves et de leurs espérances. Selon l'expression de la maréchale, elle les a suivis jusqu'à l'absurde. Quand elle sera ma femme, j'aurai le difficile devoir de la faire descendre du ciel de ses illusions et de la ramener aux réalités de la vie.

Au château de Saint-Guénolé, les veillées

ne se prolongent pas. A dix heures, les domestiques se sont présentés à la porte du salon. Sur un signe de M. de Maignelay, ils sont entrés. Alors, maîtres et serviteurs s'étant mis à genoux, l'abbé a récité la prière du soir, en breton. Quelques instants après, chacun était enfermé chez soi et le calme enveloppait le château. Je suis resté longtemps à ma fenêtre ouverte. La nuit était paisible et claire. Les étoiles piquaient de leurs pointes d'or l'azur sombre du ciel. La mer, quoique tranquille au large, couvrait ses bords de longues vagues qui se brisaient en flots d'écume, avec un murmure ininterrompu, sur les écueils de la baie d'Audierne....

14 août.

Je goûte le plus doux bonheur que ma vie ait connu. Dans ce château, isolé du reste du monde, je vis en tête à tête avec mon amour. L'habitude de le voir tous les jours et de caresser, par la pensée, l'heure prochaine qui le consacrera, cette habitude m'est

devenue chère. Je sens que je ne saurais plus vivre loin d'Henriette. Renoncer à elle me serait impossible. La perdre serait la douleur suprême qui hâterait ma mort !

Notre vie est régulière et sereine. Presque tous les matins, je monte à cheval avec elle. Nous parcourons ensemble de grandes étendues de pays. Ce que sont ces promenades à deux, où l'âme d'Henriette se manifeste, comment l'exprimer? Il n'est rien en elle qui ne soit digne d'admiration. Sa beauté parfaite, sa grâce indicible sont le voile transparent sous lequel bat son cœur héroïque et pur, asile des trésors d'amour qu'elle me destine, et que souvent elle me prodigue, dans leur expression la plus chaste, en attendant le moment où j'aurai le droit de les considérer comme miens et d'y plonger mes mains frémissantes. Aimer est une félicité telle que seuls ceux qui l'ont goûtée peuvent dire qu'ils ont vécu; mais être aimé, c'est l'incomparable bien, l'infinie volupté au delà de laquelle il n'est plus rien de charmant ni d'exquis. Henriette m'aime. Je le sens et je

le vois. La passion qui m'anime a touché cette nature vierge, l'a envahie, pénétrée, embrasée. Elle y répond de toutes les sensations de son âme enthousiaste, de toutes les ardeurs d'un sang jeune et vigoureux. Cette affection est puissante : elle a sa source dans un sentiment élevé, éthéré, divin; mais elle n'est pas à ce point détachée des jouissances humaines qu'elle ne s'affirme par divers traits qui révèlent la femme. Avec les heures qui s'écoulent, les ivresses se succèdent. Quand, durant nos promenades, la beauté d'Henriette a longtemps resplendi devant mes yeux; quand je me suis nourri de son sourire, de la perfection de ses attraits; quand j'ai contemplé, sur le cheval qui l'emporte, sa taille robuste et souple, sa chevelure aux tons fauves, son charme vainqueur; quand je me suis dit que ces richesses seront miennes et que, pour faire palpiter cet être noble et beau, il suffit de ma parole ou de mon regard noyé dans le sien, je me sens comme brisé par l'excès de la séduction qui me domine. Alors, si je ne me retenais, si je m'abandonnais aux

13.

impétuosités qui grondent en moi, je saisirais entre mes bras ce corps adoré et je le couvrirais de baisers de feu. Mais, alors même qu'elle m'attire follement, elle m'impose le respect. Je la voudrais tout entière et je n'ose toucher les plis de sa robe, et quand ses doigts effleurent les miens, j'en suis troublé au delà de la raison. A vivre toujours auprès d'elle, je me grise de sa beauté et, plus encore que de sa beauté, de ses désirs que je devine, et qu'elle subit en les ignorant, de ses désirs frères des miens et dont son innocence lui dérobe le péril en la protégeant contre toute pensée indigne d'elle.

Ce matin, nous sommes partis dès l'aube, ap s avoir entendu la messe, que l'abbé de Maignelay célèbre tous les jours dans la chapelle du château. Il était convenu que nous nous rendrions à la vieille abbaye de Notre-Dame-de-Roscudon, située sur la commune de Pontcroix, et qu'au retour, nous nous arrêterions au hameau de Lescoff, où Henriette voulait visiter une famille de pauvres gens qu'elle a prise sous sa protection. Le soleil

s'était levé radieux dans un ciel sans nuages. Après avoir grondé toute la nuit, à l'aube la mer s'était apaisée. Les vagues emportaient mollement vers Ouessant les barques des pêcheurs de la côte. Un vent frais glissait à travers les arbres et portait jusqu'à nous les vivifiants parfums des flots. Nous jouissions de ce beau jour, livrant notre front à la brise et notre âme au bonheur. Jusqu'à l'abbaye nous avons gardé le silence; mais, lorsque après avoir visité l'antique collégiale et sa haute tour, qui domine toute la Cornouaille, nous nous sommes dirigés vers Lescoff, emporté par les sensations qui m'obsédaient, je me suis écrié :

— Que nous sommes heureux, chère Henriette, et que de joies me donne votre amour !

Elle m'a regardé longuement et m'a répondu :

— Prions le ciel, afin qu'il nous les continue.

— Comme vous dites cela ! Quelque malheur les menace-t-il ?

— Non, mon Armand, non; mais depuis que vous m'aimez et que je vous aime, ma vie transformée est devenue si belle, qu'il est des heures où je me prends à douter de sa réalité. L'excès de ma félicité m'effraye et, des régions où votre affection m'entraîne, il se dégage un charme d'une intensité telle que je doute parfois de la possibilité d'y vivre toujours et de n'en jamais descendre.

— C'est le destin ordinaire des joies que donne un amour tel que le nôtre, d'enfanter ces craintes et ces doutes. Je les ai éprouvés aussi; mais quand ils viennent troubler ma quiétude, je me hâte de les éloigner de moi. Vous devez faire ainsi, Henriette.

Elle n'a pas répondu sur-le-champ; puis ces paroles sont sorties de ses lèvres :

— Ah ! c'est que je vous aime, Armand, au point d'être hors d'état de tolérer la pensée qu'un jour il pourrait arriver que vous me fussiez ravi. Dieu me pardonnera cet aveu; mais si vous veniez à me manquer, je ne saurais être forte, ni résignée. Un semblable malheur me trouverait désarmée, sans

courage, et je cesserais de croire à la bonté du ciel.

Ému, incapable de parler, je me suis rapproché d'elle et nos mains se sont réunies dans une étreinte ardente. Puis, quand j'ai eu recouvré quelque calme, je lui ai dit :

— Les appréhensions qui se jettent ainsi à la traverse de notre félicité sont la conséquence du retard que la volonté de votre père a mise à notre mariage.

— Hélas ! Armand, a objecté Henriette, ce retard dont je souffre autant que vous pouvez en souffrir, — car moi aussi, mon ami cher, j'ai le désir d'être votre femme, librement, au grand jour, — ce retard s'impose à nous et nous ne pouvons nous y soustraire. Je vous sais gré de vous y être résigné sans chercher jamais à en connaître la cause. Vous pourriez cependant vous étonner et vous affliger si je vous la tenais secrète plus longtemps. Je veux aujourd'hui vous la révéler. Quand mon père, cédant à mes prières et jaloux de mon bonheur, vous a promis ma main, il n'était pas absolument libre de le faire.

— L'avait-il promise à un autre?

— Il l'avait promise au baron de Rieux, son ami le plus cher, dont le fils, vaillant marin, fait actuellement partie de la station française des Indes. J'avais dix ans quand cette promesse fut faite en dehors de moi. Je connaissais à peine Horace de Rieux, mon aîné de quelques années, et en formant le projet de nous unir, son père et le mien, ne pouvant interroger nos cœurs, encore trop jeunes pour répondre, ne consultèrent que leurs convenances et leur amitié.

— Mais alors M. de Rieux tient de votre père le droit de vous disputer à moi?

— Attendez, mon ami. Je venais d'atteindre ma vingtième année, quand mon père m'apprit cette histoire. A ce moment, ne vous ayant jamais vu, Armand, j'ignorais l'amour. Il me faisait peur. Je croyais qu'en dehors du cloître le bonheur n'existe pas. Je répondis à mon père qu'il trouverait en moi une fille obéissante, mais que je me savais trop aimée de lui pour craindre qu'il voulût, si M. de Rieux ne me plaisait pas, m'imposer

quand même un engagement contracté sans la participation de ma volonté. Mon père me promit de ne pas me contraindre. Je vis M. de Rieux et je décidai que jamais il ne serait mon mari. Mais, au lieu de s'incliner devant ma décision, il invoqua les paroles jadis échangées entre son père et le mien, non pour se créer un droit rigoureux à ma main, mais pour se faire accorder un répit de trois années. Il espérait pendant ce temps obtenir un avancement rapide. Il espérait surtout illustrer, par quelque brillant fait d'armes, sa carrière et son nom et se rendre digne de moi. Je n'osai refuser le délai qu'il sollicitait et je n'eus aucun mérite à le lui accorder, puisque j'étais résolue à ne pas me marier et à entrer dans un couvent, si Dieu rappelait mon père. Depuis ce jour, M. de Rieux s'est conduit comme un héros. Sa belle conduite pendant la guerre lui a valu un grade élevé. Je l'ai admiré; mais je n'ai pu l'aimer; vous savez bien pourquoi, Armand. Cependant je ne suis pas libre encore, puisque le délai que je

lui ai accordé expirera le premier octobre seulement. Ce jour-là, je serai votre femme.

La confidence d'Henriette est une affirmation nouvelle de son amour. Cependant j'en ai été boulversé. Je me plaisais à croire que j'étais seul à aimer cette créature divine. Et voici que je me découvre un rival. Elle dit qu'elle le repoussera. Elle fera ce qu'elle dit. Mais, s'il l'aime, — et comment ne l'aimerait-il pas, après l'avoir si longtemps espérée! — s'il l'aime, acceptera-t-il sans révolte la sentence qu'elle prononcera? Ne voudra-t-il pas me disputer Henriette? Serai-je obligé de défendre mon bien? Je me suis gardé de faire part de mes craintes à mon amie. Je l'ai remerciée pour sa confiance. Mais une amère angoisse est entrée dans mon cœur. Contre un bonheur que je croyais à l'abri de toute atteinte, une menace s'est élevée! Que m'importe après tout! Henriette m'appartient. Par sa volonté comme par la mienne, elle est à moi. Je ne me laisserai pas ravir le trésor que j'ai conquis.

Pendant cet entretien, nous avions franchi la route qui conduit de Notre-Dame de Roscudon à Lescoff. A l'entrée de ce pauvre hameau, nous avons mis pied à terre. Puis, confiant nos chevaux au domestique qui nous suit dans nos excursions, nous nous sommes engagés dans une ruelle étroite, à l'extrémité de laquelle s'étend une vaste lande inculte et stérile, parsemée de ruines qui semblent indiquer que jadis une grande ville a vécu en cet endroit, et qui sépare de la mer les dernières habitations du hameau. Henriette portait sur son bras gauche les plis de sa longue robe; son bras droit s'appuyait sur le mien.

— Vous allez voir une misère profonde, mon ami, m'a-t-elle dit, et vous assisterez en même temps au touchant spectacle d'une résignation inaltérable, qu'aucune douleur n'a pu dompter...

— Et que votre charité a encouragée, j'en suis bien sûr.

— J'ai fait ce que j'ai pu, mais c'est peu de chose. J'ai beaucoup de pauvres et nous ne sommes pas riches.

— Que de bien nous ferons, quand vous serez ma femme !

Elle a pressé mon bras, puis elle a repris :

— La chaumière dans laquelle nous allons entrer appartient à un ancien soldat, nommé Huelgoat, que mon père a fait nommer douanier, voici deux ans, et qui en cette qualité est chargé de surveiller la côte, afin d'en écarter les contrebandiers. C'est un dur métier que le sien. Il exige de longues factions de jour et de nuit, par tous les temps. Il est modestement rétribué, si modestement que ce pauvre Huelgoat, qui compte à sa charge sept personnes, sa vieille mère malade et six petits enfants, ne pourrait les nourrir tous les jours si l'on ne venait à son aide. C'est déjà une bien grande douleur de ne pouvoir donner le nécessaire à ceux qu'on aime, n'est-ce pas, Armand? mais quand cette douleur se renouvelle tous les matins, elle devient intolérable à tout être non convaincu que Dieu paye là-haut, en jouissances infinies, les souffrances endurées ici-bas. Eh bien, Huelgoat en a subi une plus cruelle encore. Il avait

une femme ; il l'adorait. Cet hiver, comme elle allait, par un gros temps, lui porter son maigre repas, la malheureuse commit l'imprudence de s'attarder sur un rocher qui domine la mer. Elle y fut atteinte par une vague furieuse et emportée au large sous les yeux de son mari. C'est depuis ce jour que j'ai pris sous ma protection les malheureux orphelins.

Comme Henriette finissait le récit de cette dramatique aventure, nous arrivions devant la maisonnette. Elle y entra. Je la suivis. Ce pauvre asile se composait de deux pièces misérablement meublées où l'air et la lumière ne pénétraient que par d'étroites fenêtres. Les enfants jouaient, sous la surveillance de leur sœur aînée, fillette de dix ans environ qui cuisait, en veillant sur eux, les modestes aliments destinés au déjeuner. Dans la seconde chambre, encombrée de couchettes, l'aïeule était étendue, livide et décharnée, sur un lit, le meilleur qu'il y eût dans la maison. Henriette ne m'avait pas trompé. C'était la misère âpre et douloureuse. Cependant dans celle-

ci, rien de sordide ne choquait les yeux. Le sol était propre; les meubles étaient soigneusement essuyés, les enfants vêtus décemment. On devinait qu'une main charitable avait pris plaisir à se reposer sur ces têtes blondes et à s'ouvrir pour répandre ses bienfaits, au milieu de ces maux attristants.

A notre aspect, les enfants accoururent, tendant vers Henriette leurs petites mains. Elle les embrassa l'un après l'autre, leur distribua quelques bonbons qu'elle avait apportés pour eux; puis, elle interrogea la sœur aînée sur la santé de l'aïeule. La vieille femme se trouvait mieux; le médecin était venu; il exprimait l'espoir de la sauver. Les remèdes prescrits par lui coûtaient gros. Mais Huelgoat avait voulu les acheter quand même. Ces détails étaient racontés en breton. Henriette me les traduisait et je ne pouvais me défendre de la chérir plus ardemment, en voyant quelle sollicitude elle déployait au milieu de ses protégés.

— Voici mon père, dit tout à coup la petite fille.

Au même moment, Huelgoat apparut. Je fus favorablement impressionné par son visage jeune, sa physonomie énergique, son œil doux et bon, sa démarche alerte. Il était en uniforme, sa carabine sur l'épaule, et venait de faire sa faction.

— Bonjour, Huelgoat, dit Henriette, en lui tendant la main.

Il avait ôté son képi, déposé son arme. Il toucha respectueusement de ses doigts vigoureux ceux de mademoiselle de Maignelay. Puis, il s'inclina devant moi.

— Monsieur est un de nos amis qui m'a accompagnée, reprit Henriette, en me désignant.

Elle s'entretint ensuite avec le douanier, en français cette fois. Pendant ce temps, une pensée poussait dans mon esprit. L'exemple de la charité est contagieux et je voulus que désormais, dans cette honnête famille, mon nom fût béni, à côté de celui d'Henriette.

— Cette habitation vous appartient-elle? demandai-je à Huelgoat.

— Oui, monsieur, répondit-il ; mais, comme vous pouvez le voir, cela ne me fait pas bien riche.

— Combien en coûterait-il pour la jeter par terre, la remplacer par une maisonnette solide et bien close, avec des meubles convenables ?

— Oh ! monsieur, ce serait beaucoup d'argent, fit Huelgoat qui ne comprenait pas encore ; c'est à mon rêve favori que vous faites allusion, sans vous en douter, un rêve qui sans doute ne se réalisera jamais. Il faudrait trois mille francs.

— Trois mille francs ! Je vous les donne, Huelgoat. Il est nécessaire que cet hiver votre famille soit à l'abri du froid.

Le brave homme me regarda, tout pâle, sans parler, m'interrogeant des yeux, comme s'il eût voulu m'entendre répéter des paroles dont il doutait encore. Puis, tout à coup, des larmes mouillèrent ses joues. Je vis sous sa moustache ses lèvres trembler. Il saisit mes mains dans les siennes, ne pouvant prononcer que ces mots :

— Oh! monsieur! monsieur! Je ne sais si je dois.....

— Vous pouvez accepter, Huelgoat, dit alors Henriette; le nom de M. de Boisguerny doit vous devenir aussi cher, aussi sacré que le mien, car c'est celui que je porterai bientôt.

A ces mots, Huelgoat redressa son front, et d'un accent plein de dignité, il reprit :

— Puisque vous devez épouser notre demoiselle, monsieur, je ne rougis pas d'accepter vos bienfaits, car elle pourra vous dire que j'en suis digne. Je ne sais si jamais j'aurai l'occasion de vous prouver ma reconnaissance; croyez du moins que dans cette maison, que nous devrons à votre générosité, où, grâce à vous, mes enfants pourront grandir et ma pauvre mère s'éteindre à l'abri des privations, les cœurs et les bras seront vôtres.

J'ai entraîné Henriette afin de me dérober à cette scène touchante. Elle n'a prononcé qu'un mot pour me remercier de l'avoir si bien comprise; mais ce mot a suffi pour me

prouver qu'elle me sait gré de ce que j'ai fait, dans le but de lui plaire. En sortant nous étions l'un et l'autre oppressés par notre émotion. Nous avons marché, sans parler, dans la direction de la mer. Puis, nous nous sommes engagés dans l'étroit sentier qui conduit à la pointe du Raz. Nous nous sommes ainsi trouvés seuls, devant le spectacle écrasant de l'Océan sans fin, dont les vagues franchissaient près de nous les écueils en bonds furieux et déferlaient sur les rochers du rivage, en les couvrant de leur écume. Quoique nous fussions placés de manière à les dominer de haut, elles semblaient, en s'entassant les unes sur les autres, nous menacer. J'ai songé à la femme d'Huelgoat, enlevée par un coup de mer, et je me suis demandé s'il ne serait pas doux de périr là, comme elle, dans l'exaltation d'un amour qui jusqu'ici ne m'a donné que des joies et dont l'avenir me voile la destinée. Henriette a-t-elle conçu une pensée semblable ? A-t-elle deviné la mienne? Je ne sais ; mais elle s'est pressée soudainement contre

moi. Depuis plusieurs heures, sa présence m'avait disposé à je ne sais quelle irritation nerveuse, faite de joie, de crainte et de désirs fous. En la sentant ainsi contre mon corps, j'ai tressailli; mon bras l'a enlacée et, frémissant, j'ai murmuré ces mots que jamais je ne lui avais dits d'un tel accent :

— Je t'aime !

Sa taille s'est pliée sur mon bras ; sa tête, pâlie, s'est posée sur mon épaule, me montrant ses traits transfigurés par la passion dont elle subit l'empire, et sur sa bouche entr'ouverte j'ai entendu passer mon nom. Il a retenti comme un appel jusqu'au fond de moi. Mon front s'est incliné sur celui de ma fiancée, de ma femme, et nos lèvres se sont jointes dans un baiser puissant et inoubliable !... Nous sommes revenus au château de toute la vitesse de nos chevaux, et sans nous dire une seule parole.

18 août.

A l'extrémité du parc, une terrasse, au long de laquelle les tamarins tremblent sous le

vent, et dont le parapet disparaît sous la verdure d'un lierre épais et sous les larges feuilles des figuiers, domine la mer, au-dessus de l'amoncellement des roches et des falaises qui couvrent le rivage. Sur cette terrasse, une fantaisie d'architecte a élevé, à cinq cents mètres du château, une tour carrée, en pierre taillée et sculptée, assez solide pour résister aux tempêtes dont, à cette place, elle subit les violents assauts.

Éclairée par d'immenses fenêtres qui encadrent l'immensité de l'horizon, cette tour se divise en deux pièces qu'Henriette a meublées et décorées, et où elle est accoutumée depuis longtemps, durant les séjours qu'elle fait à Saint-Guénolé, à passer ses journées, occupée à lire ou à peindre. Elle m'admet dans cette retraite qu'elle s'est choisie et qu'elle a embellie selon ses goûts. Nous restons là les longues heures de l'après-midi, et tandis que M. de Maignelay parcourt le pays, visite ses électeurs et ses amis, entretient leurs espérances et les prépare au retour de la Monarchie, nous nous abandonnons aux séductions

de l'intimité. Henriette sait peindre; ses dispositions naturelles pour les choses d'art suppléent à son inexpérience. Elle a voulu faire mon portrait; je pose devant elle; mais le tableau n'avance guère. Elle n'en est jamais satisfaite, le recommence à chaque instant. C'est à croire que, comme Pénélope, elle se plaît à défaire la nuit la tâche du jour. Je ne m'en plains pas. Les heures qui s'écoulent ainsi, Henriette debout, obligée d'interroger mon regard et mes traits, et pour cela, tournant à toute minute les siens vers moi; moi, assis en face d'elle, buvant son sourire et sa grâce, comme le prix de l'immobilité qu'elle m'impose, ces heures ont une douceur profonde, et le temps ne les emporte qu'après m'avoir laissé les savourer.

L'abbé de Maignelay vient souvent se mêler à notre entretien. Je devine que je lui plais, que je gagnerai aisément ses bonnes grâces. Je ne devrai pas ce résultat à mes mérites, mais à l'amour d'Henriette, qui me couvre auprès de lui d'une protection efficace et puissante. Ce vieillard me manifeste déjà

autant de confiance que m'en accorde son frère. Pour lui, je suis comme un fils, devenu sacré par les sentiments que j'ai su inspirer à sa nièce. Il vaut mieux que M. de Maignelay. Il partage ses préjugés et ses passions, mais son cœur ne contient nulle haine. Une angélique bonté est le trait distinctif de sa nature. Dès qu'on le connaît, on l'aime, car on le sent prêt à se donner tout entier à ceux qui ont su mériter son dévouement. Sa nièce est l'objet de ses prédilections. Pendant vingt ans, curé d'une des paroisses de Brest, il n'a tenu qu'à lui de devenir évêque. Mais depuis le jour où, pour se consacrer à l'éducation d'Henriette, au moment où elle venait de perdre sa mère, il abandonna sa carrière, il a fait le sacrifice irrévocable de ses ambitions. Il n'a plus quitté Saint-Guénolé. Il a borné son horizon aux murailles du château et ne les franchit que pour seconder les œuvres bienfaisantes de sa fille d'adoption. En devenant vieux, il est devenu plus affectueux, plus paternel. Il n'a pas conservé, comme son frère, la vi-

gueur d'esprit de l'âge mûr. Il porte en lui, malgré son aspect monacal, quelque chose d'un enfant ; il en a la tendresse et aussi la faiblesse. Cette mansuétude pare sa vieillesse d'une auréole majestueuse et sereine, d'un charme exquis et communicatif. Sa présence, loin de troubler nos amours, les sanctifie ; elle leur donne, par la protection qu'il se plaît à nous accorder, une physionomie plus chaste, plus élevée. Il nous garde de nous-mêmes.

Les jours s'écoulent ainsi, charmants et paisibles. L'horizon de notre bonheur ne connaît pas de nuages. L'orage n'a grondé jamais dans la sérénité de notre ciel, et la joie infinie d'une affection partagée nous berce mollement.

19 août.

En face de la tour, dans le mur qui clôt le parc, le long de la terrasse, une porte s'ouvre sur les rochers, au sommet desquels court une large coulée basaltique, qui descend jusqu'à la mer, à travers les anfractuosités de ce-

sol convulsé. Sous leurs teintes crues et vigoureuses, ces rochers affectent des formes bizarres. Ils s'arrondissent en mamelons, se creusent en grottes, s'élancent en aiguilles, et offrent le spectacle d'un chaos saisissant, d'une coloration variée et puissante. La route descend jusqu'au rivage, en bordant des précipices qu'à marée basse, les eaux laissent à nu, et qu'elles remplissent, à marée haute, avec un tumulte de torrent. Égaré parmi les accidents de cette nature sauvage, on se croirait au bout du monde, dans quelque Thébaïde. Les grands oiseaux de mer qui planent sur ces solitudes, avec de lents battements d'ailes, peuvent seuls en embrasser l'étendue, en sonder les abîmes, en toucher les sommets. L'homme ne peut s'y aventurer qu'avec prudence, et les parcourir qu'avec crainte. Leur aspect écrasant m'impressionne vivement. Dans ce calme et imposant paysage, suspendu entre les ondes et le ciel, je me sens le corps plus robuste, l'âme plus légère, plus près de Dieu.

Au point où la coulée basaltique rejoint

l'étroit sentier qui conduit du hameau au rivage, se trouve une cabane adossée contre le roc. C'est le poste des douaniers. Là, trois fois par semaine, Huelgoat vient vivre pendant vingt-quatre heures, afin de surveiller la côte, que les contrebandiers ont maintenant un peu délaissée, à cause des périls qu'elle offre à leurs aventureux débarquements, mais qu'ils menaçaient souvent autrefois. Ce matin, comme je passais devant la cabane, j'ai vu Huelgoat. Il était assis sous les rayons du soleil levant, le regard perdu dans l'immensité rayonnante. A mon approche, il s'est levé et m'a salué.

— Bonjour, Huelgoat, ai-je dit.

— Ah ! monsieur le marquis, je suis heureux de vous rencontrer, a-t-il répondu ; je comptais me rendre au château demain, pour vous apprendre que la somme que vous m'avez offerte pour la reconstruction de ma maison ne sera pas dépensée. Les maçons se sont mis à l'œuvre. Dans un mois tout sera fini, et nous nous en tirerons avec deux mille francs.

— J'en suis bien heureux, mon brave; cela vous permettra de conserver quelque argent pour les besoins de l'hiver.

Il m'a regardé surpris et attendri. Puis, il s'est écrié :

— Qu'ai-je donc fait, monsieur, pour mériter votre bonté, et à qui dois-je le bonheur qui m'arrive?

— Vous le devez à mademoiselle de Maignelay. C'est elle qu'il faudra remercier et bénir; car c'est elle qui m'a intéressé à votre sort.

— Chère demoiselle; elle nous a porté bonheur. Je l'ai prédit le jour où elle est entrée dans notre maison! Elle est de ces créatures privilégiées qui répandent autour d'elles la paix et la sérénité.

L'entendant parler ainsi d'Henriette, j'ai été pénétré par l'émotion. Je me suis approché de lui, et m'asseyant devant sa cabane, je l'ai interrogé pour obtenir quelques détails sur la vie de ma fiancée. J'ai su par Huelgoat qu'elle est la providence de ce pays, qu'elle aime les pauvres et les recherche pour se

donner le bonheur de les soulager. Sa bienfaisance l'a faite populaire dans ce coin de Bretagne. Je savais toutes ces choses; mais, j'éprouvais une sensation singulière à écouter Huelgoat m'en décrire le touchant tableau.

— Ce que j'en dis, monsieur, a-t-il fait, en terminant, tout le monde ici vous le dira.

Au moment où j'allais m'éloigner, il a ajouté :

— Je ne suis qu'un pauvre homme, monsieur; mais si jamais vous aviez besoin d'un dévouement robuste, daignez vous rappeler que chez Huelgoat il en est un qui ne vous fera pas défaut.

J'ai pressé ses mains dans les miennes et j'ai continué ma promenade, en proie aux sentiments les plus exaltés et les plus doux à la fois. L'amour fait vivre. Ceux qui n'ont pas aimé n'ont pas vécu. Chère Henriette! comment te rendrai-je jamais les joies qui me viennent par toi?

Comme je regagnais le château, me hâtant, pour m'y trouver à l'heure du déjeuner,

j'ai rencontré l'abbé de Maignelay. Il venait à ma rencontre, désireux de m'annoncer l'arrivée de la duchesse de Maugiron, qui a voulu passer quelques jours auprès d'Henriette. Elle est au courant de ce qui m'est survenu d'heureux. Je le lui avais fait connaître, en lui écrivant. Elle a tenu à nous apporter elle-même ses félicitations.

Nous sommes rentrés, l'abbé et moi. Sur la terrasse, nous avons rencontré la duchesse appuyée au bras de mon amie. Elle racontait à M. de Maignelay les nouvelles qu'elle a recueillies en passant à Paris. Elle ne s'est interrompue que pour me tendre la main. Puis, elle a repris son récit. Elle nous a fait savoir que la visite du comte de Paris à Frohsdorf a déjà porté d'heureux fruits. La restauration du Roi est considérée dans le monde comme inévitable. L'opinion se fait sans peine à cet état de choses nouveau et manifeste, par des traits non équivoques, sa confiance dans la Monarchie dont elle attend l'apaisement de nos discordes, la résurrection de nos grandeurs, le rétablissement de notre

prospérité. M. de Maignelay écoutait radieux. Cependant, quand la duchesse nous a exposé la résistance que la plupart des députés inféodés à la cause royaliste font au drapeau blanc, il n'a pu retenir un geste de colère et s'est écrié :

— Je reconnais dans cette résistance la main des orléanistes ; mais nous la vaincrons. Il nous faut le drapeau blanc. C'est d'ailleurs ne pas connaître Monseigneur que de croire qu'il consentirait à rentrer en France avec un autre drapeau que celui d'Arques et d'Ivry.

Je n'ai pu m'empêcher d'objecter que, si le comte de Chambord n'adoptait pas le drapeau national, on pouvait craindre qu'il fût impuissant à vaincre l'impopularité qui s'attache à son nom.

— Taisez-vous, Armand, taisez-vous, a repris M. de Maignelay ; ce langage n'est pas digne d'un homme qui doit entrer dans ma famille. Le Roi est le maître. Le devoir de tout Français est de lui obéir. Ses ennemis seuls résisteront à sa volonté ; mais leur ré-

sistance ne prévaudra pas contre ce qui est écrit et résolu. Or, ce qui est écrit, ce qui est résolu, c'est la restauration de la Monarchie avec toutes ses conséquences légitimes, logiques et nécessaires. Ceux qui pensent autrement sont des révolutionnaires, et c'est faussement qu'ils se disent royalistes.

Devant la netteté de cette déclaration, dans laquelle se résume l'opinion de M. de Maignelay, et que l'abbé approuvait d'un signe de tête, j'ai gardé le silence. La duchesse de Maugiron se taisait, baissant les yeux pour ne pas laisser voir les sentiments que lui inspirent ces doctrines exagérées et absolues. Henriette, au contraire, dirigeait de mon côté un regard anxieux et suppliant. Elle redoutait que je voulusse répondre. Pourquoi tenterais-je d'opposer mes sentiments à ceux de M. de Maignelay? Je perdrais sa confiance et son estime. Mon bonheur serait menaeé. Je me tairai. Maintenant que j'en ai construit solidement les bases, je ne veux pas l'ébranler.

20 août.

M. de Maignelay est parti brusquement ce matin. Je dormais encore, quand il a quitté le château, dès l'aube. C'est l'abbé qui m'a appris son départ en ces termes :

— Mon frère se rend à Frohsdorf. La gravité des événements exigeait sa présence auprès de Monseigneur. Les députés royalistes qui font partie de la commission de permanence se sont réunis avant-hier à Versailles, afin d'examiner les conditions dans lesquelles la couronne pourra être offerte à l'héritier des Bourbons. La lettre que mon frère a reçue et qui contient le récit de cette réunion, nous a fait connaître que la politique orléaniste tend à prévaloir parmi les promoteurs de la restauration. En même temps qu'ils manifestent le désir de connaître les intentions du Roi, ils déclarent qu'ils lui imposeront le drapeau tricolore. Ils osent encore prétendre que la Constitution doit être le fruit d'un accord entre le souverain et les représentants de la nation, et Monseigneur

a eu, dit-on, la faiblesse d'adhérer à cette doctrine révolutionnaire. C'est lamentable; mais il est le maître, et nous n'avons qu'à nous incliner, quand il a prononcé. Toutefois, le comte de Maignelay a acquis, par son long dévouement, le droit de lui faire entendre la vérité. Il est donc parti afin de combattre les influences orléanistes, qui cherchent à s'exercer dans l'entourage du prince et à peser sur ses résolutions. Au surplus, quand une partie de laquelle dépend le destin de la France va se jouer, il est nécessaire que Monseigneur soit entouré de ses serviteurs les plus fidèles, les plus dévoués, les plus éclairés.

Henriette, que j'ai interrogée plus tard, afin de savoir ce qu'elle pense de ce départ précipité, a évité de se prononcer et s'est contentée de répondre :

— Laissons là, je vous en prie, Armand, la politique et ses passions. J'en suis maintenant horriblement lasse et je la redoute comme la seule menace qui puisse se dresser contre notre bonheur.

Pauvre cher ange ! L'amour est devenu sa vie et je vois bien qu'elle me sacrifierait, si je l'exigeais, les opinions dans le culte desquelles elle a été élevée. Je n'en peux plus douter, car la duchesse, à laquelle est échu le privilége de pénétrer dans tous les replis de ce cœur plein de moi, m'a dit hier :

— Vous avez fait un miracle. Cette fière Henriette, violente, absolue dans ses antipathies comme dans ses affections, est prête à abdiquer ses préjugés. Elle a perdu la force de les défendre. Elle n'attache plus de prix qu'au bonheur de plaire à ce qu'elle aime.

10 septembre.

Les jours se suivent et se ressemblent. Le bonheur continue à être l'hôte assidu de la maison où je vis auprès d'Henriette, et nous y sommes si complétement isolés, dans notre amour, que les bruits du dehors sont impuissants à en troubler la paix. C'est seulement par les lettres que la duchesse reçoit de Paris que nous connaissons la marche des

événements. Les chances d'un dénouement monarchique ne diminuent pas. Elles s'accroissent au contraire, et si les ardents du parti royaliste ne commettent aucune faute, ce dénouement est certain. Mais peut-on croire à leur modération et à leur sagesse? Non, s'il faut considérer comme un écho de leurs passions les colères de M. de Maignelay. En écrivant de Frohsdorf à sa fille, il les exprime en un langage acerbe et violent. Il ne cesse de s'élever contre ceux qui entendent réconcilier le principe monarchique avec la souveraineté nationale. Il flétrit leur conduite comme déshonorante. En deçà de la doctrine absolutiste qui fait du Roi le maître tout-puissant de ses sujets et le collaborateur complaisant des exigences ultramontaines, il n'y a pour lui rien autre chose que la révolution. Le drapeau blanc est, à son avis, le symbole de cette doctrine qui conserve à ses yeux toute son efficacité et de laquelle il attend la régénération de la France. C'est pour cela qu'il entend que ce drapeau soit remis en honneur et remplace

le drapeau tricolore. Que ce dernier ait été depuis quatre-vingts ans associé à nos revers et à nos gloires, que lui importe ! Il le méprise, le maudit et, dans l'entourage du prince, nul ne contribue plus que lui à encourager les résistances aux légitimes exigences de l'esprit moderne. Si dans la petite cour de Frohsdorf ces exagérations et ces violences en faveur d'un système suranné trouvent un appui, il faut renoncer à tout retour vers la Monarchie. La France entière se soulèverait, si l'on tentait de lui imposer un autre drapeau que le drapeau tricolore.

La duchesse partage mes appréhensions. Elle est convaincue, comme moi, que si le comte de Chambord refuse de se placer sur le terrain où les chefs du Centre Droit et de la Droite modérée veulent l'attirer, c'en est fait de la Monarchie. Nous évitons d'aborder ces graves questions devant Henriette. Je la sens toute désorientée. Elle n'ose plus prétendre que la vérité réside dans l'opinion de son père et de son oncle. A quoi bon ac-

croître ses inquiétudes et son trouble? Il est si doux d'ailleurs, quand nous sommes l'un près de l'autre, de ne parler que de notre amour, de ne songer qu'à l'avenir! A mesure qu'approche l'heure de notre bonheur, les préoccupations extérieures cessent de nous émouvoir.

25 septembre.

La tranquillité de notre vie vient d'être troublée. M. de Maignelay est arrivé hier au soir. Nous ne l'attendions pas, car depuis trois jours nous étions sans lettre de lui. Il est apparu à l'improviste, à l'heure du dîner. J'ai été péniblement impressionné par l'accablement qu'exprimait son visage. Les caresses de sa fille, les spirituelles réflexions de la duchesse ont été impuissantes à le dérider et, durant tout le repas, il est resté silencieux. En sortant de table, comme la soirée était paisible et douce, nous nous sommes dirigés vers la terrasse. Le café était servi dans le salon de la tour. Les domestiques se sont éloignés, après avoir apporté

des lampes. M. de Maignelay a pris alors la parole.

— Je suis très-attristé par ce que je viens de voir et d'entendre, nous a-t-il dit. Il s'est formé une véritable conspiration pour entraîner Monseigneur hors du droit chemin et le compromettre. Les conspirateurs sont encore et toujours les hommes de 1830. C'est eux qui osent parler des prétendus droits de la souveraineté nationale, contester ceux du prince, et tenter de lui imposer le drapeau de la révolution. Ils ne le connaissent guère, s'il espèrent l'attirer dans le piége qu'ils lui ont tendu. A leur politique habile et cauteleuse, Monseigneur opposera sa doctrine et sa fermeté. Il repoussera leurs exigences et renoncera à régner plutôt que de les subir. Certes, l'honneur du Roi sera sauf; mais la France aura perdu la possibilité de reconquérir son prestige. Voilà où nous en sommes. Dans ces circonstances, et alors que nous touchons à des heures décisives, Armand et moi, nous avons des devoirs.

— Je suis prêt à les remplir, ai-je répondu

— Le premier, le plus pressé de tous, c'est de partir et de nous rendre à Paris. Notre place est sur le théâtre des événements, vous devez le comprendre, Armand. C'est un poste de combat. Nous serions coupables en le désertant.

— Nous partirons quand vous voudrez.

— Dans trois jours.

Il a prononcé ces mots gravement, comme une sentence. Nous étions consternés, oppressés, obsédés tout à coup par le pressentiment qu'il allait exprimer encore quelque volonté contraire à notre bonheur. Nous ne nous trompions pas. Il a continué :

— Le second devoir qui s'impose à nous vous sera plus douloureux, Armand, et à toi aussi, ma fille, car il consiste à ajourner votre mariage jusqu'à la fin de la crise qui commence. Vous ne sauriez vous y soustraire, mes enfants. Lorsque de si hauts intérêts s'agitent, comment s'occuper d'intérêts tout personnels ! Cela nous porterait malheur. Il faut savoir s'imposer encore un sacrifice. Il ne se prolongera pas longtemps, et c'est pour

cela que vous ne devez pas hésiter à l'accepter. Nous remettrons donc la célébration de cette fête de famille au moment où la situation dont je vous entretiens sera dénouée. Dans deux mois, le Roi sera sur le trône, j'en suis certain ; ou il aura renoncé à régner. Il sera temps alors de réaliser nos projets. Je ne peux cependant vous taire, Armand, que si la Monarchie n'était pas restaurée, j'exigerais de vous, avant de vous confirmer ce nom de fils que je vous ai donné, j'exigerais que vous vous séparassiez irrévocablement, avec éclat, des hommes politiques dont je sens déjà la fatale influence et que j'aurais alors le droit d'accuser de nos malheurs. Je n'ai jamais voulu vous demander de vous éloigner d'eux. Mais si, par leurs exigences criminelles, ils ferment à mon prince le chemin du trône, vous ne pourrez à la fois rester leur ami et devenir mon gendre.

Dès le début de ce discours, j'avais jeté sur Henriette un regard de détresse. Elle était devenue toute pâle, écoutant, terrifiée, les conditions que m'imposait, tout à coup,

cet homme implacable, qui trouve tout simple, esclave docile de ses fougueuses passions, d'exiger de moi le sacrifice de mes espérances les plus chères ou celui de mon honheur. L'effroi d'Henriette m'a rendu le courage et j'ai voulu retenir sa confiance ébranlée. J'ai donc répondu à l'étrange déclaration de M. de Maignelay :

— Je n'ai jamais reculé devant l'accomplissement de mon devoir, et je suis assez sûr de moi pour oser déclarer ici que je le remplirai toujours. Sous la réserve de cette déclaration, vous m'accorderez la liberté de vous faire remarquer qu'à l'heure où vous m'avez accordé la main de mademoiselle de Maignelay, vous me l'avez accordée sans conditions, et que celles que vous dictez aujourd'hui ne sauraient aller jusqu'à affaiblir l'effet de la parole que vous m'avez donnée.

Il m'a regardé, surpris de la fermeté de ma réponse. Ses yeux se sont posés ensuite sur Henriette, qui restait immobile et silencieuse. Il a paru réfléchir ; puis, il m'a dit d'un accent très-doux :

— Je crois que jusqu'au jour où elle portera votre nom, ma fille conserve le droit de le refuser. Voilà pour le principe. En fait, j'ai la certitude que votre loyauté se refuserait énergiquement à vous laisser siéger, à la Chambre, parmi les ennemis du Roi. En conséquence, certain de la pureté, de la sincérité, de la rectitude de vos sentiments royalistes, je retire les paroles que j'ai prononcées tout à l'heure.

Il est sorti de la tour, se dirigeant vers le château. Son frère et la duchesse l'ont suivi. Henriette est restée près de moi.

— Vous avez entendu la menace qui vient d'être proférée contre notre amour, mon amie, lui ai-je dit. Vous l'avez entendue. L'approuvez-vous ? La ratifiez-vous ? Ai-je à redouter qu'un dissentiment politique entre votre père ?...

Elle m'a interrompu, en s'élançant vers moi. Elle m'a pris vivement les mains, et les yeux fixés sur mes yeux :

— N'achevez pas, Armand, a-t-elle fait. Je ne pourrais répondre à votre question, car

je n'ose prévoir la rupture dont vous parlez, car je n'ose penser aux devoirs qu'elle m'imposerait. Mais ces devoirs ne seraient pas moins impérieux envers vous, à qui j'ai donné mon cœur, qu'envers mon père, et puisqu'il faut dissiper vos alarmes et vous rassurer, j'ai le droit de vous dire que ma mort seule, ma mort ou la vôtre, pourrait m'empêcher d'être votre femme. N'ayez donc nulle crainte, mon ami. Les hommes sont impuissants à briser les liens qui nous attachent l'un à l'autre.

J'ai voulu attirer contre moi la chère et courageuse créature. Mais elle s'est enfuie et je ne l'ai pas revue de la soirée. Ce matin, lorsque de nouveau elle s'est trouvée en ma présence, son émotion s'était dissipée. Elle m'a souri, calme et sereine, sans faire aucune allusion aux incidents que je viens de raconter. Quant à M. de Maignelay, il se montre plus bienveillant encore que par le passé. On dirait qu'il veut réparer l'effet des impérieuses paroles qu'il m'a adressées hier.

18 octobre.

Me voici à Paris, depuis quinze jours. J'y ai précédé de quelques heures seulement Henriette et son père. En attendant la reprise des travaux parlementaires qui les ramènera à Versailles, ils ont accepté l'hospitalité que leur offrait la duchesse de Maugiron, revenue avec eux de Saint-Guénolé. Cet arrangement m'a permis de continuer à voir Henriette. La duchesse est pour nous une amie fidèle, quelque chose de plus, même, la protectrice de nos amours. Grâce à elle, il n'est pas d'instant où je ne puisse, à mon gré, communiquer avec ma chère fiancée. Du reste, notre prochain mariage est déjà connu. M. de Maignelay a cessé d'en faire mystère. Il l'annonce à ses amis et il en a donné officiellement la nouvelle à M. de Rieux.

Arrivé la semaine dernière, de retour du voyage qu'il a fait dans la mer des Indes, avec l'escadre, le jeune officier s'était flatté de l'espoir d'obtenir d'Henriette qu'en dépit de sa précédente décision, elle se montrât

favorable à ses vœux, et de devenir son époux. Il s'est heurté contre un nouveau refus, justifié cette fois par la promesse que j'ai reçue. Il en a éprouvé le plus vif chagrin et, quoique d'abord il ait affecté de se résigner à son destin, il n'a pas perdu toute espérance. Dans une courte et très-loyale explication que nous avons eue ensemble, il m'en a fait l'aveu. C'est au club que je l'ai rencontré. Je ne l'avais jamais vu. Il est venu à moi et, après s'être nommé, il m'a dit :

— Je ne vous en veux pas. Vous n'étiez lié par aucun engagement envers votre rival. Il vous était inconnu. Vous avez fait ce que tout autre eût fait à votre place. Je n'en veux pas davantage à mademoiselle de Maignelay, dont la liberté restait entière et qui n'avait point aliéné le droit de vous accorder sa main, l'honneur m'oblige à le reconnaître. Ne soyez pas surpris, cependant, si je ne désespère pas encore. Tant qu'elle n'est pas votre femme, il m'est permis de chercher à lui plaire. Si, en fin de compte, vous restez

son préféré, je ne vous en garderai pas rancune.

J'ai pris acte de ses paroles, sans chercher à lui démontrer que, fort de la promesse d'Henriette, je peux me considérer déjà comme son époux. Quand on est heureux, on est disposé à l'indulgence pour ceux qui souffrent. Maître du cœur de mon amie, j'ai pris aisément parti des efforts désespérés de M. de Rieux pour m'y remplacer. Depuis son étrange communication, nous ne nous sommes pas revus et, s'il fait quelque tentative pour détruire mon bonheur, je l'ignore. Peut-être après tout ne m'a-t-il parlé ainsi qu'il l'a fait que pour sauvegarder sa vanité et couvrir sa retraite. J'évite de prononcer son nom devant Henriette et la duchesse m'affirme qu'elle a refusé de le recevoir.

Mes affaires de cœur suivent donc leur cours et marchent à mon gré. Je n'en peux dire autant des négociations entreprises par quelques hommes de bonne volonté pour substituer la Monarchie à la République. Les conférences entre les membres de la Droite

et ceux du Centre Droit se succèdent sans faire avancer une question que le prince seul peut résoudre. Un député royaliste, M. Chesnelong, a été délégué auprès de lui, afin de lui soumettre le programme dont les divers groupes de notre parti ont arrêté les termes, afin de connaître ses volontés. Ce programme est très-net, très-libéral. Il mentionne expressément le drapeau tricolore, et fait de son maintien la condition essentielle de la restauration. Que répondra le comte de Chambord à cette communication? Comprendra-t-il qu'il ne peut régner sur la France qu'en donnant d'abord au pays les satisfactions qu'on lui réclame? Persistera-t-il à croire qu'il serait amoindri s'il les lui donnait avant d'être au pouvoir? Je n'ose me prononcer, et moins encore espérer. Les hommes politiques, autour de moi, sont découragés. Les amis les plus dévoués du prince eux-mêmes restent divisés quant à la conduite qu'il doit tenir. Les uns, comme MM. de Maillé, de Cumont, de Meaux, Audren de Kerdrel, voudraient qu'il imitât son aïeul Henri IV, par l'habi-

leté de ses concessions, et qu'il cessât de résister sur la question du drapeau ; les autres, comme MM. de Maignelay, de la Rochette, de Franclieu, sont d'avis que le Roi ne peut, ne doit entrer en France qu'avec le drapeau blanc. Il en est enfin, tels que MM. Lucien Brun et de Carayon La Tour, esprits modérés et sages, mais royalistes ardents qui, quoi qu'ils puissent penser, sont résolus à marcher d'accord avec le Roi et à approuver toutes ses décisions.

Que peuvent contre cette situation les promoteurs de la restauration monarchique, ceux qui ont voulu réconcilier la royauté avec la France ? En face d'un prince dont l'ignorance, en ce qui touche les désirs, les besoins, les aspirations de sa patrie, est aussi profonde qu'est ardent et aveugle son attachement pour elle, ils n'ont pas le droit de renier leurs doctrines, d'abandonner la cause de la Monarchie libérale et constitutionnelle dont ils ont été les plus intrépides champions. On ne pourra obtenir d'eux un sacrifice plus grand que l'abdication du Cinq

août. Ils ont immolé, ce jour-là, leurs espérances et leurs sympathies, leurs préférences et leurs rancunes. Ils ne sauraient aller plus loin. Ils ne sauraient accepter un drapeau que l'armée repousse, que condamne le passé de leurs pères et qui, symbolisant d'autres temps et d'autres gloires, est séparé de nous par la Révolution. Le prince ne prendra possession du trône que s'il consent à revendiquer comme sien ce drapeau tricolore qui est celui de la France.

Je crois que M. de Maignelay commence à se convaincre de cette vérité. Mais, comme il lui répugne d'en subir les conséquences, il s'en irrite et profère de violentes accusations contre les hommes qui n'ont en réalité d'autre tort que d'être plus prudents, plus avisés, plus politiques que lui. Il les appelle traîtres, renégats, malfaiteurs. Il s'indigne parce qu'ils ont soumis au prince un programme, en sollicitant son adhésion comme la base préliminaire de toute négociation ultérieure.

— Soumettre un programme à Monsei-

gneur, est un acte audacieux et coupable! s'écrie-t-il. Le sujet doit obéissance au roi et quand il prétend lui dicter des conditions, et lui demander des garanties, il viole une loi sacrée. Les doctrines modernes qui contestent ces principes sont criminelles et ceux qui les professent méritent une répression impitoyable.

Quand j'entends de telles paroles, ma raison s'insurge. Je comprends à quels abîmes nous conduiraient ces théories, si ceux qui les érigent en système devenaient un jour maîtres de les appliquer, et je suis tenté d'élever la voix pour prononcer la protestation qu'elles font naître dans mon cœur. Mais je songe à Henriette. Je me dis que, tant que M. de Maignelay ne voudra pas m'imposer ses opinions despotiques et me contraindre à les partager, j'ai le droit de garder le silence et le devoir de ne pas causer à Henriette la douleur de voir un grave dissentiment s'élever entre son père et moi.

20 octobre.

Il y avait hier nombreuse réunion chez la duchesse. La gravité des événements qui s'accomplissent a ramené la société à Paris beaucoup plus tôt que les autres années. A compter les personnes présentes dans les salons de l'hôtel de Maugiron, on se serait cru en plein hiver. La baronne de Rochebrie, la vicomtesse d'Athol, la marquise de Chanzay, madame Dulaure, la comtesse de Surdon, madame de Louvain-Cadenet, d'autres encore, étalaient leur grâce aimable parmi les groupes animés et nombreux. J'ai été très-complimenté au sujet de mon prochain mariage. La vicomtesse d'Athol a eu le bon goût d'oublier qu'un certain soir je feignis de ne pas comprendre le langage de ses beaux yeux.

— Je vous souhaite le bonheur, m'a-t-elle dit. Il arrive souvent que ceux qui l'ont mérité sont impuissants à l'atteindre. J'espère pour vous que vous ne connaîtrez jamais l'amertume d'une telle impuissance.

Je ne saurais exprimer la douceur pénétrante et la tristesse de son accent. Que de regrets sous ces paroles! Pauvre femme! Elle avait droit à un autre destin que celui qui lui èst échu, et auquel elle a été longue à se résigner.

Il n'est pas jusqu'à cette verbeuse princesse Tchégoreff qui n'ait mis un louable empressement à me féliciter. Elle est venue à moi et s'est écriée :

— Je sais maintenant pourquoi vous avez refusé de recevoir une femme de ma main. Vous avez eu raison. Je n'aurais pas trouvé mieux que celle que vous avez choisie.

Puis, ramenant sur ses bras le corsage de sa robe, qui menacait de l'abandonner, elle a ajouté :

— Vous connaissez sans doute la nouvelle?

— Quelle nouvelle, princesse?

— M. Chesnelong est revenu. Il a vu le comte de Chambord, à Salzbourg. Si j'en crois les impressions qu'il rapporte de son voyage, avant quinze jours vous aurez un roi. Mais

si j'en crois les renseignements qui m'arrivent de Vienne, c'est une partie perdue. Le prince ne veut pas abandonner son drapeau.

Je l'ai quittée, afin de chercher à connaître la vérité. J'ai interrogé M. de Maignelay. Il était moins sombre que de coutume. Je lui ai répété les paroles de la princesse Tchégoreff.

— Monseigneur ne cède pas sur la question du drapeau, soyez-en sûr, m'a-t-il répondu ; mais comme l'entente s'est faite sur les autres points, elle se fera sur celui-là. La sagesse aura raison de toutes les intrigues.

Peu à peu, on a formé un cercle autour de lui. La grande nouvelle s'était répandue. Elle causait parmi les personnes présentes chez la duchesse une vive émotion. Les uns affirmaient avoir causé avec M. Chesnelong et tenir de lui l'assurance qu'une heureuse solution est proche. D'autres se montraient moins sûrs. Ils allaient jusqu'à prétendre que le prince sollicité par M. Chesnelong d'adopter le drapeau tricolore a répondu :

— Jamais !

Mais cette dernière version rencontrait de nombreux incrédules. Le désir de voir la Monarchie restaurée est si puissant dans les âmes qu'elles écartent volontiers les rumeurs qui contrarient leur passion du moment.

— On exagère de part et d'autre, a objecté M. de Maignelay. Les choses ne sont ni si proches d'une solution qu'on l'affirme, ni si désespérées. Elles peuvent se résumer d'un mot. Si nous sommes sages, la Monarchie se fera.

On a été entraîné à parler, tant les imaginations s'étaient promptement excitées, du cérémonial de l'entrée du Roi dans sa capitale.

— Entrera-t-il à cheval ou en voiture? a-t-on demandé.

— En voiture, a répondu M. de Maignelay, par l'Arc-de-Triomphe et l'avenue des Champs-Élysées, entouré des princes d'Orléans et du maréchal de Mac-Mahon. Il se rendra directement à Notre-Dame. Toutes les cloches de Paris sonneront. Le canon des Invalides ne cessera de se faire entendre

qu'au moment où Henri V aura pris possession des Tuileries.

— Sa Majesté portera-t-elle l'uniforme des généraux de division?

A cette question de la duchesse, M. de Maignelay a jeté sur elle un regard surpris, presque courroucé, en disant :

— Le Roi sera vêtu comme son aïeul Louis XVIII, d'un habit bleu à épaulettes d'or...

— Sous lequel la France refusera de le reconnaître! a interrompu Rigoud. Tenez, vous serez fous, vous tous qui serez chargés de régler les détails matériels de la cérémonie, si vous ne présentez pas le prince à la France dans un uniforme français, avec le drapeau français...

— Monsieur Rigoud, Monseigneur a refusé toujours de céder à l'esprit révolutionnaire, s'est écrié M. de Maignelay. Il ne commencera pas son règne, qui doit être un règne réparateur, par un acte de faiblesse et une concession indigne de lui.

— Tous les mêmes! a fait alors Rigoud,

en souriant : incorrigibles ! plus royalistes que le Roi ! plus catholiques que le Pape ! Décidément, on peut vous dire aujourd'hui, comme il y a soixante ans : Vous n'avez rien appris, ni rien oublié.

Le silence a succédé à cette vive sortie. M. de Maignelay a levé les épaules sans répondre et personne n'a osé prendre la parole de peur de jeter un élément irritant dans une conversation qui menaçait de s'envenimer. La duchesse, remise la première, a très-habilement fait surgir un nouveau sujet d'entretien et une querelle passionnée a pu être ainsi évitée. La fin de la soirée s'est passée plus paisiblement. Quelques visiteurs sont sortis, afin d'aller recueillir des nouvelles précises sur l'entrevue de M. Chesnelong avec le comte de Chambord. On a attendu leur retour et quand, successivement, ils sont revenus, ils ont confirmé ce qu'on nous avait dit déjà du caractère rassurant de la situation.

J'ai causé longuement avec Henriette. Elle était heureuse de recueillir autour d'elle les

nombreux témoignages de l'espoir qui est entré dans les cœurs. Mais son langage et son attitude m'ont prouvé que la cause du Roi n'est plus le premier, l'unique souci de sa vie. Elle ne se passionné plus au même degré pour cette cause dont, jadis, elle poursuivait avec acharnement le triomphe. L'amour tient en elle la plus grande place, et tandis qu'autour de nous régnait quelque tumulte et s'exprimaient les opinions les plus ardentes, je l'ai surprise les yeux fixés sur moi avec une expression par laquelle j'ai été profondément remué. M. de Maignelay, qui a pu mesurer la force de notre amour, commet un acte de cruauté en retardant notre mariage ainsi qu'il le fait.

24 octobre.

Au milieu des bruits divers et contradictoires qui viennent de Frohsdorf, l'opinion publique passe par les alternatives les plus violentes. Un jour, elle croit que la Monarchie est faite; elle apprend, le lendemain, que cette cause sainte est compromise, et

selon qu'ils souhaitent son succès, ou qu'ils espèrent y faire échec, ceux qui suivent de près les événements subissent des anxiétés et des angoisses. Cependant, comme le caractère français est avant tout disposé aux illusions, ce qui domine c'est le parti des hommes qui croient au triomphe définitif. Il est si doux d'espérer! Et puis, tant que le prince n'a pas parlé, l'espérance est légitime. Pour moi, je n'ose croire qu'elle se réalisera.

Hier au soir, je me promenais vers neuf heures sur les boulevards, entre le faubourg Montmartre et la Chaussée-d'Antin. L'animation était extrême. Sur le trottoir où se tient la petite bourse, les voix des spéculateurs, emportées par la passion du jeu, s'élevaient tumultueuses et dominaient le bruit de la foule qui circulait, en discutant avec fièvre les événements. Les paris étaient ouverts. Les uns tenaient pour le Roi; les autres pour la République. Mais ceux-ci étaient les moins nombreux. Il est certain que l'opinion s'est engagée, affolée, sans raisonner,

sur la Monarchie. Je traversais lentement les flots pressés de la foule, écoutant les propos qui se croisaient activement, quand j'ai rencontré Rigoud.

— Je ne comprends plus, m'a-t-il dit. Les amis du prince sont désespérés. Ils déclarent que tout est perdu, que M. Chesnelong n'a pas compris le langage qui lui a été tenu, ou que tout au moins il l'a répété de manière à le faire mal interpréter, et malgré ces graves symptômes, on s'abandonne ici à la joie du succès! Que de désillusions, quand on connaîtra la vérité!

— Que savez-vous donc ?

— Je sais que le comte de Chambord ne veut pas entendre parler du drapeau tricolore. M. de Maignelay ne vous l'a-t-il pas fait savoir ? Il ne l'ignore pas, cependant.

— M. de Maignelay est si préoccupé, il semble porter le poids d'inquiétudes si lourdes, que je n'ose l'interroger.

— Si vous l'interrogiez, il vous dirait ce que je vous annonce moi-même, c'est-à-dire

que la solution monarchique est forcément ajournée.

— Mais ce peuple qui la croit prochaine et s'en réjouit !...

— Ce peuple se trompe. Il se repaît d'illusions. Il s'endort dans une quiétude trompeuse. Gare au réveil !

31 octobre.

C'est aujourd'hui que les royalistes peuvent répéter avec raison le cri que poussait François Ier, après la bataille de Pavie : « Tout est perdu, fors l'honneur. » Notre cause vient en effet de subir un irréparable désastre. Le comte de Chambord, cédant à un mouvement plus généreux que réfléchi, qui met d'ailleurs en un relief saisissant la noblesse et la loyauté de son âme, a voulu couper court aux commentaires nombreux et divers qu'autorisait son silence. Il a écrit une lettre aussi claire qu'inutile, qui n'est autre chose qu'une abdication. Tandis qu'en France la plupart de ses amis s'attachaient à l'espérance de le voir adopter le drapeau

tricolore, dans l'exil volontaire où il se plaît à vivre et où la voix de la patrie ne lui arrive qu'affaiblie, il considérait cette espérance comme une injure. Il n'a pas su contenir l'expression des sentiments qu'elle provoquait dans son cœur, et s'adressant à M. Chesnelong, dernier confident de ses résolutions, il a prononcé une protestation qui frappe dans sa propre personne la Monarchie héréditaire, plus sûrement et plus profondément que n'avaient pu le faire, dans le cours de trois siècles, le couteau de Ravaillac, l'arrêt de la Convention et le poignard de Louvel. Cette lettre n'a été connue dans Paris qu'hier à cinq heures, par le texte qu'en a donné le journal qui reçoit ordinairement les communications officielles de Frohsdorf. Mais, dès midi, elle avait été remise à M. Chesnelong par l'envoyé du prince, et lecture en avait été donnée aux chefs du parti royaliste. A ce titre, M. de Maignelay en a appris l'existence à Versailles, au moment même où elle venait d'y parvenir. Mais il n'en a parlé ni à

sa fille, ni à la duchesse, ni à moi-même.

Par suite d'une circonstance en réalité très-simple, je n'ai su la nouvelle que dans la soirée. J'étais rentré chez moi vers trois heures; j'y ai dîné et c'est à neuf heures, seulement, que je suis sorti pour me rendre au théâtre Italien où la troupe de l'Opéra, chassée de la salle de la rue Lepelletier par l'incendie, donne ses représentations. Je devais y rencontrer la duchesse et Henriette. En m'asseyant à l'orchestre, j'ai vu leur loge vide et c'est seulement pendant l'entr'acte que, un de mes collègues m'ayant parlé de la lettre du prince et me l'ayant fait lire, j'ai deviné le motif de leur absence. Je suis sorti aussitôt. Pressé de savoir quelle décision mes amis politiques allaient prendre, j'ai couru chez l'un d'eux, qui habite dans le voisinage de la salle Ventadour. La plupart des membres du Centre Droit présents à Paris étaient accourus comme moi dans ce salon, où une longue habitude d'hospitalité courtoise et empressée nous réunit souvent. On discutait fiévreusement.

Les uns étaient d'avis d'ajourner toute tentative de restauration et de répondre à la déclaration du prince en assignant aux pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon une durée de plusieurs années; d'autres exprimaient l'opinion qu'il n'appartient à aucun homme, si haut placé qu'il soit, de compromettre la tradition monarchique, et qu'il y avait lieu d'offrir la régence au comte de Paris. Mais ces propositions faites bruyamment, sous le coup des émotions provoquées par la lettre du prince, sans avoir été étudiées, ne pouvaient être adoptées ainsi, ni même donner lieu en ce moment à un débat utile. On ne peut rien décider sans connaître le sentiment que le pays manifestera. Pour moi, j'estime que la majorité formée, à grand peine, pour voter la Monarchie du drapeau tricolore, est, dès à présent, dissoute, et ne se reconstituera pas pour fonder la Monarchie du drapeau blanc. Voilà ce qu'on aurait dû dire au prince pour l'empêcher d'écrire cette lettre fatale dont la République seule profitera. Si, en l'écrivant, il a cru que son

langage provoquerait en faveur de sa cause une explosion d'enthousiasme , il s'est trompé, car il l'a perdue pour longtemps, sinon pour toujours.

Je n'ai pas voulu rentrer chez moi sans passer par l'hôtel de Maugiron. Malgré l'heure avancée, j'ai été reçu. La duchesse et Henriette étaient seules avec M. de Maignelay, qui sommeillait dans un fauteuil. Elles causaient tristement de l'événement du jour. Au bruit que j'ai fait en entrant, M. de Maignelay a ouvert les yeux. Se levant aussitôt, il s'est avancé vers moi et m'a apostrophé en ces termes :

— Avez-vous vu vos amis, Armand? Sont-ils d'avis que Monseigneur a assez résolûment, assez fièrement dévoilé leurs intrigues et répondu à leurs combinaisons mesquines? Que disent-ils de son langage? En ont-ils jamais entendu un plus noble, plus éloquent, plus digne d'un grand roi? Allons, avouez qu'ils sont consternés. Du moins comprendront-ils maintenant la nécessité d'obéir aux ordres d'un prince qui sait vouloir?

Surpris par ces questions pressées, formulées d'un accent acerbe et railleur, j'ai répondu selon l'inspiration de mon cœur :

— Mes amis sont attristés; mais leur conscience ne leur fait aucun reproche. Ils regrettent amèrement la lettre du comte de Chambord, parce qu'elle porte un irrémédiable coup à la cause royaliste, au succès de laquelle ils s'étaient passionnément dévoués.

— Que dites-vous, Armand! s'est écrié M. de Maignelay. Cette lettre perd notre cause! Êtes-vous fou?

— Je voudrais l'être et me tromper, monsieur. Mais je ne me trompe pas et j'ai toute ma raison. Persister à croire que le langage du prince n'a pas froissé, irréparablement froissé le plus grand nombre de ses amis et compromis à jamais ses intérêts, ce serait fermer les yeux à l'évidence.

— Vous vous trompez, mon ami. Le fier langage du prince lui ramènera, j'en suis sûr, tous les cœurs français. Seuls, les adversaires implacables qu'il est accoutumé à

rencontrer sur son chemin ne seront pas convertis.

— Je pense que vous vous faites illusion, monsieur.

M. de Maignelay n'a pas entendu ma réponse, ou a feint de ne pas l'entendre. Il a continué :

— Il y aura en France, demain, un mouvement de l'opinion qui assurera la restauration plus sûrement que les intrigues orléanistes. Notre pays ne craint pas d'entendre la vérité. Il se laisse volontiers séduire par elle. Il n'aurait pas compris Henri V sans son drapeau. Il le comprendra maintenant.

— C'est bien pour cela qu'il n'en voudra pas.

Ces mots étaient à peine sortis de ma bouche que je me suis repenti de les avoir prononcés. M. de Maignelay n'a pu contenir un geste d'impatience et un cri de colère :

— Il n'en voudra pas ! Eh bien, si tel devait être le résultat de la lettre que Monseigneur a écrite à M. Chesnelong, malheur à

ceux qui l'ont contraint à l'écrire, en lui tendant des piéges, en voulant faire de lui le roi légitime de la révolution et l'esclave de leurs volontés! Malheur à eux, car ils porteront devant l'histoire la responsabilité de l'échec suprême du principe monarchique.

Je n'ai pas répondu sur-le-champ à cette violente sortie. J'ai laissé l'irritation de M. de Maignelay s'apaiser. Puis, j'ai repris :

— Cette lettre n'était pas nécessaire. Je crois qu'il eût mieux valu ne pas la publier.

M. de Maignelay a levé les épaules.

— Vous voilà bien tous! a-t-il fait. La vérité vous fait peur; vous aimez l'équivoque. Vous eussiez voulu que Monseigneur ne parlât pas ; qu'il trompât le pays par son silence; qu'il laissât dénaturer ses intentions! Vous eussiez voulu.......

Il s'est arrêté brusquement, comme s'il eût redouté de ne pouvoir finir sa phrase sans trahir quelque grave secret ou sans froisser mes sentiments. Il s'est contenté d'ajouter :

— Parlons d'autre chose.

Il a repris sa place dans son fauteuil. Ses yeux se sont clos, et bientôt le mouvement régulier de sa respiration nous a appris qu'il s'était endormi. La duchesse et Henriette m'ont alors entretenu à demi-voix des événements de la journée. J'ai su par elles que M. de Maignelay attribuait à la lettre du comte de Chambord le privilége de ranimer dans les âmes la passion royaliste; qu'il était de plus en plus indigné contre les chefs du Centre Droit, auxquels il reproche d'avoir voulu rendre le comte de Chambord impossible, pour substituer à sa place le petit-fils de Louis-Philippe. Enfin, si j'en crois Henriette, il est résolu à exiger de moi que je me sépare du groupe politique dont j'ai partagé depuis un an la responsabilité et les opinions.

— Ira-t-il jusqu'à vouloir m'y contraindre?

— Je le crains, m'a dit tristement Henriette.

— Et vous, Henriette, allez vous exiger

aussi que je trahisse mes sympathies et mes amitiés et que, pour vous mériter, je commette une lâcheté?

J'ai vu passer un reproche dans son regard et elle m'a répondu :

— Vous savez bien que j'ai perdu la force d'exiger. L'amour que je vous porte me l'a enlevée. Oh ! naguère, quand je ne vous aimais pas, je vous aurais considéré comme l'ennemi de la cause que défend mon père et que je sers aussi, et à cette cause je vous aurais impitoyablement sacrifié. Mais aujourd'hui, le voudrais-je, je ne pourrais plus ! C'est affreux, ce que je vous dis là ; mais est-ce donc ma faute si devant vous je me sens faible et désarmée ? Suivez donc les inspirations de votre conscience, Armand. Faites ce qu'elle ordonnera. Quoi que vous fassiez, vous ne sortirez plus de mon cœur.

Je renonce à exprimer l'accent triste mais passionné de sa parole. Chère Henriette ! Elle a subi la souveraine loi de l'amour. Elle est transformée. Ce n'est plus la femme qui

voulait me courber sous le joug de ses volontés et de ses opinions. Elle les a abdiquées dans mes mains. Sa tendresse pour moi domine tous les autres sentiments de son cœur. Telle est la vérité que trahissaient son langage et son attitude. Elle avait posé son front sur l'épaule de la duchesse, qui suivait avec anxiété les péripéties de cette scène et au bras de laquelle elle s'appuyait, lasse, un peu brisée, les yeux tournés vers moi. Les mots tombaient de ses lèvres, lents et doux. Je l'ai écoutée religieusement, veillant seulement sur M. de Maignelay, afin d'être assuré qu'il n'écoutait pas notre entretien. Puis, quand elle a eu fini, lui prenant les mains, je lui ai dit, en présence de notre amie :

— La journée qui vient de s'écouler m'a créé de nouveaux devoirs. Soyez convaincue qu'en les accomplissant, je resterai digne de votre affection, — mon unique bien, mon unique joie.

Je me suis retiré sans que M. de Maignelay se fût réveillé.

5 novembre.

Le mouvement qui depuis cinq jours s'est manifesté dans toute la France, les commentaires du public et les appréciations des journaux, ont dû prouver à M. de Maignelay et à ceux qui pensent comme lui, que le drapeau blanc ne compte qu'un petit nombre de partisans dans le pays et qu'en déclarant n'en vouloir point d'autre, l'héritier des Bourbons s'est suicidé. Cependant, et quoi qu'on ait pu penser sous le coup de la première émotion, si le Roi est mort, la Monarchie est encore vivante. Elle est vivante dans cette aimable et noble maison d'Orléans dont tous les membres, par leur science, leur esprit, leur courage, ont fait honneur à la France. Elle est vivante dans la personne de ce jeune comte de Paris dont la conduite généreuse autant que désintéressée vient d'être si mal récompensée. Aussi, la lettre du comte de Chambord était à peine connue, qu'un même cri, qu'un même nom s'échappaient de la bouche de tous ceux qui avaient

travaillé à la restauration. Ce cri, c'est celui qu'ont tant de fois poussé nos aïeux : « Le roi est mort! Vive le roi ! » Ce nom, c'était celui du comte de Paris. Oui, cette solution semblait possible. On a pu croire, sans trop s'illusionner, que la répugnance du pays pour le drapeau blanc n'avait pas affaibli la tradition monarchique, et que la couronne pouvait être utilement offerte au petit-fils de Louis-Philippe. Dès le 31 octobre, plusieurs députés, parmi lesquels je me trouvais, se sont rendus auprès de lui et lui ont tenu ce langage :

— Nos convictions ne sont pas détruites. Nous persistons à croire à l'efficacité de la Monarchie traditionnelle et contractuelle, à sa popularité dans le pays, qui ne repousse que le drapeau blanc, et nous vous supplions, Monseigneur, d'accepter la régence ou la lieutenance générale du royaume, pour suppléer le « Roi empêché. »

Ce n'est pas seulement par le Centre Droit que cette proposition était faite. La Droite, affligée par la conduite du comte de Cham-

bord, s'y ralliait, et la majorité était assurée au projet. Mais le comte de Paris, sourd aux prières de ses meilleurs amis, et après avoir consulté ses oncles, a repoussé cette combinaison.

— Si j'acceptais, a-t-il dit, on aurait le droit de prétendre que je n'ai tenté de réconcilier le chef de la maison royale avec la France qu'afin de profiter de son refus. On m'accuserait d'avoir intrigué. On accuserait mes amis d'avoir nourri des arrière-pensées. Je ne peux accepter.

Il est demeuré inébranlable sur ce terrain.

— Proclamons la Monarchie, se sont dit alors les royalistes, et offrons au maréchal de Mac-Mahon la lieutenance générale.

Le maréchal a refusé, déclarant qu'il ne pouvait accepter autre chose que la prorogation de ses pouvoirs, consentie par la majorité de l'Assemblée. C'est à ce parti que les royalistes se sont arrêtés, après avoir proposé le gouvernement et le titre de lieutenant général au duc de Nemours et au prince de Joinville, qui les ont refusés avec

énergie. Ainsi que je l'avais pensé, c'est donc la République qui profitera de l'imprudence du comte de Chambord. Dès la rentrée de l'Assemblée nationale, les lois constitutionnelles seront mises à l'ordre du jour. Une commission sera nommée. sur-le-champ, pour les étudier et en arrêter le texte difinitif. Mais, comme le pays a besoin d'une sécurité immédiate, la commission proposera d'abord de fixer aux pouvoirs du maréchal une durée de plusieurs années, sept ou dix, et c'est quand nous aurons ainsi assuré à la France la protection d'une épée illustre et vaillante, que nous pourrons, avec calme et en repos, procéder à la constitution de la République; car quoi qu'on dise autour de moi, les combinaisons bâtardes ne tiendront pas un jour, et puisque nous n'avons pu restaurer la Monarchie, c'est bien la République que nous sommes entraînés fatalement, inconsciemment, malgré nous, à fonder.

C'est hier que les députés du Centre Droit, réunis à Versailles, ont pris la résolution de

proposer à la Chambre la prorogation des pouvoirs du maréchal. Le duc d'Audiffret-Pasquier présidait la séance. Son éloquence et son entrain ont fait adopter cette combinaison, la seule sage, la seule prudente, la seule patriotique. Je la voterai parce que le salut du pays l'exige et que toute autre nous précipiterait dans des aventures funestes.

La Chambre reprend ses travaux demain.

6 novembre.

Aujourd'hui, au début de la séance, au moment où j'entrais dans la salle pour me rendre à mon banc, M. de Maignelay s'est trouvé sur mon chemin. Il a passé familièrement son bras sous le mien, en me disant :

— J'ai à vous parler.

Il m'a entraîné dans l'angle du couloir obscur qui conduit à la buvette, et là a eu lieu entre nous l'entretien suivant, que je reproduis textuellement. Il l'a commencé ainsi :

— L'heure arrive, mon cher Armand, où les royalistes qui siégent dans cette Assemblée auront à prendre des décisions graves.

Le Roi ayant parlé, il semble que leur devoir était tout tracé, qu'il consistait à soumettre à la Chambre la proposition de substituer la Monarchie à la République et d'appeler Henri V à régner sur la France. Oui, ce devoir était simple. Il s'imposait à nous tous avec évidence. Cependant, les orléanistes, vos amis, ont préféré s'y soustraire et, prenant prétexte de la lettre royale, qui pose cependant les principes, se rallier à une politique indéfinie, à un plan nuageux qui maintient la France sous un gouvernement dont on accroît la faiblesse en lui laissant son caractère provisoire et en prolongeant sa durée.

— La conduite de mes amis est facile à expliquer. Ils sont convaincus, je suis convaincu comme eux, que la Monarchie telle que le comte de Chambord la comprend et en expose le programme a cessé d'être d'accord avec les idées modernes, qu'elle est séparée de la France par des abîmes profonds et qu'elle ne réunirait pas une majorité. Ils ont voulu du moins lui épargner un échec

et ne pas exposer le Roi à être écarté du trône par les représentants de la nation.

— Dites plutôt qu'ils ont eu peur de se donner un maître. Ils ne comprennent pas la générosité de Monseigneur ; sa fermeté les épouvante. Ils avaient cru d'abord que le prince auquel ils offraient la couronne serait dans leurs mains un instrument aveugle et docile. Quand ils ont constaté que, loin de subir leur volonté, il entendait imposer la sienne pour arracher la société française aux périls qui la menacent, révolutionnaires affublés d'un masque royaliste, ils ont sacrifié la Monarchie à leurs ambitions.

— Je vous assure, monsieur, que vous vous trompez. Ils ne méritent pas le jugement que vous portez sur eux.

— Ce jugement sera celui de l'histoire.

— Je ne le crois pas, car ils sauront plaider leur cause devant elle. Soucieux de conserver leur réputation intacte, de protéger leur mémoire contre la calomnie, ils énuméreront les causes réelles de l'échec de leur tentative. Non, ce n'est pas eux qui ont fermé au comte

de Chambord l'accès du trône. A l'exemple des « politiques » leurs ancêtres, dont la prudence et la sagesse secondèrent habilement les plans d'Henri IV et eurent raison de la violence des partis qui transformaient la France en un sanglant champ de bataille, ils ont voulu opérer entre la société moderne et le principe monarchique une réconciliation efficace et durable. Le prince n'a pas compris, n'a pas voulu comprendre le patriotisme et la sagesse de leurs efforts. Il leur a refusé sa confiance ; il a repoussé leur concours. Dans les conditions qu'ils posaient, dans les garanties qu'ils exigeaient, non pour entraver la restauration, mais pour la rendre plus sûre, plus féconde, plus populaire, il n'a su voir qu'une injure. Il a protesté et sa protestation imprudente, inutile surtout, a entraîné la ruine de nos espérances.

— Vous défendez éloquemment vos amis, Armand, et je ne vous en veux pas, car j'ai depuis longtemps apprécié votre bonne foi. Je ne chercherai pas à vous répondre, à vous démontrer que vous vous trompez. Cela im-

porte peu d'ailleurs. Ce qui est fait est fait; les récriminations n'y changeront rien. Ce n'est donc pas des événements qui se sont accomplis que je veux vous entretenir, mais de ceux qui se préparent et du rôle que vous comptez y jouer. Vous connaissez mes sentiments à l'égard des hommes dont vous avez jusqu'à ce jour partagé les opinions et approuvé la politique.

— Je sais que vous les haïssez.

— Je les accuse de tous les malheurs de la Monarchie, depuis quatre-vingt-dix ans.

— Je persiste à les croire innocents.

— Soit, mais la situation que vous occupez vis-à-vis de moi, vis-à-vis de ma fille, vous impose des devoirs. J'ai le droit de vous interroger, afin de savoir si vous les avez compris, si vous êtes disposé à les remplir. Depuis quarante-huit heures, on annonce que le Centre Droit, appuyé cette fois par la presque totalité de la Droite, a le dessein d'attribuer à la présidence du maréchal de Mac-Mahon une durée fixe de plusieurs années.

— C'est vrai.

— On assure que dans la pensée des auteurs de cette proposition, pendant la durée de cette présidence, tous les partis devront renoncer à faire prévaloir le gouvernement de leurs préférences, ce qui équivaut à nous condamner à la République pour longtemps.

— C'est encore vrai. L'extrémité est douloureuse, j'en conviens. Mais le renoncement du comte de Chambord l'a rendue nécessaire. Le pays veut un gouvernement. Si les conservateurs ne le lui donnent pas, il le demandera aux républicains.

— Et vous approuvez cette politique !

— Je suis contraint à l'approuver.

— Et si dans un an, dans deux ans, s'offrait pour la Monarchie une occasion propice, la repousseriez-vous? Feriez-vous faire antichambre au Roi?

— A mon très-grand regret; mais je ne me croirais pas libre de violer la loi que j'aurais votée.

— Ne la votez donc pas, Armand, afin de

ne pas vous placer dans la redoutable éventualité que je viens de prévoir.

— Quand le pays court un péril, les bons citoyens n'ont pas le droit de s'abstenir et de se retrancher dans une égoïste neutralité. Il faut un gouvernement à la France. A défaut de celui que j'aurais voulu lui donner, j'accorderai mon vote d'abord, mon concours ensuite à celui du maréchal.

— Soit! mais, du moins, avant d'émettre ce vote que je ne blâme pas d'une manière absolue, vous voudrez l'expliquer; avant d'accorder ce concours, vous indiquerez publiquement les limites que vous entendez lui donner. Vous jugerez bon, sans doute, de vous séparer avec éclat des hommes dont la politique trompeuse, à double face, a provoqué la déplorable résolution qui nous divise. Vous jugerez bon de flétrir leur conduite.

— Ce serait mentir à ma conscience et me déshonorer. Je voterai en silence, car, si je prenais la parole, ce serait pour rejeter la responsabilité des nécessités cruelles que nous subissons sur d'autres hommes que

ceux que votre parti accuse injustement.

— Lesquels?

Je n'ai pas répondu. Je n'aurais pu répondre qu'en désignant M. de Maignelay lui-même et le petit groupe des exagérés qui marchent à sa suite. A-t-il pénétré ma pensée? A-t-il deviné le jugement que j'étais résolu à lui taire? Je le crois. Il tremblait; sa pâleur était extrême. La violente émotion que déchaînait dans mon cœur le péril redoutable auquel je venais d'exposer mon bonheur ne m'a pas empêché de voir la colère au fond de son regard impérieusement dirigé sur moi. Tout à coup, il a repris :

— Je regrette les paroles que je viens d'entendre. Elles m'obligent à vous déclarer ce que vous avez sans doute pressenti déjà. Je ne saurais admettre dans ma famille un homme, quelque honorable qu'il soit, dont les opinions sont si contraires aux miennes. Je ne peux ouvrir ma demeure aux dissentiments et aux querelles qui en résulteraient.

J'ai senti mon sang se glacer, la pâleur envahir mon visage.

— Vous me chassez de votre maison! ai-je murmuré. Ne savez-vous donc pas que j'aime votre fille, qu'elle m'aime? Ne savez-vous pas.....

— Je sais qu'elle serait la première à refuser de porter un nom qui aurait figuré parmi ceux des ennemis de son Roi!

— Mais, si vous vous trompiez, monsieur le comte; si son amour était plus puissant que son attachement à sa cause!

— Alors, elle ne serait plus ma fille et je refuserais de donner mon consentement à son mariage. Mais c'est prévoir l'impossible, a-t-il ajouté, et vous nourririez des illusions bien puériles, si vous supposiez qu'Henriette de Maignelay, élevée comme nous élevons nos filles en Bretagne, dans la crainte de Dieu, dans le culte du Roi et de l'autorité paternelle, oserait jamais enfreindre mes ordres. Je ne sais ce qu'elle a pu vous dire, mais quoi qu'elle ait dit, quelque ardent que soit l'amour mérité, inspiré par vous, soyez certain qu'entre cet amour et son devoir elle n'hésiterait pas. Elle irait là où ma volonté lui ordonne-

rait d'aller. Au surplus, je ne vous ferme pas ma maison ; je ne retire pas mes promesses. J'ai dû seulement vous dire à quelles conditions je peux les tenir. Je souhaite que vous m'ayez compris et qu'en donnant un gage solennel de dévouement à la cause que j'ai toujours servie et que sa défaite imméritée me rend aujourd'hui plus chère et plus sacrée, vous restiez digne d'Henriette. Vous avez plusieurs jours pour réfléchir, car cette loi de prorogation n'est pas encore faite. Votre sort est dans vos mains.

Sur ces mots, il s'est éloigné. Presque aussitôt, j'ai été rejoint par Rigoud.

— Que s'est-il donc passé entre M. de Maignelay et vous? m'a-t-il demandé. Il était blême, le bonhomme, en vous quittant. Et vous, vous voilà tout ému ; vous avez la fièvre.

Il a suffi de ces paroles pour me rendre mon sang-froid.

— Je viens de me disputer sottement avec M. de Maignelay, ai-je répondu. Toujours la politique, l'odieuse politique ! Puisqu'un

hasard vous a rendu témoin de ce petit incident, qui, grâce à Dieu, n'aura pas de suites, je vous prie instamment de ne pas le divulguer.

Il m'a serré les mains, cessant discrètement de m'interroger, et j'ai quitté le palais. J'ai couru chez Henriette, que j'ai trouvée seule. Je lui ai raconté, sans lui en cacher les détails, la scène qui venait d'avoir lieu entre son père et moi. Elle m'écoutait, attristée, sans m'interrompre. Puis, elle m'a dit :

— Ce n'est pas notre amour que la volonté qui vient de vous être signifiée peut mettre en péril ; c'est seulement mon repos. Ma tendresse pour vous est indestructible, vous le savez, Armand ; elle me donnera le courage de souffrir pour vous le courroux de mon père et de lui résister, s'il voulait m'imposer une séparation qui me serait odieuse et intolérable. Soyez donc rassuré. Quoi qu'il arrive, Henriette sera votre femme. Si, cependant, vous pouvez m'épargner la douleur d'une révolte contre une autorité que j'ai toujours

subie, sans la sentir, tant le joug m'en était doux et léger; si vous pouvez, sans forfaire à l'honneur, à ce que vous devez à votre parti, donner une satisfaction quelconque à mon père et vous éviter son ressentiment, j'en serai bien heureuse. Faites ce que votre conscience ordonnera; faites-le rigoureusement, entièrement; mais rien au delà.

J'ai promis. Puis, j'ai annoncé à mon amie que j'étais résolu à partir pour Boisguerny et à y demeurer jusqu'au jour où les députés seront appelés à se prononcer sur la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. J'ai le désir de ne plus voir jusque-là M. de Maignelay. C'est le moyen le plus sûr d'empêcher toute querelle nouvelle entre nous. Je reviendrai pour voter, et ce jour-là je serai prêt à accomplir mon devoir.

Quelque peine que doive lui causer mon absence, Henriette m'a approuvé. Cette absence, d'ailleurs, ne saurait avoir une bien longue durée. A mon retour, ou notre bonheur sera pour jamais assuré, ou nous

aurons à le défendre contre M. de Maignelay. Mais, dans les deux cas, sa réalisation sera prochaine. C'est cette conviction qui nous donne l'énergie. Elle a mis une grande douceur dans nos adieux, et nous nous sommes séparés plus remplis que jamais d'une inébranlable confiance.

Je viens d'écrire à M. de Maignelay, pour le prévenir que des intérêts pressants m'appellent à Boisguerny et que je serai de retour à bref délai. Je me suis gardé de toute allusion aux explications qui ont eu lieu entre nous aujourd'hui, et j'ai continué à lui parler avec la déférence filiale à laquelle je l'ai accoutumé, depuis qu'il m'a promis la main de sa fille.

Je partirai demain matin.

12 novembre.

Depuis cinq jours, je suis à Boisguerny. A l'exception d'Henriette qui est au courant de mes projets, de son père à qui j'ai annoncé mon départ, et de mon secrétaire que j'ai laissé à Paris, tout le monde l'ignore.

Mon arrivée au château a été tenue secrète. Pour ne pas la divulguer, j'ai évité d'aller à Laurières et j'ai même renoncé à voir la maréchale. Je voulais rester ici pendant quelques jours, libre et seul, pour peser la résolution que je vais prendre et décider quelle conduite je dois tenir lorsque la discussion de la loi de prorogation m'appellera à Versailles.

Si j'écoute mon patriotisme, ma raison et l'honneur, je voterai cette loi. A l'heure de crise où nous sommes elle est le salut, et, dût-elle avoir pour conséquence de servir de base solide à la République, qu'après tout l'échec de la tentative monarchique fortifie et nous impose, ceux qui se disent conservateurs seraient néanmoins tenus de la voter. Tel n'est point l'avis de M. de Maiguelay, et si je songeais à lui plaire, afin d'assurer mon bonheur dans l'avenir, je voterais contre la loi. Entre ces deux solutions si contraires, dont l'une est dictée par la sagesse et l'autre par l'amour, je n'ai pas hésité longtemps. Fidèle à mes opinions et à mes ami-

tiés, j'ai résolu d'adopter la première et de contribuer à éviter à la France les douleurs de l'anarchie et de la guerre civile, en donnant à son gouvernement les garanties de durée et de stabilité dont il a besoin et qu'il sollicite.

A défaut de l'un de ces deux partis, il m'en restait un troisième, celui de m'abstenir. Il s'est présenté à ma pensée, avec persistance. Il l'a même obsédée. Mais j'ai fini par l'écarter. L'abstention répugne aux opinions sincères et nettes En certains cas, elle est même un crime, ou tout au moins un acte d'égoïsme, qui fait de celui qui l'accomplit l'égal d'un déserteur devant l'ennemi.

Je voterai donc la prorogation des pouvoirs. Ce devoir accompli, advienne que pourra! Bien que j'aie laissé pressentir ma résolution à Henriette au moment où je me suis éloigné d'elle, j'ai voulu de nouveau la lui faire connaître et lui exposer dans une longue lettre les motifs de ma conduite. C'est une âme loyale et j'étais sûr qu'elle me compren-

drait. Je ne me suis pas trompé. Voici la réponse que j'ai reçue ce matin :

« Cher aimé, s'il est parmi les honnêtes gens plusieurs manières d'envisager ce qui peut faire le bonheur de notre pauvre France, il n'y a qu'un honneur : celui de ne point trahir sa cause et le parti qu'on défend. Voilà ce que j'ai compris depuis que je vous aime. Votez donc selon votre conscience, et quoi qu'il arrive, ayez confiance en moi. Souvenez-vous que mon amour est celui dont on a dit : « L'amour est fort comme la mort. » Rien ne pourra le diminuer ni le briser. Je n'aurai jamais d'autre époux que vous, Armand ; j'en ai fait le serment, et mon honneur à moi sera de le tenir contre tout et contre tous.

« Avant de vous connaître et de vous aimer, je croyais que je resterais toujours maîtresse de mon cœur. Je m'étais promis de ne le donner qu'à un homme qui aurait grandi sous les plis de mon drapeau, à l'ombre de mes autels. Je me disais : « Mon Dieu, mon Roi, et mon époux ! » réunissant dans cette

trinité sainte mes plus chères croyances et mes plus chers amours! Et, cependant, mon cœur que je voulais librement donner, m'a donnée! Et, cependant, je vous aime, vous qui n'êtes ni catholique comme moi, ni royaliste comme moi! Comme ces mots, qui me passionnaient hier encore, me semblent froids auprès de celui-là : l'amour! Ah! c'est qu'ils n'étaient que l'aube de mon âme! Lui, c'est le jour! C'est qu'hier, je n'avais pas eu à me prononcer entre mes opinions et vous!

« Me voici maintenant désarmée, que dis-je! transformée, transformée par l'amour, au point qu'il m'est prouvé net et clair, — mon royal parrain me pardonne cet aveu! — que même républicain, je vous aimerais. Quel signe de croix douloureux et indigné ferait mon pauvre cher oncle, l'abbé de Maignelay, s'il lisait cela de la main de son élève! C'est qu'il ne s'aperçoit pas, — sa vieillesse en est-elle cause? — que les roses ont poussé parmi les lis que nous cultivions ensemble, roses toutes parfumées de tendresse et avec lesquelles mon cœur vous fait ses bouquets.

« Dans cette antique maison où j'ai grandi parmi la poussière et les gloires du passé, je m'étais fait une armure à la taille de mes enthousiasmes. Je me voyais persécutée pour ma cause. Je rêvais de martyre et de mort héroïque pour mon Dieu et mon Roi. Mais vous êtes venu, et l'amour avec vous ; et j'ai compris que le véritable héroïsme pour la femme, c'est d'être femme, et d'aimer aveuglément, sans arrière-pensée, celui que son cœur a choisi ; c'est de fermer l'oreille au vain bruit des querelles politiques, pour écouter l'oiseau merveilleux qui chante en elle la chanson du bonheur, les saintes mélodies du foyer ; c'est de dire à l'amant qui demain sera l'époux : — Allez, mon bien-aimé, je vous suivrai ; vos dieux seront mes dieux.

« Voilà ma pensée tout entière, Armand. Connaissez-moi telle que l'amour m'a faite. Comparez ce présent à « l'autrefois » que vous savez et jugez si je vous aime. — A vous, à jamais. — *Henriette.* »

J'ai couvert cette adorable lettre de mes

baisers et, en constatant une fois de plus dans la femme que j'aime la grandeur d'âme qui vient de lui dicter ce fier langage et de lui arracher ce cri d'amour, je n'ai pu me défendre d'un accès de légitime orgueil.

22 novembre.

C'est au fond de la Bretagne, dans le voisinage du château de Saint-Guénolé et dans la cabane des douaniers où Huelgoat m'a conduit, que je continue le récit des événements que j'ai racontés depuis un an, dans ce journal, mon confident le plus sûr et le plus cher. La nuit est froide et obscure. Il est dix heures. La marée monte, avec un effroyable bruit, dans lequel passent des cris déchirants, des voix plaintives, des malédictions furieuses, des détonations sourdes, toutes les rumeurs de la mer, plus tumultueuse qu'ailleurs sur ces côtes sauvages et couvertes d'écueils. Comment suis-je ici? Par quelle suite de circonstances imprévues et bizarres ai-je été conduit dans cette masure? Qui m'eût dit, il

y a trois jours, dans la fièvre de la vie de Paris et de Versailles, que ce soir, je me trouverais sous ce toit misérable, attendant l'heure qui doit m'unir pour jamais à Henriette? Il en est ainsi de nous. Toute existence est faite d'imprévu, et l'imprévu tient une telle place dans la mienne, en ce moment, que j'ai peine à croire à la réalité des aventures par lesquelles je viens de passer. Ces aventures sont réelles, cependant, et il convient que je les raconte.

Le 20 novembre, je suis arrivé à Versailles, à l'heure de la séance. Je n'avais pas voulu prendre part au grand débat commencé la veille. Mais, après avoir lu la lettre d'Henriette, j'étais résolu à voter dans le même sens que les hommes dont j'ai suivi les conseils depuis que je suis député. Je me suis tenu parole et, à l'heure décisive, j'ai mis dans l'urne un bulletin blanc, après avoir constaté que la presque totalité de la Droite émettait un vote analogue au mien et que seuls, quelques violents de l'Extrême Droite s'abstenaient ou se prononçaient

contre la prorogation des pouvoirs du maréchal. M. de Maignelay a fait comme eux. J'avais évité de me placer auprès de lui, afin de me soustraire à des questions que je jugeais irritantes autant qu'inutiles. Mais, du banc où je m'étais assis, je l'ai vu, serrant fiévreusement dans ses mains son bulletin bleu et le laissant tomber dans l'urne, en jetant autour de lui des regards courroucés. Après avoir voté, j'ai quitté la salle, non sans adresser mes adieux à Henriette, placée dans la tribune diplomatique entre l'ambassadeur d'Allemagne et la princesse Tchégoreff. Arrivé à Paris à une heure avancée de la soirée, je suis rentré chez moi tristement, ne regrettant rien de ce que j'ai fait, mais en proie à de sombres pressentiments. Je me suis couché de bonne heure et j'ai dormi.

Le lendemain, vers onze heures, une lettre d'Henriette m'a été remise. Elle était datée de la veille et ainsi conçue :

« Nous voici en pleine crise, Armand. Ce soir, en sortant de la séance, mon père

connaissait déjà votre vote. En arrivant à la maison, il m'a fait à votre sujet une scène affreuse. A l'en croire, en vous refusant à monter à la tribune pour rompre publiquement avec les hommes qu'il accuse, vous vous êtes rendu indigne de lui, de moi et vous avez perdu le droit de prétendre à ma main. J'ai voulu vous défendre. Il m'a imposé silence. J'ai osé lui dire que je vous aimais et que je mourrais si vous m'étiez ravi. Il m'a répondu qu'il préférait me voir morte que me voir votre femme et que jamais il ne consentirait à notre mariage. Il a ajouté qu'il avait autorisé M. de Rieux à solliciter de nouveau notre alliance, et qu'il entendait que je cessasse la résistance que j'ai opposée jusqu'ici à l'amour de cet homme, que son obstination me rend odieux. J'ai protesté. J'ai allégué les engagements pris envers vous. Mes paroles ont été vaines et je veux vous épargner, mon ami, l'énumération de celles que j'ai dû entendre. Enfin, pressée de mettre l'espace entre M. de Rieux et moi, j'ai obtenu la permis-

sion de partir pour la Bretagne. En me l'accordant, mon père ne m'a pas laissé ignorer qu'il m'y rejoindrait à court délai, accompagné de votre rival. J'aurai quitté Versailles demain matin.

« Qu'allons-nous faire, Armand? Nous avons prévu l'un et l'autre le douloureux événement qui vient nous atteindre en plein bonheur; mais nous l'avons prévu sans y croire et nous avons négligé d'arrêter de concert la décision qu'il convient de prendre maintenant qu'il se réalise. Qu'allez-vous décider? Pour moi, je sais bien que si vous ne manquez pas de courage, rien n'est encore perdu. Etes-vous homme à partir pour la Bretagne, au reçu de cette lettre, et à venir m'y rejoindre? Je le crois; que dis-je? j'en suis sûre et je vous attends à Saint-Guénolé. Arrêtez-vous à Lescoff, chez Huelgoat le douanier. C'est un homme sûr, dont vos bienfaits ont fait un homme dévoué. Il sera prévenu de votre arrivée et viendra m'en avertir aussitôt. De vive voix, je vous dirai comment vous pourrez nous

sauver de la colère de mon père et des obsessions de M. de Rieux. »

Je n'ai pas hésité. Pour répondre à ce pressant appel, je suis parti dans la soirée et, il y a quelques heures, je frappais à la porte de la maison d'Huelgoat, cette maison œuvre de ma bienfaisance, construite il y a quelques semaines. Huelgoat m'attendait.

— Je ne puis vous garder ici, monsieur le marquis, m'a-t-il dit. Votre présence ne saurait y être cachée. Je vous ai préparé un asile au poste des douaniers. Vous y serez à deux pas du château.

Il m'a conduit dans la cabane. Henriette, prévenue par mon hôte, est venue m'y trouver. Elle a paru soudainement devant moi. Elle n'était pas seule. Son oncle, l'abbé de Maignelay l'accompagnait. Huelgoat, qui les avait introduits, s'est retiré. Nous sommes demeurés seuls. L'abbé de Maignelay m'a semblé plus courbé, plus chétif, plus dévasté qu'il y a deux mois. Après m'avoir salué d'un signe de tête, il est resté silen-

cieux, les yeux à demi clos, le front incliné, secoué par une agitation nerveuse qu'il s'efforçait vainement de dissimuler. Henriette au contraire était paisible. Un sourire voltigeait sur ses lèvres. Elle m'a tendu les mains et a pressé les miennes tendrement. A ce contact, j'ai deviné que son calme, tout d'apparence, cachait une émotion plus violente encore que celle de son oncle. Elles étaient brûlantes, ces mains adorées, et leur étreinte m'a enveloppé dans la fièvre qui les faisait trembler.

Cependant, je ne m'expliquais pas la présence de l'abbé. Henriette a compris les questions que lui adressait mon regard. D'un mot, elle m'a fait connaître ses projets. Regardant l'abbé, elle lui a dit doucement :

— Je vous ai prié de m'accompagner ici, mon oncle. Le moment est venu de vous apprendre ce que j'attends de vous. Peut-être l'avez-vous deviné déjà, puisque je n'ai pas su vous taire que vous y rencontreriez M. de Boisguerny. Je vous dois cependant une explication.

— Parle, mon enfant !

— Le marquis Armand de Boisguerny, vous le savez, est mon fiancé. Il l'est, non-seulement par ma volonté et par la sienne, mais encore par celle de mon père. C'est mon père qui me l'a fait connaître, en m'autorisant à le considérer comme mon futur mari. Je l'ai aimé, c'était mon droit ; c'était aussi mon devoir, puisqu'il était l'époux que mon père m'avait choisi. Je l'aime passionnément. Devant vous qui avez reçu fréquemment ma confession et à qui j'ai ouvert mon âme, en vous faisant pénétrer dans ses replis les plus cachés, je peux affirmer que je n'en ai jamais aimé d'autre. Il est le premier à qui j'ai donné mon cœur ; il sera le dernier. Je le lui ai donné tout entier, librement, sans arrière-pensée, comme sans contrainte.

— Je sais tout cela, a fait doucement l'abbé.

— Une fille comme moi n'aime pas deux fois, a ajouté Henriette. J'ai considéré comme un lien éternel et sacré le lien qui

s'est formé entre Armand et moi. Cependant, aujourd'hui, mon père veut le rompre. Non-seulement, il veut le rompre; mais encore il prétend m'en imposer un autre. En a-t-il le droit?

— L'autorité paternelle est sacrée, ma fille.

— Est-elle sans limites? Vous ne répondez pas; vous n'osez répondre. C'est que vous savez avec quelle ardeur mon père a souhaité ce mariage; c'est que vous devinez, au ressentiment qui m'anime, que les motifs pour lesquels il veut le briser sont futiles et que Dieu ne peut les approuver. Quand, de toute éternité, il a marqué d'un signe sacré deux de ses enfants pour les unir un jour dans son immortalité, nul n'a le pouvoir d'entraver ses desseins, et celui qui d'abord en a été l'instrument et a voulu passionnément les réaliser, moins que tout autre. Voici cependant ce qui arrive. Un dissentiment politique s'est élevé entre mon père et M. de Boisguerny. De ce dissentiment, je ne veux pas être juge. Je sais seulement qu'il ne peut faire qu'Ar-

mand soit devenu indigne de moi. Je persiste donc à vouloir Armand pour mon époux et je repousse celui que mon père entend m'imposer aujourd'hui.

— Est-ce M. de Rieux?

— C'est lui, et vous savez bien, mon oncle, que je ne saurais l'aimer, que je ne pourrais, ne l'aimant pas, être pour lui une épouse devouée et fidèle.

Elle s'est interrompue pour laisser parler son oncle. Mais il n'a pas parlé. Il s'était laissé tomber sur une chaise, et les coudes sur les genoux, le front dans les mains, il écoutait sa nièce en silence. Henriette a continué.

— Dans deux jours, demain peut-être, mon père arrivera. Il ne sera pas seul. M. de Rieux l'accompagnera. Vous devinez dans quel but. Eh bien, j'ose le dire, ses desseins sont coupables. Je me refuse à en être la victime et je veux les déjouer. Mon oncle, voulez-vous nous marier?

A cette question, l'abbé a tressailli. Il s'est levé brusquement.

— Vous marier, moi!

— Oui, ce soir.

— Mais, c'est impossible.

— Impossible, pourquoi?

— Je n'ai pas le consentement de ton père.

— Ce consentement n'est pas indispensable.

— Et la loi, la loi civile qui accorde à l'État le droit d'unir d'abord les époux, puis-je donc la transgresser?

Henriette a souri, et haussant les épaules :

— O mon oncle, a-t-elle dit, voilà un argument que je ne m'attendais guère à entendre dans votre bouche. Vous m'avez toujours appris que les lois religieuses sont plus fortes et plus saintes que les lois civiles; que celles-ci sont l'œuvre des hommes, tandis que celles-là sont l'œuvre de Dieu, et qu'en subordonnant les unes aux autres, l'État a commis un abus d'autorité contre lequel l'Église a toujours protesté, même quand elle est contrainte de le subir.

Le vieillard est d'abord resté sans répondre. Il réfléchissait; il essayait de grouper

des raisons propres à convaincre sa nièce de l'impossibilité où il était de faire ce qu'elle souhaitait. Puis, tout à coup, il a paru s'arrêter à un parti définitif, et d'un accent plus ferme, il a repris :

— Ce n'est pas le moment de discuter ces questions, mon enfant. Elles sont dominées à cette heure par une circonstance qui ne me permet pas de bénir ton mariage. Cette circonstance, c'est l'absence de mon frère et le défaut de son consentement. Je manquerais à mes devoirs, à ma mission, à mon caractère, si j'accomplissais, malgré lui, contre lui, un acte solennel, engageant ta destinée contre son gré, au mépris de son autorité. Je te promets de le voir, de plaider ta cause. Mais ne me demande pas de faire ce qu'il m'est interdit de faire. Ne me le demande pas, car je suis contraint de te refuser et ce refus m'est aussi douloureux qu'à toi-même.

Pendant ce discours, Henriette, pâle et fiévreuse, regardait fixement son oncle. Mais comme le vieillard cessait de parler, elle s'est écriée :

— Libre à vous, mon oncle, de ne pas céder à ma prière. Du moins, avant de prendre une décision irrévocable, daignez écouter cette déclaration. Vous me connaissez bien, n'est-ce pas? et vous savez que ce que je jure de faire, je le fais. Il faut que mon père, en arrivant, me trouve engagée avec M. de Boisguerny par un lien sacré, par le seul qui ne puisse être rompu. Il le faut; le bonheur de toute ma vie est à ce prix. Je vous jure donc que, si vous ne prenez pas l'engagement de nous unir ce soir par le sacrement du mariage, dans une heure j'aurai quitté le château, pour me rendre avec Armand à Jersey, où nous trouverons un prêtre qui, moins scrupuleux que vous, prononcera la bénédiction nuptiale que nous sollicitons. Décidez maintenant.

Le vieux prêtre, bouleversé par cette mise en demeure, de la sincérité de laquelle il ne pouvait douter, a jeté vers moi un regard désespéré.

— Monsieur de Boisguerny, je fais appel à votre sagesse, à votre raison. Dites à

Henriette qu'elle se trompe, qu'elle s'égare.

Il me suppliait du geste, des yeux, de la voix. Mais Henriette me suppliait de même. L'ayant vue si résolue, si passionnée, si jalouse de notre bonheur, pouvais-je m'opposer à ses desseins? Un tel rôle eût été au-dessus de mes forces. Je l'aimais depuis si longtemps, mon amour avait traversé tant d'épreuves, tant de périls le menaçaient, que l'acte héroïque auquel l'abbé me conviait eût été une faute, une faute irréparable, presque un renoncement à cette adorable fille dont l'énergie augmentait ma tendresse et excitait mon admiration. Elle s'était rapprochée de moi, comme pour me défendre contre un mouvement de faiblesse qui m'aurait rendu docile aux supplications de son oncle. Je l'ai prise par la taille et, l'attirant contre mon cœur, j'ai répondu :

— Si je la désavouais, quand pour tenir les promesses qu'elle m'a faites elle sacrifie son repos et son attachement filial, je serais indigne d'elle. Elle connait ma docilité. Elle y compte, parce qu'elle sait que j'ai toujours

obéi à ses désirs. N'attendez donc pas de moi, monsieur l'abbé, que je l'abandonne dans la voie où elle s'est engagée, confiante, sans m'avoir même demandé si je consentirais à la suivre. Là où elle m'appellera, j'irai.

A la fermeté de mon langage, l'abbé de Maignelay a compris qu'il n'obtiendrait rien de moi. Il s'est recueilli pendant quelques instants. Ses yeux se sont levés vers le ciel, exprimant l'ardente prière par laquelle il sollicitait l'inspiration de l'Esprit Saint. Puis, il nous a dit :

— Il n'est pas en mon pouvoir de vous refuser mon ministère. Je vous marierai, à minuit, dans la chapelle du château. Procurez-vous deux témoins. Dieu, qui lit dans les cœurs, sait que je cède parce que je suis hors d'état de vous résister. C'est lui qui prendra soin de me justifier devant mon frère.

Sans ajouter un mot, il est sorti, nous laissant émus par cette scène et attristés par sa résignation muette.

— J'ai disposé de vous sans vous consulter, Armand, ne m'en voulez-vous pas? m'a demandé Henriette.

— Vous en vouloir, quand par votre énergie vous avez retenu le bonheur qui nous fuyait sans cesse! Non, Henriette, je ne vous en veux pas. Mon cœur vous bénit au contraire, car, en associant ma vie à la vôtre, vous avez comblé tous mes vœux.....

..... Il est dix heures et demie. Dans quelques instants, je partirai pour le château de Saint-Guénolé. Huelgoat et l'ancien valet de chambre de la feue comtesse de Maignelay, mère d'Henriette, nous serviront de témoins. Ainsi, dans deux heures, la chère créature sera mienne, liée à moi par d'indestructibles nœuds! Se peut-il que je sois si près du but que j'ai poursuivi comme le plus précieux des biens? Il me semble que je suis emporté dans un songe délicieux et que je vais me réveiller.

25 janvier.

Deux mois se sont écoulés depuis les terribles événements de cette nuit inoubliable qui vit à la fois la consécration de mon amour et le plus épouvantable malheur qui pût m'atteindre; deux mois durant lesquels j'ai voulu obstinément mourir et qui viennent de passer sans que mon ardente volonté de ne plus vivre ait été exaucée. La santé m'est rendue; j'ai recouvré mes forces; je ne suis pas fou. Je respire, je marche, j'agis. On dit que je suis sauvé. Mais, à mon cœur, une plaie est restée, une plaie profonde, inguérissable, éternelle. Henriette est morte et je suis vivant.

Est-ce bien vrai? Ne suis-je pas le jouet d'un horrible cauchemar? Est-il possible que je ne doive plus la revoir, que ses doux yeux se soient fermés pour toujours, que son cœur, plein de moi, ait cessé de battre? Si tu devais me la ravir ainsi, destin railleur et implacable, pourquoi l'as-tu placée sur ma route? Pourquoi me l'as-tu fait connaître? Pourquoi

me l'as-tu fait aimer? Pourquoi m'as-tu révélé la douceur de ses baisers, la tendresse de son amour, l'éclat de sa beauté, charmes envolés, souvenirs impérissables, aliment de mon désespoir, biens dont je n'ai joui un jour que pour les perdre à jamais? Nous méritions un sort plus clément. Nous n'avions pas offensé le ciel et, s'il eût été juste, ce n'est pas sur nous que se serait appesantie sa main, que se seraient assouvies ses colères!... Quand je songe à ces heures troublées et cruelles dont la mémoire pèsera toujours sur ma vie et qui m'ont appris à chérir la mort, je doute de la bonté de Dieu, de sa bonté ou de son pouvoir, et je me refuse à croire qu'il ait voulu me prouver son existence en devenant le complice de mon malheur!

Je veux cependant reprendre au point où je l'ai laissé le récit de cette catastrophe. Je veux consigner ici ces souvenirs amers, afin que ces pages, auxquelles j'ai confié ma confession, la contiennent tout entière, et que si quelque jour elles tombent sous les yeux d'un être compatissant et sensible, il donne un re-

gret à ma chère Henriette et des larmes à notre tragique aventure. Et puis, il m'est doux de parler de ces choses, de me déchirer l'âme en refusant de les oublier, d'y songer sans cesse, d'y songer toujours !

..... A minuit, l'abbé de Maignelay nous attendait dans la chapelle du château, dont les habitants, ignorants de l'événement qui allait s'accomplir, s'étaient retirés à l'heure accoutumée et, sans doute, dormaient déjà. Quand nous entrâmes, suivis d'Huelgoat, dans cette chapelle étroite, sombre, froide, l'abbé était en prières. A quelques pas de lui, le serviteur dévoué qui devait être notre second témoin se tenait assis. Il vint à notre rencontre et nous conduisit à deux prie-Dieu placés contre les marches de l'autel. Nous nous agenouillâmes. Il y avait loin de cette cérémonie, telle qu'elle allait se célébrer à cette heure tardive, aux fêtes solennelles dont je me plaisais depuis si longtemps à entourer par la pensée la consécration de mon mariage. L'orgue ne résonnait pas ; nul chant ne se faisait entendre. Le voile des vierges et

la couronne blanche ne paraient pas le front d'Henriette. Elle était simplement vètue, et rien, en elle ni sur elle, ne trahissait la joie indicible qui, en d'autres circonstances, aurait marqué l'heure de notre félicité. Mais la simplicité de sa parure, le mystère qui nous enveloppait, le caractère mélancolique du cadre imprévu dans lequel allait se dérouler notre bonheur, tout contribuait à la rendre plus belle.

Pour moi, j'étais bouleversé. Mon âme attendrie, pénétrée d'une émotion sainte, m'emportait si haut et si loin que je ne songeais ni aux suites de ce mariage, contracté contre la volonté de M. de Maignelay et à son insu, ni aux dangers qui nous menaçaient. Le silence de la nuit n'était troublé que par la voix tremblante du prêtre récitant les prières de l'Église, et que dominaient au dehors les déchirements de la tempête sur la mer irritée. Quand tout fut fini, l'abbé de Maignelay, debout sur les marches de l'autel, nous adressa la parole en ces termes :

— C'est contre mon gré qu'en l'absence

de mon frère j'ai béni votre union. Je l'ai bénie contraint par vous, et afin d'éviter un malheur plus grand. C'est dans ce sens que j'ai rédigé l'attestation que je vous dois et que vos témoins vont signer avec vous. Elle n'est autre chose qu'un hommage à la vérité, lequel était nécessaire pour dégager ma responsabilité sacerdotale d'un événement qui s'est accompli contrairement à mes conseils et à ma volonté. Je déplore la fatalité qui vous a conduits à exiger de moi un acte auquel je n'avais pas cessé d'être favorable, mais qui, dans les circonstances où il vient de s'accomplir, est le fruit d'une rébellion condamnable contre l'autorité paternelle. Je ne vous garde pas rigueur cependant et je prierai Dieu afin qu'il répande sur vous ses faveurs.

Il nous donna ensuite lecture du certificat de mariage, dans lequel il énumérait les motifs pour lesquels il ne nous avait pas refusé son ministère. Nous signâmes tous ce certificat en trois exemplaires : deux nous furent remis et l'abbé garda le troisième ; puis il s'éloigna, non sans nous avoir tendrement

embrassés, car, quelque sévère qu'eût été son langage, il aimait trop sa nièce pour nous garder rancune. J'ai été convaincu depuis que, dans le fond de son cœur, il blâmait les rigoureuses exigences de son frère, qui seules nous avaient poussés à l'action désespérée que nous venions d'accomplir. Nos témoins prirent congé de nous.

— Je vais vous attendre à la cabane des douaniers, monsieur le marquis, me dit Huelgoat. Dès que vous m'y aurez rejoint, je vous ramènerai à Lescoff. Il est nécessaire que nous y soyons avant le jour, si vous voulez qu'on ignore que vous êtes venu au château.

Je remerciai ce brave homme et je restai seul avec Henriette, dans la tour qui s'élève sur la terrasse, et vers laquelle nous nous étions dirigés en quittant la chapelle. L'isolement de cette construction, dont j'ai parlé déjà, nous permettait d'y passer quelques heures en sûreté, sans trahir notre présence et sans nous exposer à être surpris. Dans la vaste pièce qui servait d'atelier à Henriette,

et où elle aimait à se retirer, nous avions vécu, remplis de confiance en l'avenir, des jours heureux. Nous ne pûmes nous y retrouver sans ressentir un trouble étrange auquel nous avaient disposés les péripéties de cette journée et qui se fortifiait non-seulement de nos souvenirs, mais encore de nos espoirs. La liberté que nous venions de conquérir nous parlait puissamment et, plus puissamment qu'elle, cette conviction que désormais nous pouvions être l'un à l'autre sans violer aucune loi, sans trahir aucun devoir.

Henriette s'était assise. Je me mis à ses pieds. Mes bras la pressèrent et nous restâmes longtemps ainsi, les yeux dans les yeux, nous enivrant l'un de l'autre, n'osant parler, de peur de ne pouvoir taire l'ardeur de nos âmes, de ne pouvoir résister au langage brûlant qui, pour exprimer cette ardeur, montait de nos cœurs embrasés à nos lèvres muettes. Un soupir, une étreinte fiévreuse, un long baiser, trahissait parfois nos désirs. Mais Henriette, toute pureté, tout innocence, quoique pressentant les

révélations que l'amour lui réservait, subissait ces désirs sans les comprendre, tandis que moi-même je n'osais y faire allusion, ni lui demander de payer du don de sa virginale beauté ma constance et ma longue attente. Cependant, sous les rayons brûlants qui, de son regard, passaient dans mon être et dans mon sang, ma timidité ne put tenir. Je sentais la chère idolâtrée palpitante contre moi. Les battements précipités de son cœur résonnaient dans le mien, comme un appel de sa tendresse. Je l'enlaçai plus étroitement encore, en prononçant son nom.

Elle tressaillit sous mon étreinte, et ses mains, se posant doucement sur mon front, cherchèrent à éloigner ma bouche de la sienne, tandis qu'elle murmurait :

— Armand, cher Armand !

— Ma femme !

Je mis tout mon cœur dans ce cri !

— Oui, reprit-elle, éperdue et tremblante, votre femme, qui ne vous a reçu ici, ce soir, que pour vous adresser ses adieux, et qui

vous supplie de l'écouter. J'ai des confidences à vous faire, des confidences nécessaires, indispensables. Je les ai méditées et préparées pour vous les répéter. Mais, si vous continuez à me regarder ainsi, à me prodiguer vos caresses, je n'en aurai plus la force. Je me sens si faible auprès de vous! Éteignez la flamme de vos yeux, ô mon cher époux, et veuillez d'abord m'entendre.

— Parle ! parle ! J'écoute.

Et je posai ma tête sur ses genoux, grisé par le parfum de jeunesse et de grâce qui se dégageait d'elle.

— Nous voici pour toujours attachés l'un à l'autre, Armand, dit-elle. J'ai voulu que notre mariage s'accomplît, afin d'avoir le droit de répondre à mon père, sans mentir, que je n'étais plus libre de lui obéir et d'épouser M. de Rieux. Je suis maintenant votre femme, et, si vous l'exigez, je vous suivrai là où il vous plaira de me conduire. J'ai cependant une grâce à vous demander : c'est de me laisser encore ici, et de consentir à vous éloigner pour quelque temps.

Elle s'arrêta pour me laisser le temps de lui répondre. Sa prière me trouva préparé au sacrifice qu'elle me demandait et ne me surprit pas. Au langage tenu par elle, devant moi, à l'abbé de Maignelay, j'avais deviné ses desseins et j'étais résolu à partir. Je pus donc sans effort lui dire que j'obéirais. Elle continua :

— Me sentant engagée envers vous par des liens que la mort seule peut briser, je résisterai sans peine à mon père et, s'il veut me contraindre, j'aurai le courage de lui dire la vérité. Il se peut qu'il l'apprenne sans étonnement, car il me connaît, car il sait quelle indomptable volonté je tiens de lui. Mais il se peut aussi que sa colère soit terrible. C'est pour cela que je vous veux loin de moi, loin de nous, à l'heure où le désir d'une vengeance sera plus puissant dans son âme que le souci de mon bonheur.

— Mais je ne puis vous laisser exposée ainsi à son ressentiment !

— Oh ! moi, je ne crains rien, car il m'aime. Ce ressentiment s'apaisera et, quand

il se verra impuissant à défaire ce que Dieu vient de faire, il se résignera. Alors, je vous rappellerai ; ensemble, nous implorerons son pardon, et il pardonnera. Son frère lui-même sera notre avocat et saura trouver le chemin de son cœur. Si, dans l'accès de sa violence, il me chasse, j'irai vous rejoindre, et vous aurez alors la tâche de me faire oublier, par la constance et l'ardeur de votre amour, les biens que je vous ai sacrifiés : la tendresse paternelle et mon propre repos. Vous le voyez, Armand, il faut que vous partiez. Vous partirez tout à l'heure. Notre séparation ne sera pas longue. Tant qu'elle durera, vous m'écrirez, vous m'écrirez tous les jours, en adressant vos lettres à Huelgoat, qui me les fera tenir...

Elle parla longtemps encore, trahissant dans chaque parole, sa sollicitude et son amour. Mais je ne l'entendais plus, obsédé par une pensée, une seule : je ne voulais pas m'éloigner d'un bien dont la conquête avait été si difficile, si longue, traversée par tant d'épreuves et d'angoisses, sans le posséder,

sans en jouir. Mes lèvres altérées éteignirent la parole sur les siennes; une étreinte plus puissante que les autres nous unit plus étroitement. Nos âmes se comprirent; la chère créature s'abandonna, pâmée, entre mes bras. La terre disparut sous nos pieds, le ciel s'ouvrit, et, dans ce grand silence de la nuit, traversé par le bruit du vent et des flots, il n'y eut plus que deux amants, confondus dans un long baiser.....

... Quand je revins à moi, incapable de dire combien de temps avait duré cette ivresse profonde, j'étais assis sur un lit de repos, placé dans la chambre qui suivait l'atelier d'Henriette. Ma femme était étendue sur ce lit. Elle dormait. Sa tête reposait sur mes genoux, entre ses cheveux d'or, défaits et épars autour d'elle. Ses bras m'enlaçaient. Dans la calme beauté de son sommeil, son cœur me parlait encore, et je restai là longtemps, silencieux, immobile, contemplant son visage dont l'éclat et la pureté s'accusaient vaguement sous la lueur

affaiblie d'une lampe qui brûlait encore dans la première pièce, d'où elle arrivait jusqu'à nous, par la porte ouverte.

Alors, à la faveur de la paisible et voluptueuse douceur de ces heures enchantées, j'évoquai le passé, depuis le jour où, dans le salon de la duchesse, Henriette avait pris victorieuse possession de mon être jusqu'à ce moment qui, me la donnant pour femme, venait de me livrer les trésors vierges de son corps et de son âme. Les désirs conçus, les angoisses subies, les joies savourées, les larmes versées, les baisers échangés, les obstacles vaincus, toutes ces sensations dont j'avais connu l'amertume ou le charme et qui formaient le cortége de mon amour, m'apparurent dans la réalisation de mon bonheur, — le plus intense et le plus complet qu'il soit donné à l'homme de goûter ici-bas, — comme pour me faire comprendre que je ne l'avais point payé trop cher et que je recevais au centuple, en félicités infinies, le peu qu'il m'avait coûté.

L'avenir m'apparut aussi. Sans défiance

et sans crainte, les yeux éblouis par le chef-d'œuvre de grâce chaste et de beauté pure immobile entre mes bras, je vis cet avenir radieux. Sans doute, je devais au repos d'Henriette de m'éloigner d'elle pour quelques jours. Mais au delà de ce sacrifice, qu'elle venait de récompenser par avance, j'apercevais dans un horizon bleu, tout illuminé de la flamme de ses regards, tout embrasé de l'ardeur de mes désirs, l'édifice de mon amour debout et superbe, s'élevant vers le ciel et défiant les orages. Hélas ! c'était le rève ! La réalité avait prononcé déjà d'autres arrêts.

Cependant, la prudence m'ordonnait de partir. Des hautes croisées descendaient de grises lueurs d'aurore, pâles traînées qui annonçaient le jour. Mais, pour partir, il fallait réveiller Henriette et j'hésitais à troubler son repos. Je me décidai cependant. Je me courbai et j'embrassai doucement sur le front la chère adorée. Ses yeux s'ouvrirent avec lenteur, un sourire divin les traversa et ses bras me pressèrent.

En ce moment, —oh ! vivrais-je dix siècles, je ne l'oublierai jamais, — en ce moment, un bruit se fit entendre à quelques pas de moi, près de la porte. Mon regard se dirigea de ce côté. Soudain mon sang se glaça ; un cri, qu'une terreur subite étouffa dans ma gorge, monta à mes lèvres et je fus comme paralysé. M. de Maignelay était devant nous, le corps dissimulé dans l'ombre, mais la figure, sous la lumière qui me laissa voir sa face blême, contractée par la fureur et par une stupéfaction plus lamentable encore que sa fureur.

Je ne sais pendant combien de secondes nous demeurâmes ainsi. Tout à coup, le péril me rendit mon sang-froid. Je connaissais trop M. de Maignelay pour ne pas redouter sa violence. Je me dégageai de l'étreinte d'Henriette et je me trouvai debout devant elle.

— Misérables ! s'écria le vieillard.

Brusquement arrachée à son rêve d'amour, Henriette se souleva, reconnut son père, s'élança vers lui, toute pâle, échevelée,

et, d'une voix que j'entends encore, que j'entendrai toujours :

— Mon père, fit-elle, depuis hier au soir Armand est mon époux, mon légitime époux!

— Ton époux! fille maudite! ton époux, malgré moi! alors tu auras été bientôt veuve!

Cette terrible menace s'acheva dans le bruit d'une détonation qui retentit furieusement sous les voûtes de la tour. Une plainte déchirante traversa l'air. Je vis tomber Henriette. L'implacable vieillard avait dirigé contre moi un pistolet qu'il tenait caché et que je n'avais pu distinguer dans l'obscurité. Mais c'est ma femme qu'il venait de frapper au front.

Me précipiter sur lui, arracher de ses mains l'arme meurtrière qu'il essayait encore de soulever, revenir vers Henriette, l'enlever, en criant de rage et de douleur, et la déposer immobile sur cette couche où, tout à l'heure, je l'avais tenue vivante, voilà ce que je fis. Je ne sais comment j'eus la force de le faire. J'étais affolé.

Sous mes yeux, je n'avais plus qu'un corps inanimé, dont la tête, décolorée et sanglante, s'inclinait inerte sur les coussins, perdue dans le flot de ses cheveux qui traînaient jusqu'à terre!

Si le désespoir tuait, je serais mort, moi aussi, en ce fatal moment. Mais il m'épargna, et, pour mon malheur, j'ai survécu à ma bien-aimée, soudainement frappée à l'aurore de sa vie, dans la splendeur de sa beauté et dans l'ivresse de l'amour!

Que se passa-t-il ensuite? Je ne saurais le raconter; je ne l'ai jamais su. Les événements qui suivirent le meurtre d'Henriette sont restés confus dans ma mémoire. De cette heure tragique elle n'a retenu qu'un seul tableau : il me représente M. de Maignelay fuyant éperdu, fou et criant d'une voix étranglée par la terreur :

— Elle n'est plus! je l'ai tuée! Au secours!

Ce lugubre accent retentit encore, retentira toujours à mes oreilles. Je l'entendis s'éloigner et se perdre dans les rumeurs du

dehors. Alors mon regard se reposa sur ma chère morte. Je m'agenouillai devant elle, en poussant des rugissements, et, mes lèvres ayant touché sa chair déjà tiédie, je perdis connaissance.

J ai su depuis que l'abbé de Maignelay me prodigua les premiers secours et qu'Huelgoat me ramena à Boisguerny, dès que je fus en état d'être transporté.....

Au moment où j'écris ces lignes, dans la demeure que j'avais préparée pour recevoir ma femme, dans cette maison dont elle devait être la bénédiction et la joie et qui porte aujourd'hui son deuil, deux mois se sont écoulés depuis qu'elle n'est plus. Ma vie est sauve et ma raison reste entière. Les soins maternels de la maréchale, qui vint se fixer à mon chevet, ont eu raison de la maladie qui menaçait l'une et l'autre.

La duchesse de Maugiron était accourue aussi pour l'aider à me défendre contre la mort. Mais la tendre amitié de ces deux femmes héroïques et dévouées n'a pu me

rendre le repos. Une douleur sans espoir est entrée dans mon âme. Elle n'en sortira plus et, à quelque heure qu'il plaise à Dieu de me réunir à Henriette, cette douleur restera vivante en moi, toujours aiguisée par le souvenir impérissable du trésor que j'ai perdu et de la catastrophe qui me l'a ravi.

Plus heureux que moi, M. de Maignelay n'a pas survécu à sa fille. Il mourut entre les bras de son frère, trois jours après elle, sans avoir recouvré la raison. Grâce à la prudence et aux démarches de l'abbé de Maignelay, grâce à la pieuse complicité d'Huelgoat, l'horrible drame qui m'a fait veuf est resté secret et n'a pas eu d'écho au delà du château de Saint-Guénolé.

Le corps de ma femme repose au fond du parc de Boisguerny, dans la sépulture de ma famille. Le vieux prêtre qui nous avait mariés n'a pas voulu me refuser le seul bonheur que mon infortune m'ait laissé le droit de goûter : le bonheur de

posséder là, près de moi, la dépouille mortelle de celle qui fut pendant une nuit seulement la chair de ma chair, mais dont l'âme vient me parler encore quand je vais l'évoquer, agenouillé sur la pierre de son tombeau.....

Nous arrêtons ici les emprunts que nous avons faits au journal du marquis de Boisguerny et dont l'ensemble forme le drame émouvant qu'on vient de lire.

Réélu aux élections de 1876, le marquis de Boisguerny est encore député. Appelé par sa position, ses relations et ses talents, à voir de près les événements qui se déroulent dans les hautes régions de la vie publique et à y jouer souvent un rôle prépondérant, investi de la confiance des hommes les plus éminents de ce temps, possédant leur amitié, il n'a pas cessé d'écrire, au jour le jour, ses impressions et ses souvenirs, en y mêlant les épisodes dont il a été le témoin et le portrait des personnages qui lui

ont paru dignes de retenir et de fixer son attention.

Il serait dommage qu'un si curieux document fût perdu pour l'histoire. Nous ne renonçons donc pas à la faculté que nous a laissée M. de Boisguerny de recourir, de nouveau, à ses mémoires intimes, d'en publier ultérieurement d'autres fragments ou de nous en servir dans les récits que nous préparons, pour continuer ce premier essai de roman politique et de peinture des mœurs parlementaires.

Dans la suite du journal qui est sous nos yeux, le marquis de Boisguerny a cessé de se mettre en scène. On dirait que sa propre vie s'est arrêtée au funeste jour de la mort tragique d'Henriette, que son cœur a cessé de battre ce jour-là. Mais, encore qu'il apporte dans ses observations l'amertume et la tristesse d'un désespéré, il est resté le peintre fidèle et le narrateur impartial de ce qu'il a vu et entendu. Le sentiment d'un grand devoir à remplir, qui l'a empêché de dé-

serter le poste où ses électeurs l'avaient placé et l'ont maintenu, l'énergie de ses convictions patriotiques, la noble ambition dans les ardeurs de laquelle il cherche peut-être l'oubli du passé, semblent même avoir rendu sa plume plus éloquente, son âme plus indulgente pour les hommes, pour leurs erreurs, leurs passions et leurs faiblesses.

FIN

CLICHY. — Imp. PAUL DUPONT. rue du Bac-d'Asnières, 12.
(1363, 10-6.)

